

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Mercredi 8 juin 2016

N° 7814 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

HAUT-COMMISSARIAT
POUR LES RÉFUGIÉS

**PLUS DE 10 000 MORTS
EN MÉDITERRANÉE
DEPUIS 2014**

LIRE L'ARTICLE DE ANISS Z. EN PAGE 10

FUITE DES SUJETS DU BAC

Des cadres de l'ONEC sous les verrous

■ LIRE L'ARTICLE DE
ASMA BERSALI EN PAGE 3



PHOTO : B. SOUHLI

RETOUR SUR LES LIEUX APRÈS L'INCENDIE DU 28 MAI

LE PORT DE SIDI FREDJ À VAU-L'EAU



PHOTO : B. SOUHLI

Noyée sous un généreux soleil et balayée par une brise estivale, Alger renoue comme chaque année avec les promesses de beaux jours d'été. Et qui dit Alger en été, dit aussi la seule marina d'Algérie, Sidi Fredj. Jadis lieu de pèlerinage estival, destination phare des amoureux de la mer, il ne reste aujourd'hui de ce lieu historique et festif qu'un vague

souvenir d'un vieil Alger qui donnait la juste mesure aux joies balnéaires. La presqu'île la plus célèbre d'Algérie se meurt aujourd'hui dans l'indifférence et l'abandon. Comme un voile de tristesse, la dégradation se jette sur ce haut lieu du tourisme et unique port de plaisance d'un pays qui compte 1600 kilomètres de côte. (Suite page 5) *Nadjia Bouaricha*

AFFAIRE EL KHABAR

L'ESPOIR D'UN DÉNOUEMENT

■ Après plusieurs reports, le tribunal administratif de Bir Mourad Raïs est de nouveau appelé à statuer, aujourd'hui, sur l'affaire du rachat du groupe El Khabar par la filiale NessProd de Cevital.

LIRE L'ARTICLE DE MADJID MAKEDHI EN PAGE 3

étudiant El Watan

AU LYCÉE, 4% SEULEMENT DES ÉLÈVES
S'INSCRIVENT EN MATHÉMATIQUES

Les raisons d'un décrochage

SAMIA KEBBOUCHE MEHADDENE,
PRÉSIDENTE D'A²DEMTI

**«Il faut créer
des IREM»**

RETROUVEZ VOTRE SUPPLÉMENT EN
PAGES 11, 12, 13, 14 ET 15

PÉNURIE DE VIANDE SIGNALÉE EN CE DÉBUT DE RAMADHAN

Suspension de la grève des vétérinaires

● La grève, prévue initialement pour trois jours, intervient après les mouvements de protestation organisés par le SNVFAP au niveau national, les 11 et 18 mai, devant les directions de l'agriculture de wilaya et à l'issue de la session extraordinaire du conseil national consultatif du SNVFAP.

La grève des vétérinaires du secteur public, entamée dimanche dernier, a été suspendue hier, a annoncé, à Constantine, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi. Une série de réunions entre la tutelle et les représentants du Syndicat national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique (SNVFAP) a conclu à la suspension de la grève. Le ministre a réitéré l'engagement du gouvernement à «résoudre graduellement les problèmes professionnels» soulevés par les vétérinaires du secteur public. Déclenchée dimanche par les 2000 vétérinaires



Les vétérinaires ont décidé d'assurer un service minimum durant le Ramadhan

affiliés à la SNVFAP, la grève vise à «satisfaire les revendications socioprofessionnelles contenues dans la plateforme de revendications soumise, il y a trois ans, au ministère de l'Agriculture», a déclaré à l'APS Saïda

Alkali, secrétaire générale du SNVFAP. La grève, initialement de trois jours, intervient après les mouvements de protestation organisés par le syndicat au niveau national, les 11 et 18 mai, devant les directions de l'agriculture de wilaya

et à l'issue de la session extraordinaire du conseil national consultatif du SNVFAP. La plateforme de revendications compte plusieurs points, dont la prime de risque, la couverture sanitaire (vaccination contre les maladies contagieuses)

et la révision des statuts de la profession et de la prime d'indemnité. Les vétérinaires activant au niveau des abattoirs nationaux ont décidé d'assurer un service minimum, en raison de la concomitance de la grève avec le Ramadhan. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, qui s'était réuni le 31 mai dernier avec les représentants du SNVFAP lors du dépôt du préavis de grève, avait entendu les préoccupations des médecins vétérinaires. Les bouchers et leurs clients étaient pris de court par la décision des vétérinaires d'un arrêt du travail dans les abattoirs jeudi dernier. Une pénurie de viande rouge a été signalée.

N. Iddir

SID-AHMED FERROUKHI À CONSTANTINE

«Baisse des prix dès la semaine prochaine»

■ Les prix des produits alimentaires, notamment les légumes et les fruits, devront baisser dès la semaine prochaine, a assuré hier Sid-Ahmed Ferroukhi, lors de sa visite de travail effectuée dans la wilaya de Constantine. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche répondait aux questions des journalistes qui l'interpellaient sur la montée en flèche des prix des produits alimentaires de première nécessité, atteignant parfois 100% d'augmentation pour certains, à l'image de la tomate. «Cette flambée des prix a eu lieu seulement ces premiers trois jours, à cause de la pression sur les marchés. En prenant en compte les fondements de l'offre, les superficies de culture et le rendement national, nous pouvons dire que le produit est disponible et cette situation ne va pas durer», a-t-il souligné. Et de poursuivre : «Il faut s'attendre, sans prendre de risque, à ce que les choses reviennent à la normalité à partir de la semaine prochaine.» M. Ferroukhi a insisté : cette flambée des prix des denrées alimentaires, durant le mois sacré, n'est que provisoire. Elle est survenue, d'après lui, suite à la tension exercée sur les marchés par la forte demande. Selon lui, les prix vont diminuer dès la fin de la semaine prochaine car le marché est bien approvisionné en quantité et en diversité. Par ailleurs, à propos du prix de la tomate passé du simple au double, on a appris sur place que cette augmentation est due à l'épuisement des stocks de la production locale, et que dans dix jours les prix se rétabliront avec l'arrivée sur les étals de la tomate fraîche produite cette année. Concernant la grève des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique, le ministre de l'Agriculture a déclaré que les négociations avec leur Syndicat national (SNVFAP) sont en cours et leurs revendications seront concrétisées au fur et à mesure. «Etat a pris des mesures sur ce sujet, et les vétérinaires ont rejoint leurs postes suite à une réunion tenue avec les autorités concernées. Leurs problèmes professionnels seront pris en charge et réglés progressivement», a-t-il conclu.

Y. S.

DÉLIVRANCE DE VISAS

Des opérateurs allemands se plaignent, l'Algérie rassure

Plusieurs opérateurs allemands se plaignent des complications qu'ils rencontrent lors des démarches pour l'obtention des visas au niveau du consulat d'Algérie à Francfort. De nombreux témoignages font état de blocage, de longues attentes inexplicables, et de visas de très courte durée qui poussent les plus téméraires à tourner le dos à la destination Algérie. Pour bon nombre de nos interlocuteurs, la procédure n'a jamais connu de tels désagréments. «Avant, les demandes de visas étaient de simples formalités qui étaient traitées souvent sur place par le chef de poste. Mais depuis mars 2015, nous rencontrons les pires complications», explique un homme d'affaires qui intervient dans l'électronique, pourtant habitué aux voyages vers l'Algérie. Abondant dans le même sens, un autre opérateur regrette ce qu'il qualifie de «restrictions» et s'interroge sur les raisons qui poussent le consulat de Francfort à «privilégier la bureaucratie au détriment de l'image de marque du pays». «Même les dirigeants allemands de filiales installées en Algérie n'ont pas échappé aux longues attentes et aux visas de très courte durée. Beaucoup n'ont d'ailleurs pas pu prendre part aux différentes foires organisées en Algérie faute de visa. Vous avez certainement remarqué que les stands allemands étaient presque vides.» Notre interlocuteur cite le cas d'un ingénieur allemand qui attend son visa depuis plus de 10 semaines. «Un retard qui risque de coûter à son partenaire algérien une pénalité de 13 millions. Aucune explication ne lui a été donnée par les agents consulaires et encore moins par le chef de cette mission, qui reste injoignable», déclare notre interlocuteur. Lui aussi s'étonne que le traitement des demandes de visa au niveau du consulat algérien, qui était un exemple de facilitation, «devienne celui de la bureaucratie, utilisé souvent par les voisins pour détourner les investisseurs allemands de l'Algérie». Contacté, le chargé de la communication du ministère des Affaires étrangères, M. Benali Cherif, se dit surpris par de tels propos. «Toutes les directives du

ministère des Affaires étrangères sont claires et vont dans le sens de la facilitation des procédures de traitement des visas, surtout lorsqu'il s'agit des milieux d'affaires. Nos instructions vont également dans le sens de l'aide au partenariat et, à ce titre, les visas sont obtenus dans la journée et souvent pour une période de deux ans, de façon à permettre aux hommes d'affaires d'avoir tout le temps nécessaire pour monter leur projet», déclare M. Benali-Cherif, qui précise en outre : «Toutes ces instructions sont à chaque fois rappelées aux représentations diplomatiques, dont celle de Francfort.»

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères insiste, par ailleurs, sur l'attention particulière accordée par l'Algérie aux industriels et opérateurs économiques. «Nos instructions font état d'un intérêt soutenu aux hommes d'affaires qui doivent bénéficier d'un traitement privilégié», nous dit-il. Selon lui, il y a des pays avec lesquels l'Algérie entretient des relations particulières, dont l'Allemagne. «Les demandes de visas des Allemands ne passent pas par l'administration centrale, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'industriels. Elles sont toutes prises en charge localement et les réponses sont immédiates», précise M. Benali Cherif.

Visiblement, il y a problème au niveau du consulat d'Algérie à Francfort. Les révélations d'hommes d'affaires allemands ne sont pas fortuites. Elles dénotent un malaise auquel il faut mettre fin. Si aujourd'hui, ceux qui en ont fait les frais n'ont pas voulu s'identifier, c'est uniquement parce qu'ils savent que le problème réside à Francfort. Par leur dénonciation, ils veulent attirer l'attention des responsables à Alger et éviter ainsi de passer par les voies diplomatiques avec tous les risques que cela suppose. Il est donc plus qu'urgent de remettre les pendules à l'heure et d'éviter cette bureaucratie qui porte atteinte à l'image de marque du pays, en ces moments où il a le plus besoin d'attirer l'investissement étranger.

Salima Tlemçani

PUBLICITÉ

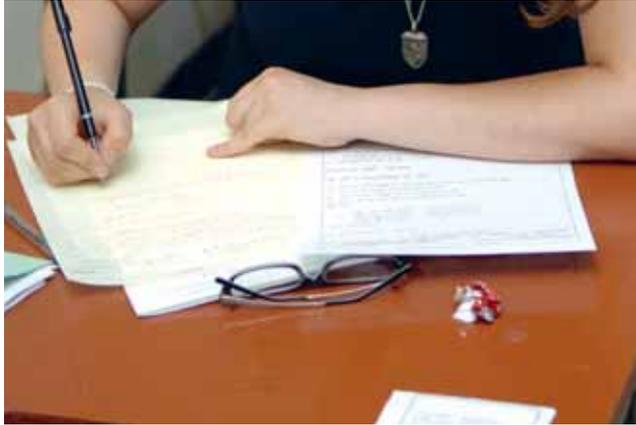
FUIITE DES SUJETS DU BACCALAURÉAT

Des cadres de l'ONEC sous les verrous

● L'expertise menée par les enquêteurs a permis de fournir la preuve que trois cadres de l'Office national des examens et concours ont transféré les sujets du baccalauréat quelques jours avant le début de l'examen.

L'enquête menée par les services de la Gendarmerie nationale quant à la fuite des sujets du baccalauréat vient de dévoiler ses premiers résultats. Selon une source très proche de l'enquête, les principaux auteurs sont déjà démasqués. Il s'agit de trois hauts cadres de l'Office national des examens et concours (ONEC). Il y aurait parmi ces trois accusés, selon la même source, des inspecteurs principaux de l'éducation. L'expertise menée par les enquêteurs a permis de fournir les preuves que ces trois cadres de l'ONEC ont transféré les sujets du baccalauréat quelques jours avant le début de l'examen. Selon nos sources, les cadres, écroués hier, risquent des peines de 15 ans pour «divulgaration de secret d'Etat» et «atteinte à l'ordre public».

Par ailleurs, cinq autres personnes ont été identifiées dans les wilayas de Bordj Bou Arréridj, Oran et Ain Témouchent, comme ayant participé à l'organisation de la fraude. Leur arrestation ne saurait tarder, assure-t-on. D'après les éléments de l'enquête, qui est toujours en cours, ces cinq individus auraient reçu les sujets des épreuves quelques jours avant le début de l'examen et les auraient distribués dans leurs régions.



La Gendarmerie nationale est sollicitée pour assurer le bon déroulement de la prochaine session

Des enseignants d'université et des directeurs de centre d'examen seraient aussi sur le banc des accusés. Selon une source judiciaire, sept personnes seraient placées sous mandat de dépôt et 11 autres sous contrôle judiciaire sur ordre du procureur de la République près le tribunal de Djelfa. C'est sur la base d'un rapport détaillé transmis par la Gendarmerie nationale sur les fuites signalées que les autorités ont défini les matières concernées par la session excep-

tionnelle prévue du 19 au 23 juin courant. Le même corps est sollicité pour assurer un bon déroulement de l'opération au niveau national. Une cellule de veille sécuritaire a été mise en place.

Pour mémoire, dans le cadre de cette enquête nationale qui a touché jusqu'à présent 27 wilayas, une cinquantaine de personnes, notamment à Sétif et Mostaganem, ont été auditionnées et présentées devant le procureur de la République ; la

plupart d'entre elles sont sous contrôle judiciaire. Des perquisitions ont été opérées dans leurs lieux de résidence et le matériel informatique utilisé, faisant l'objet de perquisition électronique, a été saisi et envoyé à l'Institut de criminologie et de criminalistique de la Gendarmerie nationale, à Bouchaoui (Alger) pour expertise. Dès le début, les regards s'étaient aussi tournés vers l'ONEC d'où les sujets auraient fuit.

Asma Bersali

AFFAIRE EL KHABAR

L'espoir d'un dénouement

Une nouvelle journée de suspense ! Reporté à plusieurs reprises depuis le début du mois de mai dernier malgré son «caractère urgent», le traitement de l'affaire du rachat du groupe de presse El Khabar par la société NessProd, contesté par le ministre de la Communication, Hamid Grim, pourrait être traité aujourd'hui, au tribunal administratif de Bir Mourad Raïs. Le juge en charge de ce procès sera au rendez-vous avec l'histoire. Sa décision dans cette affaire pourrait, de l'avis de plusieurs juristes, sauver l'honneur de la justice algérienne. Que fera-t-il ? Tranchera-t-il en faveur de la justice ? Validera-t-il la transaction pour mettre au journal *El Khabar* et à sa chaîne TV KBC de vaquer à leur mission d'informer leurs publics ? Cèdera-t-il devant les multiples pressions politiques qui seraient à l'origine des précédents reports du procès ? La réponse sera connue aujourd'hui. Mais selon des avocats et des juristes, le juge «devrait rejeter la requête du ministère ou, dans le pire des cas, se déclarer incompétent».

Le 25 mai dernier, les avocats de la défense avaient contesté, rappelons-le, la décision du juge de reporter l'audience sur demande des avocats de la partie plaignante. Ces derniers avaient introduit une nouvelle requête dite «d'intervention forcée», dans laquelle ils citent d'autres «mis en cause, en l'occurrence NessProd, et tous les actionnaires d'El Khabar». Une demande contestée par les avocats d'El Khabar qui considèrent «la décision du juge d'accepter la requête de la partie plaignante d'illégal». «Dans une affaire en référé, on ne peut pas changer de requête. Le juge aurait dû trancher en rejetant carrément cette affaire», explique un juriste.

IMPORTANT SOUTIEN POPULAIRE

Depuis le début de cette cabale judiciaire, *El Khabar* a gagné des milliers, voire des millions de soutiens. Des citoyens de plusieurs wilayas témoignent quotidiennement leur solidarité avec ce journal qui représente, à leurs yeux, l'une des dernières voix libres de la presse algérienne. Plusieurs pétitions sont lancées et signées par des centaines de personnes qui rejettent l'arbitraire et les pressions contre le groupe. L'élan de solidarité ne faiblit pas. Un mois après le début de l'affaire, les rangs des défenseurs de la liberté de la presse ne cessent de grossir. De nombreux journalistes, intellectuels et citoyens témoignent leur solidarité avec le quotidien et dénoncent des pressions politiques contre la liberté de la presse. Ils appellent également à sauver les centaines d'emplois dans le groupe El Khabar qui risquent d'être compromis par une éventuelle fermeture du journal et de la chaîne de télévision KBC. A mesure que la solidarité avec le groupe se renforce, le pouvoir tente de calmer le jeu. Après plusieurs semaines d'attaques contre le journal et son reprenneur, Issad Rebrab, les tenants du pouvoir et leurs soutiens parmi les partis politiques observent le silence ces derniers jours, sans doute en vue de mettre un terme à la tension qui a atteint son paroxysme.

Madjid Makedhi

BALISE

Par Omar Berbiche

Le pacte social, une coquille vide

Le pacte social — transformé en pacte de croissance sous l'effet des nouveaux défis économiques auxquels fait face le pays — est présenté comme le socle sur lequel le gouvernement compte s'appuyer pour mettre en œuvre son nouveau modèle économique, dont les grandes lignes ont été esquissées dimanche par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de la tripartite gouvernement-syndicat UGTA-patronat. La conclusion d'un pacte social ou de croissance s'impose en temps de crise pour relancer l'économie. Mais pour susciter une large adhésion des travailleurs et des partenaires sociaux à ce projet, il faudrait que l'Etat montre l'exemple et commence par s'appliquer à lui-même la cure d'austérité à laquelle on invite les Algériens. Les scandales en série, qui ont ébloué le pouvoir dévoilant le visage hideux de la gouvernance associée à la corruption dans sa forme institutionnelle, ne plaident pas pour la réussite de ce pacte. Que vaut sur le terrain un pacte qui n'implique pas l'ensemble des partenaires sociaux ? Rejetés, pourchassés, interdits de manifestation, les syndicats autonomes ne se sentent pas concernés par ce pacte qui s'est fait sans eux. Les grèves et les sit-in enregistrés au niveau de certains secteurs montrent bien que le front social est peu perméable aux chants de sirènes des politiques et des syndicats-maisons qui manœuvrent

derrière le dos des travailleurs. Un pacte social dans une conjoncture aussi difficile et incertaine doit engager toutes les forces vives de la nation et pas seulement les partenaires sociaux. C'est un pacte de solidarité nationale qui suppose la mobilisation de tous — partis, syndicats, patronat, travailleurs —, des objectifs clairement définis et une feuille de route avec un calendrier pour sa mise en œuvre. Tel qu'il a été pensé et conduit, le pacte économique et social n'engage que le cercle fermé des partenaires sociaux qui ont donné leur bénédiction au programme du gouvernement. Signe de la fragilité de ce pacte qui n'existe que sur papier, certains acteurs économiques siégeant à la tripartite ne se privent pas, à travers des déclarations, des positions de bousculer la cohésion de cet attelage nommé tripartite. Le dernier hiatus aura été l'annonce, à la veille de la tenue de la tripartite, par le patron du Forum des chefs d'entreprise (FCE) de la décision de prolonger l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Un scoop balayé d'un revers de main par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui avait indiqué, bottant en touche Ali Haddad, qu'un accord avait été scellé entre le gouvernement et les partenaires sociaux fixant l'âge de la retraite à 60 ans sous condition d'âge. Que s'est-il donc passé pour que les deux hommes se télescopent sur un dossier aussi sensible sur lequel il n'y a, selon toute apparence, pas

consensus ? Comment parler dans de telles conditions sur un pacte de croissance que l'on dit consensuel lorsque l'on s'aperçoit qu'il existe des divergences de fond dans l'approche économique de certains dossiers stratégiques comme la retraite ? Ahmed Ouyahia, le chef du Rassemblement national démocratique (RND) fait écho au patron des patrons, lui emboitant le pas sur la nécessité de prolonger l'âge de la retraite au-delà de 60 ans. Et pour mieux enfoncer le clou, il n'hésite pas à ramer à contre-courant du gouvernement sur la question du recours à l'endettement extérieur lui privilégiant la solution interne. Ces saillies relevées dans l'entourage même de l'attelage des forces censées soutenir le programme du gouvernement, conjuguées aux difficultés financières que connaît le pays et à la menace de l'embrasement du front social du fait des retombées de la crise ne manquent pas d'impacter négativement le pacte de croissance et le nouveau modèle économique du gouvernement. Investie de la mission impossible d'amortir les chocs sociaux, l'UGTA a réussi d'une certaine manière à éviter l'embrasement du front social grâce à la distribution de la rente. Avec la crise, elle n'aura aucun contrôle ni emprise sur les travailleurs menacés dans leur emploi. Le pacte social n'y pourra rien face à des revendications qui emporteront tout sur leur passage.

PROCÈS EN APPEL
DAOUD CONTRE HAMADACHE

Le juge prononce l'incompétence territoriale du tribunal d'Oran

Au final, le juge du tribunal d'Oran a cédé à la revendication de la défense, dans l'affaire qui oppose l'écrivain Kamel Daoud au prédicateur salafiste Abdelfatah Hamadache. En effet, alors que le verdict était attendu hier, contre toute attente, le juge a prononcé l'incompétence territoriale du tribunal d'Oran à statuer sur cette affaire, du fait que Hamadache réside à Alger et non à Oran. Pourtant, l'infraction a été commise dans un espace se voulant «virtuel», à savoir le réseau social facebook, où ce prédicateur islamiste a appelé l'Etat, en décembre 2014, à appliquer la charia contre Kamel Daoud en lui ôtant la vie. Joint par téléphone, l'avocat de Kamel Daoud, Abdelrazek Fodil, nous a déclaré : «Pour être honnête, je m'attendais à tout sauf à ce que le juge prononce l'incompétence territoriale du tribunal d'Oran. Je considère que c'est un recul de la justice dans cette affaire.» Il faut rappeler, en effet, que l'affaire Daoud-Hamadache a déjà été jugée en première instance, en mars dernier, et l'imam salafiste avait été condamné à 6 mois de prison, dont 3 ferme, et à une amende de 50 000 DA. Le tribunal d'Oran va donc transmettre ce dossier au parquet général d'Alger, à la suite de quoi un tribunal sera désigné pour se charger de cette affaire. En toute logique, ce sera le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger-Centre, qui devrait s'en charger, nous explique-t-on.

Akram El Kébir

LES TRAVERSÉES MIGRATOIRES DANS L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE DE SALIM CHENA

Déni d'appartenance et marché noir de la hargra

● «En Algérie, aucun Subsaharien reconnu par l'antenne algérienne du HCR ne l'est par le Bureau algérien de protection des réfugiés et apatrides.»

Les traversées migratoires dans l'Algérie contemporaine est le titre d'un ouvrage capital signé Salim Chena, chercheur associé au laboratoire Les Afriques dans le monde (CNRS, Sciences Po Bordeaux). L'ouvrage, qui vient de paraître aux éditions Karthala, à Paris, est tiré, faut-il le souligner, d'une thèse de doctorat en sciences politiques soutenue par l'auteur en 2011 à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). La force et l'originalité de ce livre tiennent au fait qu'il casse la dichotomie (presque discriminatoire) entre «émigrant national» et «immigrant étranger». A ce titre, il explore rigoureusement les modalités migratoires en croisant les mobilités d'origine subsaharienne qui transitent par l'Algérie et les mobilités depuis l'Algérie sur le mode hargra à destination de l'Europe. En outre, Salim Chena (dont on connaît la compétence intellectuelle et la sensibilité empathique et communicative) allie avec élégance langage théorique et épistémologique et matériau empirique. De fait, pour les besoins de sa thèse, le chercheur a mené des enquêtes ethnographiques très fouillées entre 2008 et 2011 à la rencontre des migrants. Son long périple l'a conduit à Tamanrasset, Alger, Annaba, Sidi Salem, Oran, Aïn Turck, Maghnia, Oujda et Rabat. Il a recueilli à l'occasion les récits de vie de 53 exilés ou candidats à l'exil. Salim Chena part du constat que «les migrations internationales sont habituellement, et trop simplement, expliquées par des facteurs extérieurs à leurs protagonistes. Les causes ainsi envisagées des mobilités humaines sont multiples : pauvreté, chômage, violences multiformes, crise politique aiguë, conflit armé, crise écologique aux diverses conséquences...» Au-delà de ces mobiles constamment invoqués, Salim Chena insiste sur la nécessité ontologique de «rendre l'exil aux exilés» en récusant farouchement les schémas «essentialistes». Dans les deux premiers

chapitres, l'auteur s'attache à déconstruire les représentations médiatiques et l'appareil discursif produits à l'endroit de ce que l'on désigne par les «migrations irrégulières» (ou «clandestines»). Il relève à ce propos une concordance pointilleuse entre la rhétorique officielle et le traitement médiatique réservé aux migrants, avec, à la clé, une forte propension à la criminalisation et la «sécuritisation» (emprise du discours sécuritaire) à l'égard notamment des demandeurs d'asile subsahariens. «La première étape de cette guerre psychologique faite aux migrants consiste à fonder une opposition irréductible entre 'eux' et 'nous', donc à les séparer et à les opposer aux 'autres' et, in fine, à les instituer comme 'nos ennemis' potentiels. Pour cela, il convient d'essentialiser certaines caractéristiques menaçantes attribuées aux exilés, de déshumaniser l'exil comme expérience sociopolitique en créant un exilé mythique et une mythologie de l'exil», dissèque l'universitaire. Dans les deux chapitres suivants, il est question de «marchandisation» et de «marché noir de l'exil». Le chercheur montre comment les parcours migratoires qui étaient au début autonomes et «artisansaux» ont donné lieu à des filières organisées. Parallèlement, la pression des Etats, notamment sous l'impulsion de l'Union européenne, a poussé à l'émergence de différents acteurs dans les rouages même des institutions, qui vont tirer de gros bénéfices de cette «économie informelle de la mobilité» moyennant le couple «répression-corruption». Ce business a engendré une forme de «réification objective des exilés par le détournement des premières filières de la migration irrégulière – maîtrisées par les exilés eux-mêmes – dans le sens d'une marchandisation de l'exil : celle-ci offre, dans le cadre d'une mise en irrégularité des exilés par le droit, des bénéfices secondaires à différents acteurs allant des logeurs (ou bailleurs) aux forces de sécurité en passant par

les réseaux de passeurs organisés. Les exilés sont ainsi pris dans un marché captif de la mobilité», observe le chercheur. Dans le cinquième chapitre intitulé «De l'asile à l'exil : déni de reconnaissance envers les exilés», l'auteur décortique le dispositif de prise en charge des réfugiés en faisant remarquer : «En Algérie, aucun Subsaharien reconnu par l'antenne algérienne du HCR ne l'est par le Bureau algérien de protection des réfugiés et apatrides.» Le chercheur pose la «question du déni de reconnaissance de l'exil comme expérience douloureuse et celle du déni d'appartenance qu'elle induit par la disqualification du discours des exilés». L'ouvrage est ponctué de témoignages saisissants qui disent la violence de ce bannissement. Analysant la structure socioéconomique des migrations hargra, le politiste relève : «Tandis qu'au départ la somme à débiter pour émigrer se partageait aisément entre amis en mettant en commun les diverses ressources de chacun, la hausse des prix des moyens de l'émigration, elle-même causée par la hausse de la demande, a favorisé l'apparition de nouveaux acteurs, les 'entrepreneurs'. Se sont développés dans les villages maritimes des ateliers clandestins de fabrication de bateaux dont le sérieux laisse parfois à désirer quant à la qualité du produit.»

«NO RIGHTS LAND»

L'auteur termine en inscrivant les problématiques migratoires dans une perspective géopolitique où les intérêts des Etats, notamment de la zone Frontex, écrasent tout sur leur passage : «En dernier lieu et en complément d'une approche 'par le bas', écrit Salim Chena, il est nécessaire de souligner l'importance de la politique internationale dans la réification des exilés.» Citant l'attitude de notre gouvernement, il dira : «L'alignement plus tardif d'Alger sur les normes européennes de

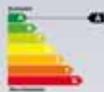
contrôle des migrations par l'adoption de deux lois en 2008 et 2009 peut se comprendre, d'une part, par sa volonté de rattraper son retard relatif en terme de coopération migratoire avec l'Union européenne et, d'autre part, de couper court aux externalités des mouvements des hargra et des Subsahariens sur et à partir de son territoire. En effet, le phénomène des hargra donnait à voir la face défavorable d'un régime se vantant de posséder près de 200 milliards de dollars de réserves de change pour financer son développement ; de même, des organisations non gouvernementales, ou encore le département d'Etat américain, mettaient en évidence la situation précaire des exilés subsahariens en Algérie.» «La chosification des exilés prend alors sa pleine et entière signification politique ; les bénéfices secondaires de la criminalisation des migrations, soit de la production sociopolitique de l'irrégularité migrante, profitent également aux Etats, quand bien même ceux-ci, par leur fonctionnement, produisent le désir de partir.» Et de conclure : «Finalement, la mise à jour de ces contradictions amène à repenser dialectiquement les mouvements migratoires, les personnes qui les réalisent et les institutions sociopolitiques qui leur font face. C'est alors une prophétie autoréalisatrice, un cercle vicieux qui provoque la relégation dans les marges de la légalité des exilés, la mise en place d'un marché noir de l'exil, l'opportunité de prédatations multiples sur des individus vivant dans un no rights land sans questionner ni les conséquences humaines et sociales de ces pratiques et politiques, ni les intérêts sous-jacents qui président à leur reproduction. La réification de l'exil et des exilés est donc la dépossession de leur force de mobilité puis son retournement, mais aussi et surtout l'établissement des bases nécessaires à son dépassement.»

Mustapha Benfodil

Retrouvez le confort et la sérénité de votre intérieur



Série E



CLASSE ÉNERGÉTIQUE 'A'



Compresseur Tropicalisé jusqu'à 52°C



Follow me



Engine Protect



GOOD DESIGN AWARD 2015



Climatiseur Brandt à partir de 28 690 DZD TTC (New Palmera 9000Btu)

Brandt STORE HYDRA
021 90 00 42
060 77 50 54 24

Brandt STORE BEZ
023 93 40 73

Brandt STORE EL EGLIMA
034 47 15 34

Brandt STORE TLEMCCEN
043 70 02 24

Brandt STORE KOUBA
021 70 02 82

Brandt STORE BLIDA
025 22 50 05

Brandt STORE ANNABA
034 60 00 15

Brandt STORE BEL ABBES
040 54 07 40

Brandt

Pour tous les jours et même les autres.

RETOUR SUR LES LIEUX APRÈS L'INCENDIE DU 28 MAI

Le port de Sidi Fredj à vau-l'eau

Suite de la page 1

Du joyau conçu par l'architecte Fernand Pouillon, il ne subsiste que des bâtisses aux murs enlaidis par l'absence d'entretien et de prise en charge dignes d'un lieu de son histoire et de sa valeur touristique. Difficile de ne pas faire le parallèle entre ce que fut ce lieu il y a peine deux décennies et ce qu'il est devenu aujourd'hui. On ne le franchit plus du même pas enthousiaste d'il y a quelques années pour voir de beaux bateaux amarrés au niveau du port de plaisance. On y entre aujourd'hui comme par effraction et avec un étrange sentiment d'inconfort dans cet endroit désormais livré à une petite mafia qui a prospéré durant la décennie noire et a fini par y élire domicile et marchander de tout sans être inquiétée.

L'INCENDIE, UN SOS DE LA MARINA

Dans la soirée du samedi 28 mai, un incendie s'est déclaré dans une des embarcations du port de plaisance. Bilan : une vingtaine de bateaux partent en flammes. Des vedettes et des voiliers ont eu la soirée entière pour se voir réduits en cendres et couler devant les regards effarés et impuissants de leurs propriétaires. L'enquête se poursuit pour déterminer les causes du départ des flammes et qui demeurent inconnues à ce jour. Un court-circuit pour certains, un fumigène pour d'autres, ou un anniversaire un peu trop festif dans l'un des bateaux, chacun y va de sa thèse, mais aucune n'est encore confirmée. La certitude est quant à elle totale sur l'absence de moyens de sécurité et d'intervention efficaces et rapides du personnel chargé de la quaiétude du port. Au-delà des résultats de l'enquête et du triste sort qui a touché des embarcations qui ornaient de leur présence le port de plaisance, l'incendie a eu comme l'effet d'un SOS lancé par la marina de Sidi Fredj pour alerter sur ce qu'il est advenu de sa condition. Un cri poussé dans le silence de la nuit par ce joyau pour appeler à l'aide, un rappel qu'Alger ne doit pas tourner le dos à son histoire et ses joyaux. Une semaine après les flammes du samedi soir, nous décidons de nous y rendre et voir de près ce qu'est devenu le port de Sidi Fredj.

La parure est bien là, intacte comme au temps de Pouillon : bâtiments, places, port, jetées et digue, mais l'âme n'y est plus. La fameuse carte postale de la marina algéroise renvoyant de vives et pétillantes couleurs d'un été qui rit n'est plus au rendez-vous. En lieu et place, nous retrouvons un triste décor d'une marina qui perd de jour en jour sa vocation de fenêtre maritime. Le blanc éclatant des murs de jadis a laissé place à l'érosion et à la corrosion. Les bateaux en amarrage ne renvoient pas cette ancienne image de trancheurs de vagues venant goûter au repos après de longs périples en mer. Ils semblent porter le deuil ! La tristesse se lit sur ces coques qui n'ont plus goûté au sel de la mer depuis de très longs mois. Quelques courageux visiteurs semblent résister à l'envie de décrocher avec ce décor de désolation et reviennent toucher du regard au rêve de la plaisance à Alger. Le pavé a quant à lui échappé à

● Dans la soirée du samedi 28 mai, un incendie s'est déclaré dans une des embarcations du port de plaisance. Bilan : une vingtaine de bateaux consumés par les flammes. Des vedettes et des voiliers ont mis la soirée entière pour se voir réduits en cendres et couler devant les regards effarés et impuissants de leurs propriétaires.

l'insalubrité. Un habitué des lieux nous dit qu'il a été nettoyé la veille. «Ce n'était pas arrivé depuis très longtemps», nous affirme-t-il. Hasard ou nettoyage de circonstance ? Nous vîmes en tout cas un véhicule de l'ambassade de France surgir et stationner au niveau du port. L'ambassadeur, Bernard Emié, descend du véhicule, se dirige vers le lieu de l'incendie, constate les faits, puis s'en va. Une visite bien singulière sur ce lieu où l'histoire liant l'Algérie à la France a commencé. Un groupe de touristes français arrive sur les lieux quelque temps plus tard. Composé visiblement d'anciens pieds-noirs, le groupe de visiteurs d'un âge avancé faisait remonter à la mémoire le souvenir du lieu comme il était avant. Nous hâtons nos pas pour arriver au niveau du dernier quai du port, lieu de l'incendie. Un petit bateau calciné donne le signe que le feu est passé par là. Des ouvriers s'activent pour nettoyer le quai, construire des niches et installer des poteaux électriques. Ils tentent d'effacer les traces de l'incendie du samedi soir. Ils ne sont toutefois pas arrivés à enlever les épaves des 23 bateaux couchés sous l'eau du bassin d'amarrage. Leurs cendres couvrent le bassin et on arrive même à apercevoir la coque de certains et le mât calciné d'autres.

«J'AI PERDU MON BÉBÉ»

«Voyez, ce sont mes deux enfants ; celui-là c'est le plus grand et l'autre le petit», nous dit en montrant des débris flottants en surface et en essayant de reconnaître l'épave de son bateau un des propriétaires de bateaux incendiés dans la soirée du samedi 28 mai. L'homme est désespéré et nous lance : «Comment ose-t-on dire que c'est bien fait pour nous ! Que savent-ils de ce que j'ai dû faire pour pouvoir m'offrir ce plaisir de naviguer ? J'ai trimé et travaillé dur, j'ai préféré m'acheter un bateau au lieu d'avoir je ne sais quelle luxueuse villa...» Troublé et ému devant la perte de «ses bébés» comme il les appelle, l'homme peste : «Est-ce de ma faute si j'aime sortir en mer et fuir une terre invivable et livrée à la rapine ? Comment peut-on se réjouir de voir des bateaux couler ?» L'homme a eu vent de certains commentaires sur les réseaux sociaux associant les bateaux à des signes de richesse et de profit des représentants du pouvoir. «Mais je n'ai rien à voir avec le pouvoir moi, leurs yachts ne sont pas là à Sidi Fredj, il faut aller les chercher sur les côtes de la Méditerranée du nord», renchérit-il, en colère. Assis autour d'une table à la terrasse d'un café, un groupe de plaisanciers regardent leurs embarcations et se rappellent de cette nuit du samedi où la direction du vent a évité au port de Sidi Fredj de disparaître. «Nous sommes tristes pour ceux qui ont perdu leurs bateaux, on est bien placés pour connaître l'attachement qu'ils

peuvent avoir avec ces moyens d'évasion maritime», nous disent-ils à l'unisson avant d'affirmer que la direction du vent a été favorable à la préservation de ce site. «Si le vent avait été de nord ou de nord-est, les flammes auraient touché tous les quais et les bâtiments résidentiels autour», affirment nos interlocuteurs qui sont arrivés sur les lieux le soir du drame dès qu'ils ont été alertés. «Nous sommes même arrivés avant les secours et les pompiers, nous avons tenté de sauver les bateaux, mais malheureusement le manque de moyens de secours nous a empêché d'épargner ce drame.» Le port n'est pas équipé de bouches d'eau qu'on essayait de l'éteindre», nous disent les témoins. Un comble ! En pleine fenêtre sur la mer, l'absence de moyens de secours en cas d'incendie est très inquiétante. Les amoureux de la mer crient au scandale. «Une dizaine de canions de la Protection civile sont arrivés, mais sans les équipements qu'il faut... Ils regardaient nos bateaux couler et n'osaient pas intervenir sous prétexte qu'ils n'avaient pas de tuyaux, ni d'eau», nous disent des témoins choqués par l'inefficacité de l'intervention des pompiers.

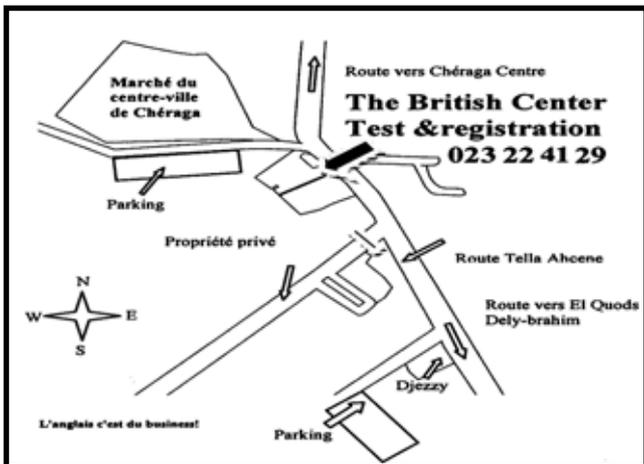
PORT ENSABLÉ ET ABSENCE DE BOUCHES D'INCENDIE

«Ce n'est que vers 1h qu'ils ont pensé à acheminer un dispersant, mais c'était trop tard... Les agents de sécurité du port n'ont rien fait, ce sont les jeunes qu'on traite de voyous qui n'ont pas eu peur d'affronter le feu et tenter de l'éteindre», nous dit-on encore. Pis encore, les plaisanciers n'ont pas pu libérer leurs bateaux et les faire sortir à cause de l'ensablement au niveau du port. «Cet ensablement dure depuis deux ans, nous sommes bloqués ici et nous ne pouvons pas sortir en mer. C'est d'ailleurs à cause de cette situation d'ensablement qu'un remorqueur n'a pas pu venir apporter les secours le soir du drame. Si la passe d'entrée n'était pas ensablée, des secours seraient venus d'ailleurs comme ce remorqueur qui est équipé pour éteindre l'incendie avec ses jets d'eau», affirment les plaisanciers en appelant à une opération de dragage urgente. Pour nos interlocuteurs, il y a une grave défaillance dans la gestion du port qui mène à chaque fois à des incidents et des drames. «Le port souffre de l'absence de normes et de moyens de gestion efficaces. Depuis 2010, nous n'avons cessé d'alerter sur les risques qu'un tel laisser-aller pouvait engendrer... Dans la soirée du samedi, nous avons eu la preuve de cette grave défaillance et heureusement que le vent

a changé de direction, sinon on aurait déploré la destruction de toute l'infrastructure portuaire avec pas moins de 150 morts», affirment nos interlocuteurs plaisanciers. «Doit-on à chaque fois nous en remettre aux aléas de la météo et au destin pour gérer cette infrastructure et les biens de la collectivité nationale ?» se demandent-ils. Et d'ajouter : «La gestion de la marina, telle qu'elle est pratiquée à ce jour, a montré ses limites et appelle à des mesures correctives urgentes en termes de placement et de gabarit de bâtiments le long des quais, de normes de sécurité, de brachement de toutes les servitudes, les bâtiments amarrés sans moyens de propulsion, l'octroi de droits de paiement et de frais d'amarrage à des bâtiments sans renouvellement de rôle, présences de nombreuses épaves, blocage du couloir d'oxygénation du port et de circulation de l'eau de mer, rejets d'huiles...»

UNE MARINA LIVRÉE À L'ABANDON

Tout en dénonçant l'image de «nantis» qu'on leur colle, les plaisanciers lancent un SOS pour sauver la marina de la mauvaise gestion et de la mafia. «Il y a des bateaux qui coûtent beaucoup moins cher que les voitures luxueuses qui polluent nos routes. Et même moins cher que des jet-ski qui ne sont pourtant pas assujettis à la taxe annuelle que nous sommes obligés de payer, et ce, que nos bateaux soient à l'arrêt ou non. Une taxe qui varie de 150 000 DA à 360 000 DA, sans compter le droit d'amarrage», signalent les plaisanciers en se demandant où va l'argent de cette taxe puisqu'ils n'ont en retour ni la garantie de la sécurité ni la protection de leurs biens. Et de préciser : «Quand nous sortons en mer, on sauve des vies ; par contre, leurs jet-ski font des victimes.» Autre fait dénoncé par les propriétaires de bateaux, les vols récurrents au niveau du port. «Il n'y a pas de sécurité, plusieurs vols ont été signalés, mais rien n'a été fait pour nous garantir que nos bateaux sont protégés.» De plus, si le nombre officiel d'embarcations immatriculées est entre 400 et 500, c'est carrément le double qui est amarré. «Il y a un vrai trafic de places au vu et au su de tous», nous dit-on. La vente illégale de places dans le bassin se fait au grand jour. Pour 50 millions de centimes, une barque est délogée vers le «quai cimetière» et remplacée par une autre dans les quais valides ; d'autres sont amarrés en deuxième ou troisième position. «D'autres peuvent garder les bateaux chez eux et ne les ramènent qu'en été, mais ils sont tout de même immatriculés à Sidi Fredj.» Un autre type de trafic s'opère aussi à quelques mètres du poste de la gendarmerie ; des femmes vendent leurs charmes dans un café de la marina, même en plein jour. «L'opacité semble profiter à tous», nous disent des habitués du port. «C'est malheureux qu'une telle vitrine sur le tourisme soit ainsi transformée en lieu où tout trafic prospère», pestent des amoureux de la mer. La destination Algérie a été retirée du «bloc marine», ce qui veut dire que le pays est fermé aux plaisanciers du monde pour absence de conditions d'accostage. Avec 1600 kilomètres de côtes, il y a de quoi avoir honte. N.B.



The group des universités d'Etat de Russie - RACUS vous invite à

ETUDIER EN RUSSIE

الرسة في روسيا

Inscription aux programmes de Licence, Master, Doctorat, Résidant dans plus de 500 filières enseignées en russe, français et anglais dans 20 universités prestigieuses d'Etat de Russie.

Médecine générale (en russe, français, anglais); Pharmacie (en russe, français, anglais); Médecine dentaire (en russe, français, anglais); Médecine vétérinaire; Sciences techniques; Informatique; Biologie; Chimie; Pétrochimie; Technologie d'information; Ingénierie; Management; Télécom; Mécanique; Génie civil; Architecture; Industrie du pétrole et du gaz; Aviation; Construction navale et navigation maritime; Journalisme; Sports; etc. Graduation et post graduation dans toutes les branches.

LES ETUDES SUPERIEURES EN RUSSIE: UN INVESTISSEMENT SUR POUR VOTRE CARRIERE!

ETUDIER EN RUSSIE

Frais d'études en langue russe: 2000 à 3000 USD par an
Frais d'études en langues étrangères: 2500 à 4500 USD par an
Frais d'hébergement: 100 à 1000 USD par an

Pour les inscriptions, veuillez contacter:
Email: racusalgerie@gmail.com
Tél.: 06 69 00 72 04 / 06 96 53 01 77
Avenue Houari Boumediene, Immeuble C n°33 A, Skikda, Algérie

WWW.EDURUSSIA.RU

MALGRÉ UNE CONJONCTURE DIFFICILE

Alliance Assurances garde la forme

● Dans ce contexte macroéconomique pour le moins difficile et des conditions adverses d'exercice de son métier d'assureur, la compagnie affiche un taux exceptionnel de 56% de distribution de son résultat net au regard des usances internationales (pas plus de 30%).

L'année 2015 a encore souri à l'assureur Alliance Assurances, alors que le marché, plus particulièrement la branche auto, subit les contrecoups de la crise de la filière automobile. Les profits d'Alliance Assurances ont légèrement grimpé durant l'exercice écoulé, s'établissant à 4,431 milliards de dinars contre un chiffre d'affaires de 4,426 milliard de dinars en 2014, soit une progression de 0,11% sur une année. Les niveaux des bénéfices brut et net restent solides, se chiffrant respectivement à 444 et 363 millions de dinars en 2015. Le montant de dividendes distribués est de 203 millions dinars, soit 56% du résultat, apprend-on auprès de l'assureur. Les résultats sont pour le moins précieusement, à l'heure où des assureurs de la place broyaient du noir sur le terrain, notamment de la branche automobile, très affectée par à la fois un taux de sinistralité élevé, un recul drastique des nouvelles immatriculation et une prime qui reste figée depuis maintenant plusieurs années. Alliance Assurances fait mieux qu'un marché tourmenté. D'ailleurs, dans ce contexte macroéconomique pour le moins difficile et des conditions adverses d'exercice de son métier d'assureur, la compagnie affiche un taux exceptionnel de 56% de distribution de son résultat net au regard des usances



Alliance Assurances a su maintenir un niveau de dividende élevé

internationales (pas plus de 30%) avec un dividende distribuable de 35 DA par action au titre de l'exercice 2015, préservant ainsi l'intérêt de ses actionnaires. Alliance Assurances profite d'une modification de la structure de son portefeuille clients et son mix produits. Lequel réajustement lui a permis de se mettre à l'abri de la crispation du marché automobile, lui-même victime d'une vigilance naissante quant à la nécessité d'endiguer l'emballlement des importations sur fond de baisse des recettes pétrolières. Outre la diversification de son portefeuille clients et de ses produits, Alliance Assurances s'est investie dans

«l'amélioration de sa gestion opérationnelle à périmètre constant, dégageant ainsi une meilleure rentabilité interne», lit-on dans un communiqué sanctionnant les travaux de l'assemblée générale annuelle de l'entreprise. Celle-ci a également «entrepris une politique de gestion active des provisions réglementaires afin d'augmenter la rentabilité financière globale (résultat opérationnel + rendement financier de ces placements)», lit-on dans le même communiqué.

Avec ce virage vers un management opérationnel plus efficient et une structure clients et produits plus variée, Alliance Assurances pointe au rang

des assureurs les moins affectés par la crise. La seule compagnie d'assurance à être cotée à la Bourse d'Alger, en attendant la CAAR, annoncée pour le second semestre de l'année, Alliance Assurances a su maintenir un niveau de dividende élevé (7% de rendement sur le cours moyen de l'action de 500 DA). Ainsi, l'assemblée générale réunie à l'hôtel Oasis (Alger) le 5 juin dernier a approuvé la distribution de 35 DA par action sur l'exercice 2015. Ces dividendes seront mis en paiement avant le 15 du mois en cours, lit-on dans le communiqué sanctionnant l'assemblée générale de dimanche dernier. *Ali Titouche*

COMPLEXE DE BELLARA

Elecnor décroche deux contrats

Le groupe espagnol d'ingénierie et d'électricité Elecnor a remporté deux contrats au sein du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) pour 154 millions de dollars, a annoncé la compagnie dans un communiqué publié sur son site officiel. Il s'agit de la réalisation des équipements auxiliaires (BOP) du complexe pour 150 millions de dollars et du développement d'une station de traitement de l'eau pour 4 millions supplémentaires. Le délai d'exécution du premier contrat confié à la société espagnole, présente en Algérie depuis 2006, est estimé à 28 mois, a ajouté la même source. La création du complexe sidérurgique de Bellara est le fruit d'un accord conclu fin 2013, après deux ans de négociations, par la société publique Sider et le Fonds national d'investissement avec la société Qatar Mining International. La partie algérienne détient 51% du capital d'Algerian Qatari Steel, les 49% restants se trouvant entre les mains de la société qatarie. L'investissement total dans le complexe sidérurgique de Bellara s'élève à 2 milliards de dollars. La capacité de production du complexe industriel atteindra, dans un premier temps, 2 millions de tonnes d'acier par an avant d'être portée à 5 millions de tonnes. La mise en service de l'usine, dont la production sera destinée au marché intérieur, permettra une réduction substantielle des importations d'acier de l'Algérie, qui représentent 10 milliards de dollars par an. *H. L.*

ARABIE SAOUDITE

Vaste plan de diversification économique

Le gouvernement saoudien a livré, hier, les détails de son plan d'action visant à diversifier l'économie du royaume et à la libérer de sa dépendance aux revenus des hydrocarbures avec pour objectif de créer 450 000 emplois dans le secteur privé d'ici 2020. Le Programme de transformation nationale (PTN) 2020 est l'une des déclinaisons de Vision 2030, un vaste chantier présenté en avril par le vice-prince héritier Mohammed Ben Salmene, fils du monarque saoudien, qui mène les réformes. Dans le cadre du PTN, 543 initiatives incombant à 24 entités gouvernementales seront lancées pour un coût de 270 milliards de riyals (63,4 milliards d'euros) au cours des cinq prochaines années, a déclaré le secrétaire d'Etat Mohammed Al Sheikh lors d'une conférence de presse à Jeddah (ouest). Le programme prévoit de réduire la part des salaires de la Fonction publique dans le budget à 40% en 2020 contre 45% actuellement, selon les responsables. Le gouvernement compte améliorer la compétitivité du secteur de l'énergie, doubler la production de gaz naturel et augmenter les exportations de produits non pétroliers, a affirmé le ministre de l'Énergie, de l'Industrie et des Ressources minières, Khaled Al Faleh. Selon lui, les exportations de produits non pétroliers devraient passer d'ici 2030 de 185 milliards à 300 milliards de riyals (de 43,4 à 70,4 milliards d'euros). Parmi ses objectifs, l'ambitieux chantier Vision 2030 vise à réduire le chômage, augmenter la participation des femmes à la vie active, stimuler les contributions économiques du secteur privé et développer des activités culturelles et de divertissement. Vision 2030 prévoit aussi la cession de moins de 5% du géant pétrolier public Saudi Aramco. L'argent généré par cette vente sera intégré dans un fonds d'investissement doté de 2000 milliards de dollars (1760 milliards d'euros), le plus grand au monde. Les bénéfices tirés de ce fonds aideront à trouver une alternative aux recettes pétrolières qui ont baissé de moitié depuis 2014, sous l'effet de la chute des prix du brut. Le ministre de l'Énergie a déclaré que son pays serait à l'avenir un «grand compétiteur dans le secteur des énergies renouvelables», qu'il lancerait des projets «massifs» pour produire plus de gaz et qu'il s'emploierait à augmenter les exportations non pétrolières. La capacité de production de pétrole restera inchangée à 12,5 millions de barils par jour d'ici 2020, selon le PTN. Le programme prévoit un complexe international de construction navale, des parcs industriels, le développement du tourisme sur les îles Farasan en mer Rouge, la privatisation de la poste... *R. E.*

ENTRÉE EN BOURSE DE AÏN EL KEBIRA

Un taux de souscription de 3,4%

● L'entreprise espère, via cette opération, lever des fonds lui permettant de financer la réalisation de sa nouvelle ligne de production d'une capacité supplémentaire de 2 millions de tonnes/an de ciment.

La cimenterie de Aïn El Kebira souffre d'un manque d'engouement à son opération de vente de 11 846 000 actions nouvelles lancée depuis le 15 mai dernier. A une semaine de la fin de la période de souscription, le taux n'a pu atteindre les 5%, selon certaines sources du marché financiers. A jeudi 2 juin, le taux de souscription à l'OPV de Aïn El Kebira était de 3,4% seulement, 21 jours après le lancement de l'opération. Les perspectives sont clairement incertaines pour l'offre de la Société des ciments de Aïn El Kebira (SCAEK). Elle intervient à un moment où le peu d'investisseurs intéressés par les placements boursiers s'orientaient plutôt vers l'emprunt obligataire national, l'offre la mieux rémunérée et la moins risquée du marché. Une tension se fait sentir également sur le marché secondaire, où les banques de la place valent désormais avec une baisse patente des liquidités. Entre l'offre de Aïn El Kebira et les pressions du ministère de tutelle pour que l'emprunt obligataire lancé le

17 avril par l'Etat ne fasse un flop, les banques de la place ont tout de suite fait leur choix, d'où la panne de souscription à l'offre de la SCAEK. L'opération de souscription en Bourse vise une augmentation de 35% du capital social de la cimenterie publique à travers l'émission de nouvelles actions à prix fixe de 1600 DA/titre. Un total de 11 846 000 actions nouvelles de la cimenterie ont été mise en vente pour une valeur de 18,95 milliards de dinars.

L'entreprise espère, via cette opération, lever des fonds qui lui permettront de financer la réalisation de sa nouvelle ligne de production d'une capacité supplémentaire de 2 millions de tonnes/an de ciment. L'opération vise aussi l'optimisation des coûts de production et la diversification de sa gamme de produits. L'objectif risque de ne pas être rempli si l'offre de vente n'aboutit pas. L'opération est loin d'être au bout du chemin, de l'avis même de certains responsables du marché financier. Les difficultés de

la SCAEK sur le chemin de la Bourse ne sont pas dues uniquement à un défaut d'emballlement des épargnants et à la concurrence menée par l'emprunt obligataire national. Non seulement l'entreprise a choisi un mauvais timing pour le lancement de son offre, mais elle a également peu investi dans l'aspect marketing et communication, traditionnellement déterminant dans pareilles opérations. Les résultats sont indicateurs d'une tendance vers un cuisant échec. Certains se demandent si le groupe GICA reprendra les actions mises en vente. Il est clair que si au bout d'un mois, le taux de souscription reste à des niveaux aussi bas, une prorogation des délais est envisageable. Il serait ensuite permis d'invoquer les scénarios prévus par le groupe GICA en cas d'échec de l'opération. Voir le dernier arrivé peiner à réussir sa cotation, ce n'est sans doute pas un bon signal pour les autres entreprises qui sont actuellement dans les starting-blocks.

Ali T.

PUBLICITÉ

Sté de production industrielle implantée à Alger

RECRUTE :

- Un (01) responsable marketing longue expérience.
- Un (01) responsable trade marketing avec expérience.

Transmettre CV à : cv.recruit.12@gmail.com

PÉTITION D'EL KHABAR

CRI DES HOMMES LIBRES POUR DÉFENDRE L'ALGÉRIE DES LIBERTÉS

Le gouvernement a déclaré, par le biais de son ministre de la Communication, une sale guerre contre le journal *El Khabar*. A travers *El Khabar*, c'est une guerre qui est déclarée contre les titres de la presse indépendante, la liberté de la presse et les droits de l'homme en Algérie. Les événements se sont accélérés en moins d'une semaine et le journal *El Khabar* s'est retrouvé dans une bataille politique sous couvert juridique. Le hasard a fait que cela coïncide avec le 3 mai, Journée internationale de la liberté d'expression, un des principes fondamentaux des droits de l'homme. Un principe qu'*El Khabar* considère comme référence principale de sa ligne éditoriale de laquelle il n'a pas dévié, quels que soient les circonstances et les chantages. *El Khabar*, qui est

né dans un climat politique particulier, est l'un des acquis des événements d'Octobre 1988. Il a fait ses premiers pas dans une conjonction difficile, durant laquelle des journalistes ont sacrifié leur vie pour la consécration de la démocratie, de la liberté d'opinion, de pensée et d'expression. *El Khabar* a mené, durant cette période, des batailles contre des groupes sanguinaires et obscurantistes et à plusieurs occasions contre les autorités publiques (publicité, contrôle et poursuites judiciaires, fermeture de sources d'information et redressements fiscaux). Grâce à son ancrage dans les milieux sociaux, *El Khabar* a réussi à gagner ces batailles, car son unique appui est le citoyen de l'Algérie profonde. Et personne d'autre. En réponse à cette campagne

féroce que mène le ministre de la Communication contre le journal *El Khabar*, et à travers lui tout journal libre et noble et tout journaliste libre, nous, signataires de cette pétition, exprimons notre refus absolu de la position du ministre de la Communication ou de toute autre partie visant à étrangler ou à tuer toute presse libre. Nous dénonçons avec force ces pratiques staliniennes et nous exprimons notre refus de toutes les pressions que subit *El Khabar*. Nous exigeons, également, que cessent tous les harcèlements qui visent la presse et les journalistes. Nous œuvrons à améliorer les acquis de la liberté d'expression et de la presse en Algérie. • Tél : 021 48 47 67- Fax : 021 48 44 26 - elkhbarpetition16@gmail.com

LES SIGNATAIRES

Sahnoun Bechar (retraité), Bouchaala Hamza (commerçant, Djelfa), Soualmi Mohamed (Marsat El Kebir, Oran), Riad Benouaden (ingénieur, journaliste et écrivain, Suède), Bouklitka Boumedienne (ingénieur), Mohamed Amine (Koléa), Kessar Afif (Mostaganem), Bouattou Afif (Mostaganem), Bouattou Zouhira (Sidi Ali), Mostaganem), Bouattou Zohra (Mostaganem), Bouattou Habib (Mostaganem), Benhamou Mohamed (Mostaganem), Benzait Wazai (Mostaganem), Bouattou Mansouria (Mostaganem), Ben Safi abderrahmane (sidi ali - Mostaganem), Bouadi Abdennour Belhadj (Tlemcen), Belgherbi Kamel (Tlemcen), Benaouda Dris (Tlemcen), Tabbi Annani Zakaria (fonctionnaire, Constantine), Amazouz Achour (enseignant, Arzaga, Tizi Ouzou), Belmokhtar Mohamed (journaliste à la retraite), Hidous Ahmed (Beni Amrane, bureau communal de Taleia El Houriat ainsi que tous les membres du bureau), Bouguemra Zouhir (retraité de la gendarmerie, Skikda), Farid Kaci (Tizi Ouzou), Hanouche Ahmed (Azekouf, Tizi Ouzou), Kahouadji Abdelmalek, fils de Sid Ahmed (Tlemcen), Ben Ladghem Ayoub, fils de Mohamed (Tlemcen), Belgharbi Boumedien, fils d'Ahmed (Tlemcen), Ben Ladghem Mokhtar (fonctionnaire-Tlemcen), Kessous Aouicha (fonctionnaire-Tlemcen), Medjoud Nabil, fils de Mohamed (Tlemcen), Kadaoui Ali (fonctionnaire, Tlemcen), Kahouadji Imad Boumedien (Tlemcen), Bouhadi Rachida (Tlemcen), Ben Ladghem Wafa (Tlemcen), Ben Ladghem Fatma Zohra (étudiante, Tlemcen), Nasserri Faycal (spécialiste de santé, Chelghoum Laïd-Mila), Khaled Ithem (infirmière, Chelghoum Laïd, Mila), Nasserri Nawfel (Chelghoum Laïd-Mila), Nasserri Rokia (Chelghoum Laïd-Mila), Nasserri Anfel (Chelghoum Laïd-Mila), Nasserri Wassal (Chelghoum Laïd-Mila), Amazigh Iger, Bouchenab Belkacem (enseignant formateur de langue arabe au lycée, Sebdoou-Tlemcen), Ismaïl Sebbaiche, Djemai Medjenah (Inspecteur à la retraite), Maaloum Rachid (Tizi Ouzou), Mekki Mohand Cherif (juriste), Samir Haddi (enseignant/chercheur associé-Paris 1 Sorbonne/avocat à la cour/mandataire en propriété industrielle agréé par le ministère de l'Industrie et des Mines, Paris-France), Idiri Lyes (étudiant en biologie, université Mouled Mameri/militant Parti des travailleurs-Tizi Ouzou), Oualikane Mohand (Tizi Ouzou), Belkacemi Mohand (fonctionnaire - Alger), Dadi Mustapha Idir Mohamed (comptable - Ghardaïa), Chabane Abdelhakim (technicien supérieur), Amani Oussama et les militants de Taleia El Houriat (Alger), Soumes Hakim (ingénieur - Skikda), Abbas Layachi (Beni Ourtilane, Sétif), Chebata Ali (inspecteur - Guelma), Dib Noureddine (retraité), Chebbour M'hamed (ingénieur), Ahmed Mezioud (maître de conférence), Yazid Achour, Fahli Abdelhafid (retraité - Hennaya, Tlemcen), Fares Bedouchou (vétérinaire - Kherata), Ameziene Djilali (ingénieur - Tizi Ouzou), Rachid Yekrou (Suisse), Behladi Lila (Tizi Ouzou), Mustapha Kamel Talbi, Ali Ouelhadji Arab (vétérinaire - Alger), Laib Hamid (écrivain public - Ain El Hammam), Mahmoud Bouliche, Boucaïd Boubekeur (B2B) Saïdi Belkacem (cadre - DCGA - DAO), Djouher Benlamara (retraitée), Mazari Massiva (secrétaire nationale au RCD), Koliï Mohamed Yazid, Farid Bouhatta, Saïd Taïbi (médecin, Bogni, Tizi Ouzou), Allaoua Mohamed (retraité), Houam Elhadi (Alger), Yahiaoui Hocine (Ain Khadra-M'sila), Haroun Hocine (section communale RCD, Maâtka, Souk El Ténine-Tizi Ouzou), Khadija Nafai (Alger), Derahoume Seddik (retraité, président de l'Association des Algériens pour la francophonie, Paris), Nouar Sami (étudiant en master Droit, Jijel), Belala Lokmane, Abdelhafid Cherif (scénariste-Alger), Chouia Saïd (membre national du syndicat de l'éducation et de la formation, M'sila), Koubâ Mohamed Rachid (journaliste correspondant, président de l'association Kafai El Yatim-El Tarf), Aït Bouali Mustapha (Béjaïa), Aït Bouali Leïla (Béjaïa), Amar Badreddine (enseignant langue allemande, Chebata-Guelma), Massinissa Moumen, Mohamed Amine (Chef), Hamid Aït Saïd (président de l'APC d'Iferhounne, Tizi Ouzou), Yacine Aïssouane (responsable de la jeunesse au RCD), Mokrani Rachid (Djemaï Saharidi, Tizi Ouzou), Derouf Mohamed (Ain Témouchent), Mohamed Saïd Aït Rahmane (retraité-Oran), Younsi Sabra (journaliste, correspondant Djelfa), Younsi Mustapha (directeur école primaire à la retraite, Djelfa), Ben Miloud Fetoum, fille de Achour (femme au foyer, Djelfa), Younsi Rokma, fille de Mustapha (secrétaire de direction, Djelfa), Younsi Ameur (chef de service éducation coranique et recherche et de la culture islamique-Djelfa), Younsi Abdelaziz (fonctionnaire au lycée-Djelfa), Younsi Abdelhamid (fonctionnaire APC-Djelfa), Younsi Miloud (étudiant au lycée Messaoudi Attia -Djelfa), Younsi Mohamed Ali (artiste/étudiant-Djelfa), P'

Ayadi Abdelaziz (chirurgien), Allalouche Zahreddine (Constantine), Alicheche Idir (étudiant/militant Parti des travailleurs-Tizi Ouzou), Messaoud Keltouf (Jijel), Youcef Hami (producteur de télévision-Annaba), Azeddine Djafri (écrivain-Chokfa), Boussament Mohamed, Menghoumchi Mohamed (retraité de Sonatrach), Zerouli Mohamed Amokrane (enseignant et chercheur-Béjaïa), Aziz Belhamdi (Tizi Ouzou), Ladj Merabet Boualem (Bouira), Belghich Fayçal (ingénieur d'Etat-Annaba), Habib Kamel, Boudououar Lotfi (retraité-Khenchela), Maâloum Leïla (doctorante-Tizi Ouzou), Amar Seghiri (journaliste, correspondant-Ain Beïda), Ketaoui Mohamed (professeur universitaire-Tizi Ouzou), Fadila Amrani, Mokhtari Mohand (ingénieur à la retraite, écrivain-Paris), Rachid Yakour (ex-conseiller du parti socialiste-Suisse), Dadi Mustapha Idir Mohamed (comptable-Ghardaïa), Mezli H'mida (Ain Touta, Batna), Benmakhlouf Essedik (Ain Touta, Batna), Benmakhlouf Mouloud (Ain Touta, Batna), Khatar Haroun (Ain Touta, Batna), Khatar Alloua (Ain Touta, Batna), Boukhalifa Mohamed (Ain Touta, Batna), Benyahia Messaoud (Ain Touta, Batna), Filali Antar (Ain Touta, Batna), Tebbi Hamza (Ain Touta, Batna), Bitam Salah (Ain Touta, Batna), Benamouma Aïssa (Ain Touta, Batna), Gamrayte Lakhdar (Ain Touta, Batna), Lounassa Abdelhak (Ain Touta, Batna), Guetafi Kamel (Ain Touta, Batna), Guetafi Ahmed (Ain Touta, Batna), Rouague Fouad (Ain Touta, Batna), Bougana Nassir (Ain Touta, Batna), Bougana Allaoua (Ain Touta, Batna), Chaoui Adel (Ain Touta, Batna), Zeghiti Toufik (Ain Touta, Batna), Dif Toufik (Ain Touta, Batna), Laouer Driss (Ain Touta, Batna), Chada Saïd (Ain Touta, Batna), Hadad Ramzi (Ain Touta, Batna), El Amraoui Raouf (Ain Touta, Batna), Hadane Oualid (Ain Touta, Batna), Louchane Samir (Ain Touta, Batna), Daïfi Mounir (Ain Touta, Batna), Aouachria Zohir (Ain Touta, Batna), Mourad Zohir (Ain Touta, Batna), Bitam Ouardi (Ain Touta, Batna), Bitam Messaoud (Ain Touta, Batna), Bitam Messaoud (Ain Touta, Batna), Bitam Boubeker (Ain Touta, Batna), Bitam Youcef (Ain Touta, Batna), Bitam Moussa (Ain Touta, Batna), Bitam Ayache (Ain Touta, Batna), Chlaghma Hamid (Ain Touta, Batna), Chlaghma Ahmed (Ain Touta, Batna), Rahmani Laala (Ain Touta, Batna), Rahmani Mohamed (Ain Touta, Batna), Bitam Samir (Ain Touta, Batna), Berkane Ahmed (Tipasa), Ben Moussa Samir (banquier - Alger), Ben Khelifa Lakhdar (retraité, Mila), Akakba zaidi (Ain Touta, Batna), Larkeche Kaci (Alger), Bichari Hocine (Akabou - Béjaïa), la famille Boudissa Mohamed (Dirah - Sour El Ghozlane, Bouira), Sefal Hocine (Ouadhia - Tizi Ouzou), Haroun Hocine (Souk El Ténine - Béjaïa), Adda Talia (citoyen - Mostaganem), Salmi Nadir (commerçant - Barika, Batna), Boufeloum Layachi (Berbicha, Batna), Fernane Slimane (retraité - Tizi Ouzou), Hadji Chaïb Draï (responsable des relations extérieures - Alger), Boufeirine Hocine (Tigzirt - Tizi Ouzou), Adimi Mohamed Messaoud (avocat - Alger), Sakai Nouri (militant - Bou Saïda), Omar Abdelkrim (militant - Bou Saïda), Rafik Ben Noui Fadli (pâtissier - Ain Armet, Sétif), Ben Dahan Chaoui (ex-militaire - Tlemcen), Kadaoui Lamia (médecin spécialiste - Tlemcen), Kadaoui Ya Méria (enseignante langue arabe - Tlemcen), Kadaoui Farah Djennat (étudiante - Tlemcen), Medjoud Khira (étudiante - Tlemcen), Belgharbi Boumedien (agriculteur - Tlemcen), Belgharbi Mohamed (agriculteur - Tlemcen), Touil Abdelmalek (employé - Tlemcen), Belgharbi Mohamed (étudiant - Tlemcen), Medjoud Abdelbaki (étudiant - Tlemcen), Ben Ladgham Ahmed (employé - Tlemcen), Ben Ladgham Mahdi (adjoint imam - Tlemcen), Ouafi Lahbib (commerçant - Tlemcen), Khireddine Ramadan (retraité - El Aïoun, El Tarf), Ben Aïssa Halim (retraité - Alger), Salah Kenchoul (poète/enseignant - Skikda), Mameri Rabah (retraité - Bogni, Tizi Ouzou), Ouari Elhacemi (Beni Maouche, Béjaïa), Ben Kada Ali (fonctionnaire - Tiaret), Ali Kada (secrétaire - Tiaret), Kada Sabah (chef service personnel - Tiaret), Kada Ben Messaouda (gerant - Tiaret), Kada Djahida (secrétaire - Tiaret), Kada Ben Aïssa (chauffeur - Tiaret), Kada Nawel (fonctionnaire - Tiaret), Kada Malika (comptable - Tiaret), Belkacem Ghachoua (cadre - Tiaret), Amar Atoui (Skikda), Rahmani Nabil (El Mansoura - Tiaret), Moulay Hecine (Annaba), Behch Makhlouf (fonctionnaire - Alger), Hamouche Mohand Saïd (retraité - Bouzgen, Tizi Ouzou), Djerrada Mohand Arab (fonctionnaire - Beni Melikeche, Béjaïa), Amriou Omar (Ouadhia, Tizi Ouzou), Diaf Hocine (Annaba), Debbah Youcef (Annaba), Salim Bendjeloul Benmedkheche (Béjaïa), Laskri Amokrane (Tizi Ouzou), Kardi Kamel (El Tarf), Hadj Smaha Yahia (Relizane), Rahli Hamid (Draï Ben Khedda), Djilali Tibani (Tizi Ouzou), Teraikia Saber (BBA), Teraikia Roumassa (BBA), Bouray Nadir (Béjaïa), Azoune Saïd (Tizi Ouzou), Larbi Oucherif (journaliste, Alger), Ghaouar Mohamed (Constantine), Kari Ali (Koléa), Hamoudi Boualem (étudiant, Tipasa), Ouamara Idir (président de l'association sociale du village

Belayen, Ighil Ali Béjaïa), Djerbouâ Ahmed (Sidi Aïssa), Amriou Amar (Ouadhias), Ould Abdeslam Ghalia (Tizi Ouzou), Aït Achene Lydia (Tizi Ouzou), Aït Achene Cylia (Tizi Ouzou), Mezli H'mida (Sefiane, Batna), Benmakhlouf Essedik (Sefiane, Batna), Benmakhlouf Mouloud (Sefiane, Batna), Khatar Haroun (Sefiane, Batna), Khatar Alaoua (Sefiane, Batna), Boukhalifa Mohamed (Sefiane, Batna), Benyahia Messaoud (Sefiane, Batna), Filali Antar (Sefiane, Batna), Dani Hamza (Sefiane, Batna), Bitam Salah (Sefiane, Batna), Benamouma Aïssa (Sefiane, Batna), Gamrayte Lakhdar (Sefiane, Batna), Lounassa Abdelhak (Sefiane, Batna), Guetafi Kamel (Sefiane, Batna), Guetafi Ahmed (Sefiane, Batna), Rouague Fouad (Sefiane, Batna), Bougana Nassir (Sefiane, Batna), Bougana Alaoua (Sefiane, Batna), Chaoui Adel (Sefiane, Batna), Zili Toufik (Sefiane, Batna), Daïfi Mounir (Sefiane, Batna), Laouer Driss (Sefiane, Batna), Chada Saïd (Sefiane, Batna), Hadad Ramzi (Sefiane, Batna), Elamrouai Raouf (Sefiane, Batna), Hadane Walid (Sefiane, Batna), Louchane Samir (Sefiane, Batna), Daïfi Mounir (Sefiane, Batna), Aouachria Zohir (Sefiane, Batna), Bitam Ouardia (Sefiane, Batna), Bitam Halim (Sefiane, Batna), Bitam Messaoud, Bitam Boubeker, Bitam Youcef, Bitam Moussa, Bitam Ayache (Sefiane, Batna), Chlaghma Hamid, Chlaghma Ahmed (Sefiane, Batna), Dahmani Laala (Sefiane, Batna), Dahmani Mohamed (Sefiane, Batna), Bitam Samir (Sefiane, Batna), Mezli Djameleddine (Sefiane, Batna), Selmani Amar (Sefiane, Batna), Addi Ayache, Belloum Othmane (Sefiane, Batna), Ougui Abdallah (Sefiane, Batna), Belkhirri Amar, Serar Abdellah, Ougui Manaa (Sefiane, Batna), Nouassar Abdelah (Sefiane, Batna), Ougui Ayache (Sefiane, Batna), Regaa Laadari (Sefiane, Batna), Bouteraa Hakou (Sefiane, Batna), Yarouli Abdelah (Sefiane, Batna), Agaga Aziz (Sefiane, Batna), Makhloufi Abdelhakim (Sefiane, Batna), Garchi Abdelhakim (Sefiane, Batna), Garache Ahmed (Sefiane, Batna), Garache ayoub (Sefiane, Batna), Garache Amar, Ziadi Bachir (Sefiane, Batna), Chalhli Oussama (Sefiane, Batna), Sangouga amine (Sefiane, Batna), Mohamed Karima (Sefiane, Batna), Mezli Aberdahir (Sefiane, Batna), Lahli Mbarak (Sefiane, Batna), Ayache Siyahk (Sefiane, Batna), Mehadi Ahmed (Sefiane, Batna), Bakhouche Fouad (Sefiane, Batna), Chalhli Aberdahir (Sefiane, Batna), Addi Aboubakar (Sefiane, Batna), Garah Khaled (Sefiane, Batna), Labrara Abderzak (Sefiane, Batna), Merzouki Adel (Sefiane, Batna), Megaache noureddine (Sefiane, Batna), Aouni Mansour (Sefiane, Batna), Aziz Abdeslam (Sefiane, Batna), Nasereddine yahiaoui (Sefiane, Batna), Rague Salim (Sefiane, Batna), Chouma Moumen (Sefiane, Batna), Slimani Salah (Sefiane, Batna), Gasmî Garah (Sefiane, Batna), Diyaf Houcine (Annaba), Debbah youcef (Annaba), Salim bendjeloul Benmedkhech (Annaba), Laskri Amokrane (Tizi Ouzou), Kerdi Kamel (El Tarf), Hadj Smaha Yahia (Relizane), Rahli Hamid (Tirmintine), Djilali Tibani (commerçant, Tizi Ouzou, Traikia Saber (Bordj Bou Arreridj), Traikia Roumassa (Bordj Bou Arreridj), Bouray Nadir (commerçant, Béjaïa), Azoune Saïd (Tizi Ouzou), Larbi Oucherif (journaliste, Alger), Ghaouar Mohamed (Constantine), Kari Ali (Koléa), Hamoudi Boualem (Tipasa), Ouamara Idir, Djerbouaa Ahmed (entrepreneur, Sidi Aïssa), Amriou Amar (Tizi Ouzou), la famille Abrous (Bouira), Boukmi Nouch (Batna), Bouhadi Rachida, Benledghem Wafa, Brahimi Rachid (Oran, Kessous Aoucha), Benaïssa Rachid (Tlemcen), Medjoud Nabil (Tlemcen), Medjoud Ali (Tlemcen), Benaouda Abdelaziz (Tlemcen), Benaouda Yacine (Tlemcen), Benaouda Ismahane Chaïma (Oran), Belbarbi Mohamed (Tlemcen), Benaouda Aymen (Tlemcen), Bentahar Hamza (Tlemcen), Ouahri Lakhdar (Tlemcen), Medjoud Abdelmoumen (étudiant, Tlemcen), Medjoud abdelkader (Tlemcen), Zaidi Karim (étudiant Tlemcen), Fatmi Omar (Boumerdes), Amireche Amar (Constantine), Mezli Djameleddine (Sefiane, Batna), Selmani Amar (Sefiane, Batna), Aaddi Abdelche (Sefiane, Batna), Belloum Othmane (Sefiane, Batna), Aoufi Abdellah (Sefiane, Batna), Belkhirri Amar (Sefiane, Batna), Lebrara abdellah (Sefiane, Batna), Aoufi manaa (Sefiane, Batna), Nouasri Abdelhak (Sefiane, Batna), Aoufi Ayache (Sefiane, Batna), Rekkaa Laadari (Sefiane, Batna), Bouteraa Hakou (Sefiane, Batna), Rouari Abdelhak (Sefiane, Batna), Akakba Aziz (Sefiane, Batna), Mekhloufi Abdelhakim (Sefiane, Batna), Karch Ahmed (Sefiane, Batna), Karch Ayoub (Sefiane, Batna), Karch Omar (Sefiane, Batna), Ziadi Bachir (Sefiane, Batna), Chlihi Oussama (Sefiane, Batna), Mezli abdelouahad (Sefiane, Batna), Sangouga amine (Sefiane, Batna), Mohamed Krimal (Sefiane, Batna), Mezli Aberdahir (Sefiane, Batna), Lhili M'barak (Batna), Ayache (Sefiane, Batna), Mehdi M'hamed (Sefiane, Batna), Bakhouche Fouad (Sefiane, Batna), Chlihi Aberdahir (Sefiane, Batna), Aaddi aboubakeur (Sefiane,

Batna), Garah Khaled (Sefiane, Batna), Lebrara Abderrezak (Sefiane, Batna), Merzouki Adel (Sefiane, Batna), Megaach Noureddine (Sefiane, Batna), Aoufi noureddine (Sefiane, Batna), Aziz Abdeslam (Sefiane, Batna), Nasreddine Yahiaoui (Sefiane, Batna), Raked Salim (Sefiane, Batna), Chouma Moumen (Sefiane, Batna), Slimani salah (Sefiane, Batna), Gasmî garah (Sefiane, Batna), Lebrara Oualid (Sefiane, Batna), Noureddine megaach (Sefiane, Batna), Megaach Djialledine (Sefiane, Batna), Fzissi Moussa (Sefiane, Batna), Lebrara Khaled (Sefiane, Batna), Syaou oualid (Sefiane, Batna), Sangouga Khaled (Sefiane, Batna), Sangouga Fateh (Sefiane, Batna), Farhi saouane (Sefiane, Batna), Boudhane megaach Abdelouahab (Sefiane, Batna), Mekhloufi mokhtar (Sefiane, Batna), Mezli Belkacem (Sefiane, Batna), Krimal Sahli (Sefiane, Batna), Aouafa lezhar (Sefiane, Batna), Krimal Salah Eddine (Sefiane, Batna), Milzi Yacine (Sefiane, Batna), Milzi Moussa (Sefiane, Batna), Milzi Mustapha (Sefiane, Batna), Belkacem rekaa (Sefiane, Batna), Adel Chouha (Sefiane, Batna), Hachich taher (Sefiane, Batna), Fouad (Sefiane, Batna), Souimer imane (Sefiane, Batna), Khadija Souimer (Sefiane, Batna), Bouzghiba Abdelfateh (Sefiane, Batna), Bouakaz Mohamed (Sefiane, Batna), Aouafa Fethi (Sefiane, Batna), Beghdad Mohamed (Sefiane, Batna), Bouteraa Hakou (Sefiane, Batna), Enouari Bouabdelhah (Sefiane, Batna), Rabah bouzghina (Sefiane, Batna), Zerrouki Iliamne (Sefiane, Batna), Zaaboune Amar (Sefiane, Batna), Mekhloufi Khireddine (Sefiane, Batna), Mekhloufi Slimane (Sefiane, Batna), Salaheddine Slimani (Sefiane, Batna), Messaoud Krimi (Sefiane, Batna), Adel Krimi (Sefiane, Batna), Bekhouch bassem (Sefiane, Batna), Saber merzougi (Sefiane, Batna), Berdaa aberdahrmane (Sefiane, Batna), Aziz Raouf (Sefiane, Batna), Karhi anouar (Sefiane, Batna), Rekkik Rachid (Sefiane, Batna), Merzouhi Abdelaziz (Sefiane, Batna), Ghoussa Halifa (Sefiane, Batna), Redouane Yahiaoui (Sefiane, Batna), Badi Aba (Sefiane, Batna), Karch Darine (Sefiane, Batna), Sami megaache (Sefiane, Batna), Megaache Mohamed Amine (Sefiane, Batna), Megaach Abdelkrim (Sefiane, Batna), Sangouga Mahdi (Sefiane, Batna), Sangouga Amar (Sefiane, Batna), Megaach Fatah (Sefiane, Batna), Berdai nacir (Sefiane, Batna), Ziadi Adel (Sefiane, Batna), Mezli Fouzi (Sefiane, Batna), Sangouga Ali (Sefiane, Batna), Ahmed Boudehan (Sefiane, Batna), Barch Firas (Sefiane, Batna), Issam Lemlizi (Sefiane, Batna), Megaach Abdelkrim Ben Ahmed (Sefiane, Batna), Barch Abderraouf (Sefiane, Batna), Yahiaoui Islam (Sefiane, Batna), Yahiaoui Tarek (Sefiane, Batna), Mezli Mohamed (Sefiane, Batna), Sangouga Khireddine (Sefiane, Batna), Megaach anouar (Sefiane, Batna), Raked Samir (Sefiane, Batna), Lemlizi abdeljelbar (Sefiane, Batna), Lebrara Mohamed (Sefiane, Batna), Lebrara Yacine (Sefiane, Batna), Saber Yahiaoui (Sefiane, Batna), Karch Sirine (Sefiane, Batna), Abdalhalim bechettouf (Sefiane, Batna), Slimani Amar (Sefiane, Batna), Yahiaoui Abbas (Sefiane, Batna), Yacine Chelhi (Sefiane, Batna), Boukhalifa Nasreddine (Sefiane, Batna), Malizi Lounes (Sefiane, Batna), Mohamed Abdelfatah (Sefiane, Batna), Slimani Nejmehdine (Sefiane, Batna), Aoufi boubeker (Sefiane, Batna), Bouakaz Charefeddine (Sefiane, Batna), Khouch Ilyas (Sefiane, Batna), Khouch tarek (Sefiane, Batna), Sangouga Soheib (Sefiane, Batna), Sangouga salah (Sefiane, Batna), Behara Regaa (Sefiane, Batna), Samir regaa (Sefiane, Batna), Nasim Yahiaoui (Sefiane, Batna), Bardai Abdelali (Sefiane, Batna), Mourad Merrouch (Sefiane, Batna), Achi Amine (Sefiane, Batna), Nhili M'barak (Sefiane, Batna), Nhili Hamza (Sefiane, Batna), Nhili Youcef (Sefiane, Batna), Nhili Amar (Sefiane, Batna), Nhili Doudou (Sefiane, Batna), Lebrara abdellah (Sefiane, Batna), Louifi Amar (Sefiane, Batna), Lounassa Adel (Sefiane, Batna), Louifi Salah (Sefiane, Batna), Nhili Ramzi (Sefiane, Batna), Merrouch Tayeb (Sefiane, Batna), Belloum Khireddine (Sefiane, Batna), Belloum Tayeb (Sefiane, Batna), Sangouga Salaheddine (Sefiane, Batna), Akkaki abdelkrim (Sefiane, Batna), Mekhloufi Sefeddine (Sefiane, Batna), Belkhirri Lahcen (Sefiane, Batna), Zerrouki Khaled (Sefiane, Batna), Benmerouk Zakaria (Sefiane, Batna), Regaa Rachid (Sefiane, Batna), Sangouga Rafik (Sefiane, Batna), Karch Dahmane (Sefiane, Batna), Sangouga Abdellah (Sefiane, Batna), Mekhloufi Abdellah (Sefiane, Batna), Sahi Abdellaziz (Sefiane, Batna), Chlihi Salim (Sefiane, Batna), Mekhloufi Mahfoud (Sefiane, Batna), Aoufi Othmane (Sefiane, Batna), Bouzghiba Ishak (Sefiane, Batna)...

SOLIDARITÉ À ROUIBA

770 familles recensées concernées par le couffin

● La distribution a commencé depuis une semaine. Près de 400 familles ont reçu l'aide.



PHOTO: DR

Le nombre de familles concernées par l'aide à Rouiba avoisine les 770

A Rouiba, les opérations de solidarité durant le mois sacré du Ramadhan battent leur plein. En plus des restaurants Rahma, qui ont ouvert dans différents quartiers de la ville, quelque 400 familles nécessiteuses ont reçu leur couffin. «Nous avons d'ores et déjà distribué quelque 400 couffins pour des familles nécessiteuses et l'opération est toujours en cours», confie une source au niveau de l'APC.

Signalons que le nombre de familles concernées par l'aide à Rouiba avoisine les 770. «Le nombre n'a pratiquement pas changé par rapport à l'année dernière. Nous avons recensé 770 familles nécessiteuses», assure notre source. Et d'ajouter: «La liste des bénéficiaires a été établie préalablement sur la base

de données et de paramètres objectifs.» Contrairement aux précédentes années, le couffin du Ramadhan a été donné aux familles en nature. «Le couffin est estimé à 5000 DA. Il contient 20 produits alimentaires de première nécessité. Nous avons tenu à ce qu'il soit varié le plus possible, et ce, afin de répondre aux besoins de ces familles.»

A Rouiba, la solidarité durant le Ramadhan ne se limite pas aux seules actions que l'APC lance. Des particuliers bienfaiteurs ont ouvert des restaurants dits Rahma.

Ces restaurants sont gérés par des bénévoles qui, tout au long du mois sacré, collectent les denrées alimentaires, préparent les repas du f'tour et organisent la rupture du jeûne. «Cela fait 5 ans que je travaille comme bénévole

dans le même restaurant. J'aide à la préparation des repas. Dès la rupture du jeûne je participe au service», témoigne un bénévole.

Ces restaurants sont fréquentés majoritairement pas des ouvriers du bâtiment, des travailleurs saisonniers, des personnes qui transitent par la ville de Rouiba et autres personnes sans domicile. «Je suis un ouvrier dans le bâtiment. Je viens de l'intérieur du pays. Je n'ai pas les moyens pour cuisiner chaque jour. Je viens ici pour rompre le jeûne avec mes frères.

L'accueil est formidable et la nourriture est variée», soutient un père de famille. Outre les opérations de solidarité, l'APC a tracé un programme d'animation riche et éclectique au profit des familles. «Le programme a été

élaboré avec la participation de la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs et la direction de la culture. Ces deux directions sont des partenaires privilégiés», confie notre source. Rappelons que les années précédentes, les APC octroyaient l'aide aux familles nécessiteuses par le biais de la poste. Les chefs de famille récupéraient les mandats dans la discrétion la plus totale.

Cette année, les pouvoirs publics sont revenus à une méthode moins discrète.

Les familles doivent récupérer leur couffin au siège de l'APC, qui plus est en nature. «Non seulement cette aide est insuffisante pour couvrir tout le mois du Ramadhan, mais on nous oblige à la récupérer en nature», déplore un bénéficiaire. **K. Saci**

MARCHÉ MOHAMED BOUGHERFA (EX TNACH) UNE RÉOUVERTURE TANT ATTENDUE

Après une fermeture qui a duré presque une année pour des travaux de rénovation de grande envergure qui ont touché sa toiture et sa structure, le marché est de nouveau ouvert aux clients. De nombreuses retouches d'ordre esthétique ont été apportées pour donner plus de couleur à l'intérieur et même à l'extérieur de cette infrastructure. Son ouverture, qui a eu lieu le 1^{er} juin, a coïncidé avec le début de la saison estivale et le mois de Ramadhan. Ainsi, après une semaine de travail, les nombreux commerçants qui activent à l'intérieur ont retrouvé leurs marques rapidement. Les étals sont garnis de fruits et légumes en tous genres, les boucheries ne désemplissent pas.

Seuls quelques étals restent encore inoccupés, mais ne tarderont pas à trouver preneurs.

La poissonnerie, qui était un cauchemar pour la clientèle, a également connu une grande transformation.

Un jeune vendeur de fruits et légumes nous informe que la commune de Belouizdad vient de retrouver toute son effervescence grâce à la réouverture de ce marché de proximité. «Après plusieurs mois de fermeture, le marché Tnach retrouve enfin son ambiance et sa ferveur qui le distinguaient des autres marchés. Les clients ont également retrouvé leurs repères.»

«En effet, même si les commerçants avaient été orientés dans un marché provisoirement jusqu'à la fin des travaux, la plus grande majorité d'entre eux n'ont pas rejoint ce lieu», dit un commerçant. Ce dernier explique: «Nous avons été affectés vers une zone moins commerçante où le manque à gagner est très important, de ce fait nous avons préféré faire autre chose pendant cette période d'arrêt».

Les habitants que nous avons rencontrés par la suite espèrent que le marché restera bien achalandé et que la propreté sera de rigueur. **R. Larbi**

INSTANTANÉ

La mairie, une caisse de résonance, sans plus !

M. Tchoubane

Décidément, la coordination entre les différents Epic de la wilaya fait défaut et les prérogatives dont est chargé tel ou tel service censé assurer l'entretien, le curage et le nettoyage de la voie publique et des ouvrages semblent opaques dans un chacun des établissements se renvoie la balle. C'est ce qui nous a été donné de constater dans une mairie de la wilaya d'Alger, en l'occurrence, Bologhine où la caisse d'enregistrement est mal huilée. Le service d'hygiène de la mairie chargé de recueillir les préoccupations des administrés ne sait plus quoi faire et fait mine de remplir des documents d'intervention à l'adresse de quelque Epic, mais sans suite. Un groupe de citoyens se présente au service d'hygiène de ladite municipalité pour faire enregistrer son grief portant sur la salubrité publique et les risques de MTH qui menacent leur quartier, suite à un déversement d'eaux usées à ciel ouvert le long d'un ouvrage chargé de gadoue et de gravats en tous genres. Le chef de service prend acte de leur doléance, mais aucune opération ne vient mettre fin au calvaire des habitants, qui se résument dans les relents pestilentiels auxquels sont exposés ces derniers, ce qui ne concourt pas moins à la dégradation du cadre

de vie. Deux mois après, s'ensuit une algarade entre certains citoyens et les responsables supposés être à l'écoute des citoyens. Rien n'y fit. Asrout, NetCom, Hydraulique sont mis à l'index, mais les limites de leurs prérogatives sont, cependant, brumeuses, relève-t-on auprès de certains responsables de la mairie littorale qui affichent de manière sibylline leur impuissance. Ils n'ont pas les moyens d'opérer, encore moins les coupés franches pour faire intervenir tel ou tel Epic. Et c'est avec une apathie criante qu'ils adressent leur courtoisie à qui de droit, sans réussir à persuader l'Epic concerné à se magnifier la rondelle. Résultat de la course: des tas d'arguments sont avancés par les services d'hygiène de la mairie, imputant cette inertie à l'Epic Asrout – à titre d'exemple – qui à son tour, s'en défend en alléguant la réquisition de ses équipes par le wali pour mission urgente, le manque d'effectifs ou l'absence d'équipements. C'est la même litanie qui est mise en avant pour tourner le dos à l'administré qu'on ne manque pas, évidemment, de «raccoler» lors de la campagne des élections communales. Voir le franchir comme un pont pour pouvoir juste se servir. Et au diable ses préoccupations !

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

106 ACCIDENTS DANS LA CAPITALE

Les services de communication de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont dressé un bilan des accidents de la route des ces derniers jours.

Du 1^{er} juin jusqu'à aujourd'hui, la capitale a enregistré pas moins de 106 accidents, un chiffre affolant communiqué par le capitaine Saïdj. «Sur ces 106 accidents, nous avons dénombré pas moins de 128 blessés», nous informe le capitaine, qui précise également que «sur 128 blessés, nous avons enregistré 94 hommes et 34 femmes».

Le grand nombre d'accidents se sont produits durant le premier jour du mois sacré. Nous avons dénom-

bré pas moins de 8 accidents à travers la capitale. Avec le Ramadhan qui vient de débuter, la Protection civile craint une véritable hécatombe avec son lot de morts sur nos routes. Le capitaine Saïdj appelle les jeunes conducteurs au respect du code de la route et surtout au respect de la limitation de vitesse.

HORAIRE DES PRIÈRES Alger et ses environs

MERCREDI 3 RAMADHAN 1437

Fadjr.....	03:38	Asser.....	16:38
Chorouk....	05:30	Maghreb....	20:09
Dohr.....	12:47	Îcha.....	21:49

PROLIFÉRATION DES RATS À SKIKDA

Les habitants exposés aux zoonoses

● Un maçon travaillant sur des chantiers de Bouzaaroura a développé récemment une leptospirose (maladie du rat) qui a failli lui être fatale.

Au cours du premier trimestre de l'année en cours, 53 citoyens ont été mordus par des rats dans la ville de Skikda! Loin d'être une blague ni un banal fait-divers, cette information témoigne en fait de la déchéance dans laquelle se trouve cette ville, dite méditerranéenne. Les rats font désormais partie de son paysage urbain. Pour se faire une idée plus précise, il faut savoir qu'à Skikda, le nombre de morsures de rats égale presque celui des morsures de chats : 53 pour les rongeurs contre 59 morsures pour les félinés. Plus grave encore, au cours de cette même période, un cas de leptospirose (maladie du rat) a été déclaré. Il s'agit d'un habitant de la cité des 700 logements qui travaille comme maçon sur les chantiers de Bouzaaroura. Selon ses collègues, il aurait contracté cette maladie en prenant son sandwich souillé par les rats qui infestent les chantiers de Bouzaaroura. «*Il a été sauvé in extremis après moult interventions hospitalières, notamment, des transfusions sanguines*» révèle une source proche de l'ancien hôpital de Skikda, une institution qui a réussi, il faut le lui reconnaître, de sauver la vie d'un homme qui fut pourtant évacué dans un état des plus graves. Ce cas de leptospirose n'est pas le premier enregistré dans cette ville. En 2014, cette infection avait causé la mort d'un vieil homme. Les morsures de rat ne sont pas uniquement enregistrées dans la ville de Skikda. Elles sont



DESSIN: SOUHAÏA

aussi légion dans d'autres communes. En 2015, les sept autres communes avoisinantes du chef-lieu de wilaya ont enregistré le même phénomène en totalisant plus de 540 morsures. Et si pour des communes rurales, comme Aïn Zouit ou Bouchata, la présence du rat des champs peut expliquer ces morsures, à Skikda, le phénomène n'est justifié que par l'insalubrité des lieux. Il suffit de

faire un tour devant les dévidoirs des déchets ménagers des cités dortoirs pour voir s'en rendre compte. De nombreux trous creusés dans ces lieux attestent de l'existence de biotope de ces rongeurs. Ces derniers y sortent même en plein jour collecter quelques déchets. Ils n'ont peut-être ni des habitants ni des chats avec lesquels ils vivent en parfaite harmonie.

Khider Ouhab

Les taxis en grève à Azzaba

Hier, l'ensemble des chauffeurs de taxi de la ville de Azzaba ont marqué un arrêt de travail depuis deux heures pour dénoncer «*la situation intenable que nous subissons depuis l'ouverture de la nouvelle gare routière de la ville. Depuis cette date, on s'est retrouvé contraints de subir et la concurrence déloyale des clandestins ainsi que celle des transporteurs par bus. A ce rythme et si les décideurs continuent de nous ignorer, on finira par jeter l'éponge et chercher un autre métier*», témoigne l'un des concernés. D'autres ajoutent que ce problème avait été déjà évoqué avec les responsables. «*Les*

élus de l'APC et la direction des transports nous avaient promis de délocaliser notre lieu de stationnement loin des transporteurs par bus pour éviter à eux et aux autres d'éventuelles querelles. On nous a demandé de continuer de travailler pour ne pas perturber le déroulement des examens scolaires de fin d'année, mais depuis, personne n'est venu concrétiser ces promesses» explique-t-on.

Les chauffeurs de taxi ont rendu public un communiqué pour lancer un préavis d'une «*grève illimitée à partir de samedi prochain*», lit-on dans ce document.

K. O.

PORTRAIT ABDELHAK DJELLAB. Artiste peintre

«Le manque d'expositions ne favorise pas l'éducation artistique chez les jeunes»

Abdelhak Djellab est un artiste peintre qui a fait d'abord carrière dans le secteur de la jeunesse et des sports. En effet, il a suivi une formation à l'école supérieure des cadres de la jeunesse de Constantine durant les années 80, plus exactement en 84. Après quelques années au service de ce secteur, il rejoint, en 1991, l'école supérieure des beaux-arts d'Alger, dirigée en ce temps par feu Ahmed Asslah. Ce passage dans ce sanctuaire dédié aux beaux-arts, Abdelhak eut l'occasion de fourbir ses armes, c'est-à-dire se perfectionner dans la peinture, ses différentes écoles et tendances. «*Pour acquérir une formation académique, je me devais de fréquenter l'école des beaux-arts d'Alger. C'est dans son espace que j'ai pu connaître et me familiariser avec l'impressionnisme, l'expressionnisme, le réalisme*», nous indique-t-il. Le diplômé en poche, Abdelhak Djellab réintègre le secteur de la jeunesse et des sports, d'abord dans la wilaya de Khenchela, puis à Oum El Bouaghi. Influencé par Van Gogh, il opte résolument pour le fauvisme. C'est d'ailleurs dans ce genre qu'il excelle, réalisant des paysages et des portraits dont celui du maître



qu'il admire et imite. Cela ne l'empêche pas de respecter les autres formes d'art. Il cite les peintres pour lesquels il voue estime et respect, comme Issiakhem, Khadda, Koreichi et Bounoua. L'école abstraite de ces maîtres de la calligraphie recèle une vision contemporaine de l'art. Lui-même réalise des tableaux dédiés à la calligraphie arabe, mais reste viscéralement attaché au fauvisme. Cette école de peinture dont les maîtres restent incontestablement Van Gogh, Matisse et Derain se détache du réalisme par la multiplication des couleurs, des formes et surtout par la façon d'occuper le moindre espace. Les tableaux

fauvistes ne peuvent s'exprimer et décliner leur âme que vus de loin. Abdelhak appartient à ces peintres qui souhaitent que l'art pictural, pour susciter l'engouement des jeunes, doive viser un large public. Pour ce faire, il y a lieu de multiplier et diversifier les expositions, de faire du moindre espace une galerie d'art. Comme ses collègues artistes peintres, A. Djellab pense que seule une information de qualité est à même de promouvoir une éducation artistique au profit du jeune public, écoliers et collégiens s'entend...
L. Baâziz

INSTITUTIONS PUBLIQUES À SOUK AHRAS Lacunes, tiraillements et déstabilisation

Il est reconnu que la wilaya de Souk Ahras avec ses 26 communes n'est pas un lieu de villégiature (au sens figuré comme au sens réel) et que toutes les bonnes volontés doivent impérativement s'accommoder des humeurs des cercles décideurs qui agissent dans le semi-informel, au su de l'officiel. Les récents tiraillements au sein de l'APW, avec le concours de tous les élus, étaient, en fait, l'expression d'un ajustement raté entre anciens groupes et ceux ayant émergé avec la bénédiction des hommes de l'ombre. Les messages codés des Aouaidja, Samai, Kheraifia, Rouaibia... voire les partisans les plus aguerris du renouveau à la tête des vice-présidences de l'Assemblée ont été vite assimilés par les autres édiles qui n'ont pas manqué de mettre à profit les propositions du bloc majoritaire. «*La déstabilisation de notre assemblée ternit notre image et réduit nos capacités*», répétaient-ils dans des situations différentes, comme pour signifier à leurs pairs la présence fantomatique d'une autre force capable du pire.

A M'daourouch, Ouillem, Sedrata, Ouled Driss et plusieurs autres circonscriptions, les contestations et les blocages partiels sont gérés au rythme des marchés publics et l'on parle routes et AEP qu'à l'approche de l'ouverture des plis ou l'attribution d'une manne quelconque. «*Je reconnais les lacunes existantes dans différents volets de la gestion mais n'est-il pas exagéré de focaliser tout l'intérêt sur une commune sans d'autres ?*» s'est demandé, à juste titre, Boulebd, le maire de Ouled Driss. Pour une affaire de marché, aussi, la directrice des travaux publics (DTP) a subi d'abord une campagne aux relents misogynes de la part de quelques milieux partisans pour ensuite subir une série de manœuvres déstabilisatrices. On y implanta dans l'illégalité un noyau frondeur sous la bannière d'un syndicat fantoche aux intentions avérées. Dans une correspondance (n°19) adressée par la même responsable à qui de droit nous lisons qu'«*aucune assemblée générale électorale n'a eu lieu à la DTP et les cartes d'adhésion numérotées de 736826 à 736901 appartiennent à des personnes fictives*». L'affaire est actuellement devant la justice. Lors des épreuves du baccalauréat, au moins une dizaine de responsables des centres d'examen, tout promus des années auparavant dans des conditions rocambolesques, ont redoublé d'efforts pour que l'affaire de la fuite dégénère en protestation des élèves et leurs parents (enregistrements et déclarations des élèves faisant foi). La veille des examens, des pages facebook destinées exclusivement aux internautes de Souk Ahras avait publié un vrai faux sujet du bac. Dans les clubs sportifs où l'argent coule à flots, le bicéphalisme y est géré, à bon escient, pour entretenir un équilibre salubre pour ceux qui en tirent profit. Le scandale de l'Entente Sportive de Souk Ahras (ESSA), la dégringolade du handball, la disparition de plusieurs disciplines... ne sont que les conséquences de cette manière d'agir. «*C'est lorsque j'ai demandé l'assainissement de toutes les situations financières et exigé que les parties qui gèrent les comptes soit écartées qu'un putsch a été mis en application pour m'évincer*», dénonce Ali Rouainia, président de l'ESSA, privé illégalement d'activité au sein du club par l'ex-wali de Souk Ahras. D'autres secteurs en sont affectés et c'est les compromis qui font souvent recette entre l'officiel et l'occulte, le formel et l'informel, le réel et virtuel, la presse et une certaine presse.

A. Djafri

KHENCHELA Le CEA organise une rencontre économique

Une rencontre économique entre de jeunes opérateurs de la wilaya de Khenchela a été tenue, dimanche dernier, en présence d'Abdelkader Semmari, président du Club économique algérien (CEA) et ancien ministre de la Petite et Moyenne entreprises (PME). A cette occasion, les opérateurs économiques présents ont débattu de nombreux problèmes qui entravent leurs activités, en particulier ceux relatifs aux banques. Ces derniers ont exigé la modernisation du système bancaire algérien, afin d'améliorer la capacité d'analyse des dossiers d'investissement dans les plus brefs délais. Le président du club, M. Semmari, a tenu, lors de cette réunion, à clarifier les choses en ce qui concerne la neutralité de son club : «*Le club observe une neutralité politique absolue, nous n'avons aucune couleur politique, nous sommes seulement dans l'économie*». Et d'ajouter : «*Grâce à la qualité de nos adhérents, le club peut relever le défi et s'engager avec force afin de contribuer au développement économique national*». A la fin de la réunion, un bureau exécutif provisoire, présidé par Ansal Zouhir, a été chargé de l'organisation de l'assemblée générale.

Mohamed Taïbi

AÏN TÉMOUCHENT

Deux projets de Cevital et d'EOS annulés

● Annoncé en janvier 2011, le projet de l'homme d'affaires Issad Rebrab consistait en la réalisation d'un hypermarché qui devait créer 400 emplois. Mais pour des raisons inconnues, aussitôt les études lancées, le projet a été gelé. Un autre projet de plasturgie d'EOS a entraîné dix ans avant d'être annulé.

Deux des projets économiques sur lesquels comptait le développement de la wilaya ne seront pas réalisés, les terrains qui leur ont été octroyés ont été récupérés par la wilaya pour y implanter d'autres. C'est ce qui a été annoncé cette semaine à la faveur de la session de l'APW. Le plus ancien, vieux de 7 ans, un innovant projet de plasturgie devait revoir le jour avec la relance du projet de zone industrielle (ZI) à Tamzoura dont la réalisation traînait depuis dix années. En octobre 2015, la wali avait invité le porteur du projet EOS à venir s'installer sur le site de la future ZI. Un terrain de 18 ha lui a été attribué quelque temps. Initié primitivement par un investissement algéro-italien d'un montant de 160 millions d'euros, il consistait en la récupération et la transformation du plastique, ce qui

promettait de réaliser à terme la disparition des sachets qui salissent l'environnement. De même, il devait produire des sacs biodégradables à partir des végétaux. Mais le partenaire étranger s'était retiré du fait que, faute de foncier industriel, le projet avait souffert d'un retard considérable pour se concrétiser. Devenu algéro-algérien, et bien qu'il ait été le premier projet installé à Tamzoura début 2016, il n'a pas réussi à se relancer. Le projet Cevital est également ancien. Annoncé en janvier 2011, il était porté par l'homme d'affaires Issad Rebrab et consistait en la réalisation d'un hypermarché à vocation régionale. Pour ce faire, il lui avait été attribué un terrain de 20 ha qu'occupait l'entreprise infrarail, à l'extrémité nord de la ville en bordure de la RN35. Pour juger de l'envergure de ce mégacentre commercial, il devait comporter un parking pour 1200 véhicules et l'emploi de 400 personnes. Mais pour des raisons inconnues, aussitôt les études de réalisation lancées, le projet est gelé. Fin 2015, alors que le patron de Cevital avait sérieusement maille à partir avec le ministre de l'Industrie, le wali l'invite publiquement à reprendre attache avec lui. On apprendra à l'occasion que pour des raisons de rentabilité de l'investissement, le promoteur souhaitait lui accolier un projet de promotion immobilière, ce qui lui avait refusé. Mais aux dernières nouvelles, selon le wali, en raison des coûts du mètre carré des logements projetés et du cours de celui-ci localement, l'affaire risquait de s'avérer désastreuse, ce qui aurait fait hésiter le patron de Cevital.

centre commercial, il devait comporter un parking pour 1200 véhicules et l'emploi de 400 personnes. Mais pour des raisons inconnues, aussitôt les études de réalisation lancées, le projet est gelé. Fin 2015, alors que le patron de Cevital avait sérieusement maille à partir avec le ministre de l'Industrie, le wali l'invite publiquement à reprendre attache avec lui. On apprendra à l'occasion que pour des raisons de rentabilité de l'investissement, le promoteur souhaitait lui accolier un projet de promotion immobilière, ce qui lui avait refusé. Mais aux dernières nouvelles, selon le wali, en raison des coûts du mètre carré des logements projetés et du cours de celui-ci localement, l'affaire risquait de s'avérer désastreuse, ce qui aurait fait hésiter le patron de Cevital.

M. Kali

TÉNÈS

L'accueil des vacanciers compromis



Le littoral de Tenès

L'APC d'El Marsa, à l'extrémité ouest du littoral de Chef, vient juste de lancer l'avis d'adjudication des camps de vacances pour familles à El Guettar et El Guelta ainsi que d'une dizaine de parkings pour la présente saison estivale. Il est évident que l'opération intervient avec un grand retard, sachant que la période des départs en vacances approche à grands pas et que le moment n'est pas propice pour une telle formalité.

Le retard risque donc de compromettre sérieusement le déroulement de la saison estivale dans cette partie du littoral, où de nombreuses familles se rendent chaque été. Il faut rappeler que les sites d'implantation des camps de vacances figurent parmi les endroits paradisiaques que compte le littoral de la wilaya, d'une longueur de 120 km.

Il serait évidemment dommage d'en priver les citoyens en quête de quiétude et de fraîcheur, loin de la fournaise de la capitale du Chelif. Il est à signaler que les camps de toile demeurent les seules structures d'accueil, en l'absence d'installations hôtelières et autres.

C'est malheureusement le cas aussi pour les autres villes côtières, à l'image de Tenès qui ne possède qu'un petit hôtel, malgré ses riches potentialités naturelles. Pourtant, les terrains pouvant accueillir des investissements dans le domaine ne manquent pas, comme le site de Cartenna et celui mitoyen de l'ouvrage de distribution de l'eau dessalée. Ils disposent tous deux d'une vue imprenable sur le centre-ville, le port commercial et les monts de Sidi Merouane.

A. Tachkour

MOSTAGANEM

Mihoubi empêche des comédiens d'assister à un hommage à Khedda

À l'occasion du 25^e anniversaire de la disparition du grand peintre mostaganémien Mohamed Khedda, une cérémonie en hommage au regretté a été organisée, dimanche, à la Maison de culture de Mostaganem. Des artistes de plusieurs wilayas sont venus assister à cette cérémonie avant d'être humiliés par les responsables et de se faire renvoyer de la Maison de culture sous les ordres de Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture, présent à cette occasion. En effet, ils étaient plus de 80 artistes, dont la majorité comédiens de théâtre, à se faire jeter hors de la salle pour éviter qu'ils ne manifestent leur colère contre le ministre en public. Pis, deux artistes dont un est le chargé de communication du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNNTA), ont été emmenés au commissariat de police avant d'être libérés des heures après le départ du ministre, apprend-on de Latif Benhmed, chargé de communication du FNNTA. En outre, la cérémonie a vu la nomination officielle de Mohamed Nouari au poste de commissaire du FNNTA à la place de Mohamed Takirat et cela à quelques jours du début de la 49^e édition, ce qui peut perturber le bon déroulement de cet événement majeur pour Mostaganem. « Le ministre était entouré par un clan qui ne trouvait plus ses intérêts en nous et qui voulait nous remplacer. C'est un groupe de vieux qui ont tous échoués auparavant à gérer le FNNTA. L'un a 76 ans, l'autre 75 ans et la troisième, actuellement députée, 60 ans. Ce festival est fait pour les jeunes et on refuse qu'il soit géré par les vieux qui ne cherchent qu'à travailler leurs intérêts personnels », nous confie Latif Benhmed. Cette décision va sans doute générer le boycott du festival par de nombreuses troupes en soutien au commissaire déchu, Mohamed Takirat. Notons que durant cette visite, le ministre de la Culture a désigné officiellement Mostaganem comme « capitale internationale » du théâtre en 2017 qui coïncidera avec le 50^e anniversaire du FNNTA.

Salim Skander

Ces femmes et ces mineurs qui basculent dans la délinquance !

L'implication de plus en plus importante de femmes et de mineurs dans les affaires liées à la criminalité inquiète. Selon le bilan des services de sûreté de wilaya relatif au mois de mai dernier, sur les 575 personnes mises en cause, on retrouve 22 mineurs et 31 femmes. Parmi les 575 personnes interpellées, 94 ont été placées sous mandat de dépôt. En matière de trafic de stupéfiants, il a été procédé à la saisie de 40 kg de kif traité et 274 comprimés psychotropes en plus de 802 bouteilles d'alcool de différents volumes et qualités, relève le communiqué.

L. H.

TIARET

Cinq ans de prison pour un chef d'état civil

La cour de justice de Tiaret a condamné l'ex-chef de l'état civil de la commune de Serguine, âgé de 55 ans, à 5 ans de prison ferme et une amende de 200 000 DA pour son implication dans une affaire de falsification de documents officiels. Le prévenu, du fait de son incapacité à se déplacer pour cause de maladie, a été jugé depuis son lit d'hôpital Frantz Fanon de Blida à travers un support médiatique via Internet. Une première dans les annales de cette instance judiciaire à Tiaret. Dans la même affaire, la cour a innocenté 27 personnes. Durant l'audience, les chefs de familles, essentiellement des transhumants venant des wilayas d'El Bayadh, Sidi Bel Abbès et d'autres contrées ont nié avoir remis de l'argent moyennant la délivrance des documents alors qu'ils enquêtent de la gendarmerie, il a été soutenu la remise de sommes variant entre 3 000 à 5 000 DA à l'inculpé pour faciliter illégalement la tâche.

A. F.

GHAZAOUET

Les vétérinaires fonctionnaires en grève

Les consommateurs ont été surpris, au 1^{er} jour du Ramadhan, de constater que toutes les boucheries de la ville étaient fermées. « Au début, on pensait qu'il s'agissait juste d'une légère perturbation due au changement des horaires du mois sacré mais jamais à une pénurie de viande rouge et blanche, de surcroît le premier jour du ramadhan », s'étonne un client. Et d'ajouter ironiquement : « On s'attendait à une augmentation des prix mais pas une pénurie ». Cette pénurie est survenue suite à une grève déclenchée par les médecins vétérinaires fonctionnaires de l'Etat. Les vétérinaires ont constaté que les différentes négociations entreprises avec leur tutelle n'ont pas apporté des réponses satisfaisantes à leurs revendications qu'ils considèrent légitimes et qui s'articulent principalement autour de l'augmentation des salaires et la revalorisation de leurs indemnités. Du coup, face au silence de la tutelle, ils sont passés à l'action en paralysant l'ensemble des abattoirs de la wilaya.

O. El Bachir

TAMANRASSET

La bataille contre les déchets ménagers engagée par les autorités

● L'environnement, est donc l'un des maîtres mots des responsables de la wilaya.

Les autorités de la wilaya de Tamanrasset s'engagent dans le recyclage et la valorisation des ordures ménagères. Un combat majeur pour la protection de l'environnement et l'éradication des décharges sauvages devant impliquer toute la population de l'Ahaggar et les acteurs concernés par ce grand défi du troisième millénaire. L'environnement, est donc l'un des maîtres mots des responsables de la wilaya, qui ont mis à contribution tout l'exécutif pour lancer des opérations de nettoyage d'envergure dans nombre de quartiers affectés par ce phénomène.

Selon le SG de la wilaya, Abdelkader Bradai, de gros moyens logistiques ont été ainsi mobilisés pour mener à bien ces opérations. Le premier plan de bataille a donc pris naissance mercredi avec des directives draconiennes liées à la collecte des déchets à travers les secteurs et sous-secteurs de la ville, où l'on a relevé plusieurs insuffisances. Selon M. Bradai, cinq chargeurs et 17 camions ont été réquisitionnés pour cette première opération qui a touché essentiellement les points noirs de la ville, à l'exemple des cités Essalem,



Cinq chargeurs et 17 camions ont été réquisitionnés

Malta, Sersouf et le monument historique Moussa Ag Amasten dans le quartier Assoro. Il est à signaler que le Ksar Ag Amasten, réduit à un dépotier de rebut et de déchets ménagers, est dans un piteux état. Du palais historique de cet amenokal, qui fut à la tête de la confédération des Kel N'Ahaggar de 1905 à 1920,

il ne reste que quelques vestiges et des bouts de murs accrochés péniblement aux souvenirs d'un passé glorieux. A quelques mètres du site, des décharges agressent l'odorat des passants. Ce constat, devenu un spectacle ordinaire dans la capitale de Tin Hinan, n'a semblé-il pas laissé les autorités de marbre

puisque une seconde opération de nettoyage pour laquelle ont été mobilisés cinq autres chargeurs et neuf camions à benne a été menée jeudi. Cette action, indique le même responsable, a été étendue à Oued Tamanrasset et au centre-ville ainsi qu'à l'entrée nord de la ville.

Ravah Ighil

OUARGLA UN JEUNE HOMME SE DONNE LA MORT

Dimanche dernier, le petit village de Bour El Haicha distant du chef lieu de wilaya de quelques kilomètres de Ouargla, fut secoué par un incident non des moindres, un jeune homme d'une vingtaine d'années fut découvert pondu dans son domicile par son frère aîné, le défunt orphelin des deux parents, issu d'une famille pauvre et nombreuse, illettré et sans aucun soutien social, souffrait de troubles psychologiques selon ses voisins, la pauvreté et le manque de soutien religieux l'ont entraîné dans une spirale infernale qu'il a amené à un tel acte, Samir B. fut transporté dans la journée par les services de la protection civile à l'hôpital Mohamed Boudiaf de Ouargla, où les services de la gendarmerie ont ouvert une enquête pour élucider les véritables causes de cet incident.

Mazouni Walid

FAMILY LAND, L'OASIS ENCHANTÉE

Family Land, un des rares parcs de loisirs et de détente de Ouargla, situé à quelques encablures du centre-ville, plus exactement à Bour El Haicha, sur la route de N'gouga. L'établissement privé de quelques 500 m², en est une petite oasis verdoyante qui offre fraîcheur, sérénité et sécurité à ses visiteurs, surtout en ces périodes de canicule. Les responsables du site ont dédié cet établissement à 100% de fonds privé, au bien-être des familles de Ouargla. Désormais, le parc dispose de divers jeux gonflables, toboggans et autres, des espaces de prières pour hommes et femmes, des cours d'eau, des tables et des chaises mis à la disposition des familles, ainsi que des bancs. Le parc abrite également une buvette, où les clients peuvent s'abreuver en divers boissons fraîches. Les responsables de l'établissement observent un afflux de visiteurs chaque week-end, jusqu'à des heures tardives. Les gérants affirment qu'ils n'ont pas tracé un horaire précis, mais disent que l'établissement restera ouvert au public tant qu'il y aura du monde. Ils prévoient également d'installer une piscine, d'autres jeux, dans un avenir proche. Cependant, cet effort initié par un entrepreneur de la région n'est pas sans ennuis, puisque ce dernier souffre du manque de personnel, puisque il s'est équipé d'un matériel d'une pizzeria flamboyante neuve, qui reste inexploitée faute de personnel, le responsable parle aussi des aires de jeux qui sont placés ici et là dans les différents quartiers de la ville, et qui font l'objet de sabotage de la part des jeunes, alors que lui n'en a bénéficié d'aucune forme d'aide, il appelle alors les responsables compétents à lui prêter main-forte pour développer ce parc, qui connaît ces derniers temps un engouement particulier de la part des familles, surtout avec l'arrivée des vacances et du mois sacré, en sachant que la wilaya de Ouargla en est en souffrance en ce genre d'établissements.

Mazouni Walid

GHARDAÏA

Austérité, rigueur et rationalisation des dépenses

● Le secteur de la formation professionnelle appelé à serrer les cordons de la bourse.

C'est en substance le message adressé à l'assistance par Salah Eddine Dahmoune, le directeur du budget et des moyens au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP) lors de la rencontre régionale organisée hier à Ghardaïa sur le thème de la rationalisation des dépenses. Cette rencontre étant la seconde du genre après celle organisée à Béchar, la prochaine aura lieu, selon les organisateurs, à Annaba. Et c'est l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de Noumérat à Ghardaïa qui a abrité cette rencontre régionale tendant à déterminer les voies et moyens à même d'adopter une tendance basissière sur les dépenses budgétaires et d'élaguer tous les chapitres dont les dépenses sont reconnues secondaires, donc non essentielles au bon fonctionnement de la structure. L'ouverture de cette rencontre, regroupant, outre Ghardaïa, cinq autres wilayas, à savoir El Oued, Ouargla, Illizi, Tamanrasset et Laghouat «Sétif, M'sila et Bordj Bou-Arréridj», a été présidée par Salah Eddine Dahmoune, le directeur du budget et des moyens au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels (MFEP) et regroupé les six directeurs de wilaya de la formation professionnelle (DFEP) ainsi que tous les directeurs

et directrices de tous les centres de formation professionnelle et des instituts spécialisés de formation professionnelle situés sur les territoires des six wilaya participantes. Le message est clair et concis, «tous les responsables se doivent dorénavant et ce dans le cadre de la rationalisation des dépenses publiques de veiller personnellement à ce que les structures et administrations sous leur autorité fassent preuve de plus de rigueur dans la

gestion des dépenses publiques. Les dépenses de fonctionnement et celles consacrées aux achats de fournitures et de téléphone doivent être dégraissées». En d'autres termes, il y a lieu de rester attentif dans cette phase de difficultés financières pour le pays. Quand bien même des coupes restrictives dans les autorisations budgétaires sont attendues, il est impératif d'être vigilant quant aux dépenses publiques. La sphère économique-

financière du pays étant à mal, marquant ainsi un début effectif d'une ère d'austérité, il y a urgence à adopter des mesures de rationalisation des budgets, autrement dit de prise de mesures franches, rigoureuses et draconiennes d'austérité. Le pays étant, financièrement parlant, sur une corde raide, le moindre sou économisé par ces temps de vaches maigres est, bien naturellement, le bienvenu.

K. Djamel

SORTIE DE LA 4^e ESCOUADE DE 20 AGENTS DE SÉCURITÉ

Cérémonie de sortie d'une promotion de 20 agents de sécurité de l'Entreprise nationale de navigation aérienne (ENNA), formés et spécialisés dans la lutte contre les incendies dans les aéroports. La 4^e escouade de 20 agents de sécurité formés par les spécialistes de la Protection civile dans la lutte contre les incendies, les secours et la prévention sur les sites sensibles de la navigation aérienne, à savoir les plateformes aéroportuaires, est sortie en fin de semaine à Ghardaïa. Une sobre mais sympathique cérémonie a été organisée en cette circonstance à Bouhraoua, sur les hauteurs de la vieille ville de Ghardaïa, au niveau de la direction régionale de la Protection civile de Ghardaïa, qui se trouve être en même temps le site de l'unité principale de ce corps de secours très apprécié par

la population. La formation, qui a été intensive et accélérée sur 45 jours calendaires, était articulée essentiellement sur les volets prévention, secours et lutte contre les incendies. Pour évaluer le degré de formation de cette fourmée, une démonstration grandeur nature a été organisée sur le grand terrain d'exercice, attentif à l'unité. Alors qu'une équipe se chargeait d'éteindre le feu, une autre s'occupait de l'extraction des blessés d'une bâtisse en feu et une autre de leurs soins. La démonstration a été d'une telle maîtrise, notamment au niveau de la coordination, qu'elle a soulevé les applaudissements de l'assistance venue nombreuse y assister. Selon le colonel Abdelmalek Boubertak, directeur de la wilaya de Ghardaïa de la Protection civile, «cette

formation entre dans le cadre d'un protocole d'accord entre la direction générale de la Protection civile et celle de l'Entreprise nationale de la navigation aérienne (ENNA)». La wilaya de Ghardaïa dispose de deux aéroports aux normes internationales : l'aéroport Moufidi Zakaria à Noumérat, à 20 km du chef-lieu de wilaya et celui d'El Ménéa, à 270 km au sud de Ghardaïa. Ces éléments des services de sécurité, de secours et de lutte contre les incendies ainsi formés, et bien formés à ces types de dangers, seront utiles le jour J, en cas de besoin. Et tout le monde sait que les risques dans ce type d'infrastructure sont latents et patents. Le risque zéro n'existant pas, a fortiori dans ce domaine précis, prendre ses dispositions pour tout éventuel risque est conseillé.

LIEUX DE LOISIRS ET DE DÉTENTE DANS LA WILAYA DE CONSTANTINE

Il n'y aura pas de piscine ouverte cet été

● Selon le DJS, le bassin olympique du complexe Hamlaoui sera d'abord soumis à une période d'essai de 3 à 4 mois et ne sera pas ouvert avant la fin de l'année.

Les lieux de divertissement et de loisirs font défaut dans la wilaya de Constantine. Plusieurs projets lancés demeurent encore à la traîne depuis des années, laissant toute une population sur sa «soif» en cette période estivale, où le déficit en infrastructures est flagrant. Les alternatives pour passer les vacances d'été à Constantine sont minimes, pour ne pas dire inexistantes, notamment pour ceux qui n'ont pas les moyens de se payer un séjour dans une ville côtière, et qui attendront encore de dénicher une place dans un car bondé de monde dans le cadre du Plan bleu. L'autre mauvaise nouvelle pour cet été est la poursuite de l'épisode des piscines fermées depuis des années, dans une ville qui en faisait sa fierté, surtout que ces bassins ont donné des champions en natation. Bref, il n'y aura pas de piscines ouvertes cet été, ni à Constantine ni même dans les autres communes et localités. C'est la grande déception, en dépit des moyens et des milliards de dinars alloués à ces projets qui traînent et qui n'ont pas été achevés dans les délais. Trois piscines seulement, dont les travaux sont menés depuis 2006 pour certains et 2012 pour d'autres, viennent de voir le jour, mais elles ne seront pas fonctionnelles dans l'immédiat. Il s'agit de la piscine olympique du complexe Hamlaoui (ex-17 juin), la semi-olympique de Ali Mendjeli, et la piscine de



Des milliards ont été dépensés pour des projets qui ont traîné durant dix ans

proximité de la commune de Ain Abid. Concernant la première structure, dont le maître d'ouvrage est la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC), le directeur de la jeunesse et des sports, Ali Bachoua, a affirmé qu'elle est achevée à 100%. Elle sera soumise à une période d'essai de 3 à 4 mois, selon le même responsable. Ce dernier a indiqué qu'un budget de 630 millions de dinars a été débloqué pour cette opération afin de mener un travail de qualité.

DES AMATEURS POUR CONSTRUIRE DES PISCINES

Dans ces déclarations, M.

Bouchoua ne précise pas cependant si le projet a été repris pour une mise en conformité de l'infrastructure ou bien s'il s'agit du projet tel qu'inauguré et ensuite abandonné en juillet 2015. En effet, les Constantinois gardent en mémoire le scandale de l'inauguration, le 4 juillet 2015, de cette infrastructure par le wali, Hocine Ouadah, et sa fermeture trois jours après par le même responsable pour... non-conformité. Après 10 ans d'attente, et une ardoise lourde arrêtée à 78 milliards, la montagne a accouché d'une souris. Le spécialiste et ancien champion d'Afrique de

natation, Djamel Yahiouche, avait expliqué à l'époque à *El Watan* que cet échec est la conséquence d'une étude bâclée. «Les matériaux utilisés ne correspondent pas aux normes et le système utilisé pour la filtration d'eau est vraisemblablement insuffisant. En outre, l'équipementier n'était pas présent le jour du coulage de la structure, ce qui est indispensable dans ce genre d'installations», avait-il déclaré, et d'ajouter : «Le bureau d'études qui a bénéficié du projet est d'une incompétence notoire, sans aucune aptitude pour réaliser ce genre d'édifices.» Au cours de notre entretien, le DJS a tenu à souligner qu'il s'agit là d'une «réalisation» et non pas d'une «réhabilitation», ce qui nous laisse perplexes.

Pour le projet de la piscine d'Ali Mendjeli, lancé en 2006, et qui a coûté 258 millions de dinars, il a connu de longues perturbations. «Ce retard est dû à l'insuffisance de l'enveloppe financière et quelques problèmes techniques. Mais dans deux mois au maximum, nous lancerons les travaux de finition. A propos de la piscine de proximité à Ain Abid, le taux d'avancement est de 98%. Il ne reste que le raccordement en gaz, en électricité et en eau. Une enveloppe de 114 millions de dinars a été débloquée pour la réalisation de ce projet», a-t-il expliqué. Enfin, des milliards pour des travaux qui ont pris dix ans. **Yousra S.**

PREMIERS JOURS DU RAMADHAN À JIJEL
Pénurie de viande et cherté de certains produits

La grève des vétérinaires a paralysé les abattoirs

La grève des vétérinaires a provoqué une grande pénurie de viande au premier jour du mois de Ramadhan, à Jijel, où le lait, le pain et certains fruits et légumes ont manqué à l'appel. Lundi matin, il était presque impossible de se procurer quelques morceaux de viande dans les boucheries de la ville d'El Milia, dont la plupart ont baissé rideau dès la matinée, après avoir épuisé leur stock. Une forte tension a également été constatée dans les marchés des fruits et légumes, en dépit de la hausse des prix. Cet état de fait n'a pas été sans plonger dans le désarroi des citoyens, déjà assommés par les problèmes de la vie quotidienne. «Il n'y a rien à se procurer, absolument rien», lâchait-on pour résumer la situation. Un vétérinaire gréviste a cependant indiqué qu'il y aura un retour à la normale, dès mercredi et la viande sera disponible, après le retour à l'activité des abattoirs. Outre ces pénuries, la spéculation a fait flamber les prix des fruits, des légumes, des viandes, notamment blanches, et des denrées alimentaires les plus sollicitées par les ménages. La flambée constatée s'est traduite par une hausse du prix du poulet, qui est passé brutalement de 220 à 320 DA le kilo, avant que les autres produits ne se mettent de la partie. Si la sardine et les fruits de mer sont hors de prix, depuis déjà un certain temps dans les marchés, les viandes rouges ont suivi la même courbe ascendante pour s'installer à des tarifs exorbitants. La tomate, produit de base par excellence du commun des ménages a fait son boom pour passer de 60 à 120 DA en quelques jours. Les autres produits, dont les fruits, n'ont pas été épargnés par le renchérissement de leurs tarifs dans un contexte social des plus durs pour les ménages. «Ça flambe !» est le mot le plus échangé dans les marchés aux premiers jours d'un mois sensé être dédiée à la foi et la piété et non à la spéculation. **Amor Z.**

PREMIÈRE BOULANGERIE INDUSTRIELLE À BEN BADIS
«Pain sur table» sera opérationnelle prochainement

Première boulangerie industrielle privée dans la wilaya de Constantine, «Pain sur table» (PST) sera opérationnelle prochainement, a-t-on appris hier lors de la visite de Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de l'Agriculture. Cette boulangerie industrielle est la première qui a été réalisée à la zone industrielle Tarf dans la commune de Benbadis par le groupe des Grands Moulins Belghit (GMB), siégeant à M'daourouch dans la wilaya de Souk Ahras. Pour le promoteur et président-directeur général du groupe, Zerouki Abdelkrim, cette boulangerie sera fonctionnelle prochainement, sans donner plus de précisions. Pour lui, cette réalisation va satisfaire la demande du consommateur à travers l'augmentation de la production du modèle de ce pain. Notre interlocuteur a assuré que ces projets inno-

vateurs, au nombre de 6 à l'échelle nationale, permettront de résoudre le problème de la disponibilité du pain en Algérie. Il a expliqué au ministre que les produits PST seront faits dans des conditions sanitaires favorables, avec une bonne qualité nutritive. La capacité de production de cette boulangerie sera de 200 000 baquettes de pain précuit par jour, qui seront distribués sur environ 60 boulangers. Ces derniers, n'auront qu'à assurer la cuisson finale pour une durée fixée à 5 minutes, avec l'assistance des spécialistes de ce groupe. A rappeler aussi que ces boulangeries seront équipées de chambres froides et de fours rotatifs adaptés, où on peut vendre les baguettes chaudes sans se soucier de leur stock qui sera géré par le fournisseur. La galette traditionnelle sera également produite par cette boulangerie industrielle. **Y. S.**

PARC DU BARDO À CONSTANTINE
Ouverture partielle ce mois-ci

Une partie du parc urbain du Bardo, situé au centre-ville de Constantine sera «ouverte au public pendant le mois de Ramadhan», a indiqué la directrice de l'environnement de la wilaya, Abla Benhcine. En marge de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, la responsable a annoncé l'ouverture d'une partie de ce parc urbain, dont les travaux de réalisation avaient été lancés en 2013 dans le cadre d'un vaste programme de mise à niveau de la ville de

Constantine. S'étendant sur une superficie de 65 hectares, ce parc écologique, le premier du genre à l'échelle nationale, est composé entre autres d'un jardin botanique, de cours d'eau, de cascades, d'espaces forestiers, et d'une ferme pédagogique aux abords du Rhumel, ainsi que d'une maison écologique appelée la maison du Bardo, a détaillé M^{me} Benhcine, mettant en exergue l'impact de ce grand projet dans le développement du sens environnemental et de la protection de la nature chez

les citoyens. Dans ce contexte, la responsable a précisé qu'il sera procédé à l'ouverture d'une multitude d'espaces verts, de terrains de détente pour les enfants, et de la maison du Bardo, en attendant la livraison ultérieure du reste des segments composant ce parc. Le parc urbain de Constantine a été construit sur une assiette ayant abrité des habitations précaires, éradiquées dans le cadre d'une vaste opération de relogement lancée en 2009, a-t-on rappelé.

Un village culturel au port de Boudis

Dévoiant son programme d'animation estivale, lors d'une conférence de presse tenue, dimanche dernier, au musée Kotama, la directrice de la culture de la wilaya de Jijel a annoncé l'ambitieux projet de transformer l'espace du port de Boudis en un village culturel. Selon elle, il y aura une grande animation sur l'esplanade de ce port, qui sera ouvert au public, à l'occasion des veillées du Ramadhan. Tout au long de ce mois, période durant laquelle s'étalera le programme des festivités annoncées, il y aura du théâtre, de la musique, du chant, des contes pour enfants et bien d'autres activités, qui seront animées par des artistes locaux. Si le port de Boudis est appelé à être le cœur des soirées artistiques au mois de Ramadhan, les activités culturelles se poursuivront tout au long de la saison estivale sur un rythme qui fera appel à la contribution des APC. La réussite du programme annoncé est, en effet, tributaire d'une participation active des municipalités, dont une partie des activités programmées leur a été soumise. «Nous n'avons reçu que la réponse des APC de Settara, El Milia, Chekfa et El Ancer», a indiqué la directrice de la culture. Des caravanes culturelles sont également programmées pour des tournées dans les villes et villages de la wilaya, à l'effet de faire profiter un maximum de public de cette animation. Pour le programme annoncé, il concerne l'organisation du 9 au 13 juin de galas de chants populaires, du hawzi et de l'andalou au port de Boudis. Au musée Kotama, il sera surtout question de la présentation de conférences et de la tenue d'ateliers de dessins, de peinture, de lecture et de projection de films historiques. **A. Z.**

NACIRIA (BOUMERDÈS)

Projets sectoriels à l'arrêt

● La population locale vit au rythme des interminables chantiers d'aménagement urbain et de rénovation du réseau d'AEP.

Annoncés depuis plusieurs années, de nombreux projets de développement sont bloqués dans la commune de Naciria, à 40 km à l'est de Boumerdès. Tous les secteurs sont concernés. La vie des habitants de cette localité aux grandes potentialités agricoles est rythmée par les interminables chantiers lancés puis abandonnés les uns après les autres à cause de la défaillance des entreprises de réalisation et les coupes budgétaires décidées par le gouvernement après la chute des prix du pétrole. Que ce soit en ville ou en campagne, le constat est toujours le même. Les nids-de-poule, la poussière, la boue, les gravats et autres débris des chantiers non achevés sont devenus le lot quotidien de la population.

C'est le cas au chef-lieu communal et dans les villages de Bouassem et Boumraou, où des projets d'aménagement urbain et de raccordements au réseau du gaz de ville et d'AEP sont bloqués depuis plus de trois ans. Même chose pour le projet d'assainissement inscrit à Bouassem et les chantiers de gaz naturel des villages Chender, Ouled Moussa, Allalou, Bouyilef, Iwaryachen et Ait Slimane. «On ne sait plus qui fait quoi ici. Nos foyers sont raccordés au gaz de ville depuis un an, mais les conduites ne sont pas



Le cadre de vie ne s'améliore pas au chef-lieu communal

mises en service», dénonce Hamid, un jeune habitant à Boumraou, qui se plaint de l'arrêt des travaux de la bibliothèque, d'aménagement urbain et de rénovation du réseau d'AEP.

Interrogé, le premier vice-président d'APC, M. Oubrahim, affirme que la commune n'a aucun droit de regard sur les projets sectoriels. «Le réseau d'AEP devrait être rénové sur un linéaire de 35 km au niveau de toute la commune, mais l'entreprise engagée a résilié le contrat début 2014», a-t-il précisé, ajoutant que pas moins de 150 habitations nouvellement construites à Ighil Yala, Taâzib, Akal Avarkan, et Tahchat ne sont pas encore électrifiées.

Outre ces problèmes, les habitants dénoncent la mauvaise qualité des travaux d'aménagement réalisés au chef-lieu. Les commissions d'enquête diligentées par la wilaya suite aux requêtes des élus locaux font état de réseaux de voiries obstruées, de trottoirs arrachés, du bitume fissuré quelques semaines après sa pose et des ruelles non remises en état. M. Oubrahim fait état d'une somme de 12 millions de dinars qui n'est pas encore consommée par l'entreprise engagée.

Les habitants, eux, disent n'avoir tiré aucun profit des projets susmentionnés. «On a tout creusé. Le réseau de la fibre optique a été installé

depuis plusieurs mois, mais les branchements secondaires tardent toujours à être effectués», déplore un jeune qui dénonce le gel du projet de la salle omnisports et celui portant revêtement du stade communal en gazon synthétique. La frange juvénile locale n'a, pour l'instant, que les cafés comme refuge. Le centre sportif de proximité et la maison de jeunes du centre-ville sont désertés à longueur d'année à cause du manque d'activités et d'encadreurs. Alors que les chantiers de la bibliothèque communale et de la piscine semi-olympique ont connu d'énormes retards dans la réalisation.

Ramdane Kebbabi

SOUK EL HAD DÉTRESSE DES SINISTRÉS DU SÉISME DE 2003

Plusieurs familles sinistrées du séisme de mai 2003 de la commune de Souk El Had au sud de Boumerdès crient à la marginalisation. Leurs logements ont été classés par le CTC dans la catégorie Rouge 5, mais n'ont bénéficié d'aucune aide concrète de la part de l'Etat.

Munis de documents officiels, les pères des familles sinistrées disent avoir frappé à toutes les portes des responsables locaux et de wilaya, mais sans résultat. «Nos avons les documents attestant que nous étions bénéficiaires de lots de terrains et des décisions d'octroi d'aides financières pour la construction de nouveaux logements. Après 13 années d'attente, notre situation n'a pas changé d'un iota. Ni terrains ni aides financières», déplorent-ils. En 2010, ils ont encore une fois sollicité des autorités locales et des pouvoirs publics pour prendre en charge leurs cas.

Là encore, ils n'ont eu que des promesses sans lendemain. «Il y a eu trois opérations de distribution des logements dans la commune de Souk El Had sans que nous soyons parmi les bénéficiaires. Nos vivons toujours dans le risque. Nos maisons menacent ruine à tout moment», diront les pères des familles lésées. Durant leur dernière rencontre avec le chef daïra de Thénia, en février dernier, leur surprise était grande. «Le chef daïra de Thénia nous a signifié qu'il ne pouvait rien faire pour nous», ont noté les pères des familles sinistrées dans une lettre de réclamation.

Omar Arbane

BOUZEGUÈNE (TIZI OUZOU) INSCRIPTION D'UN HÔPITAL DE 60 LITS

Le projet d'un hôpital de 60 lits a été inscrit par le ministère de la Santé pour la daïra de Bouzeguène, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de l'APC.

Les souffrances en matière de prise en charge hospitalière endurées par les villageois vont enfin s'estomper. C'est sans doute la fin des longs et onéreux déplacements des malades et des femmes enceintes vers l'hôpital «Megh-nem Lounès» d'Azazza situé à une trentaine de kilomètres de Bouzeguène. La daïra qui compte aujourd'hui plus de 60 000 habitants, souffre d'un déficit important en matière d'infrastructures hospitalières. Les quelques unités de soins, comme les polycliniques, centres de santé et unités de soins implantées à travers la daïra, ne répondent que très peu aux soucis des malades contraints de se déplacer vers l'EPH d'Azazza.

Ce projet d'hôpital annoncé en 2015 par Abdelmalek Boudiaf, ministre de Santé, lors de sa visite à Tizi Ouzou, n'a pu être inscrit et a failli même être annulé en raison des restrictions budgétaires que connaît le pays. Le projet devrait bénéficier incessamment d'un cahier des charges et sera suivi d'un avis d'appel d'offres pour sa réalisation. Prévu par les autorités locales dans le POS (plan d'occupation du sol) n° 10 situé au lieudit Imoughlaouene, près du village Ait Ikhef, cet établissement public hospitalier (EPH) de 60 lits d'une autorisation de programme de 100 milliards de centimes devrait apporter un réel bol d'oxygène pour la population locale.

Cet hôpital qui sera équipé d'un matériel de prospection médicale de dernière génération comprendra un service des urgences qui fonctionnera 24/24 avec des prises en charge radiologiques, un laboratoire d'analyses médicales, des spécialités médicales et chirurgicales et un bloc opératoire.

Kamel K.

CHAMPIONNAT DE PARAPENTE

Le premier championnat national de parapente qui s'est déroulé pendant une semaine à Ait Zikki a été clôturé le 31 mai dernier et a permis de remettre les prix aux trois premiers lauréats : Hammouche Djaffar (club des sports aériens et de montagne de Bouzeguène), Cherief Yacine (aéroclub de la Mitidja (Blida) et Hakim Lahnech (aéroclub de Boghni).

BOUALEM CHEMALA. Président de l'Assemblée communale «L'APC est exclue du suivi des chantiers»

Propos recueillis par R. Kebbabi

Comment expliquez-vous les retards enregistrés dans la concrétisation des projets sectoriels ?

Nous avons toujours demandé au wali de nous accorder le droit de regard sur les projets sectoriels. En vain. Pour le moment, l'APC est exclue du suivi des projets sectoriels. L'installation des entreprises se fait sans la présence des élus. Nous n'avons aucun pouvoir et aucun avis à donner ni sur la qualité des travaux ni sur les délais de réalisation. D'où les malfaçons et les retards enregistrés dans la concrétisation des projets inscrits. La plupart des entreprises ne respectent pas les cahiers des charges. Et elles ne sont rarement inquiétées par les maîtres d'ouvrage et les organismes de suivi. Les autorités communales est la seule partie qui pourra rendre compte de leurs manquements. Normalement, les situations des travaux réalisés doivent aussi être visées par l'APC avant le paiement des entreprises engagées. Les directions de wilaya nous cachent tout. Or, la population demande des comptes au maire, pas aux directeurs d'exécutif.

Est-ce à dire que les prérogatives des P/APC restent très limitées ?

Pour le moment, on ne nous a laissé que le pouvoir de réquisitionner la force publique pour démolir les constructions illicites. Le pouvoir c'est quand on dis-

pose de budget et quand on le dépense comme le veut l'Assemblée pas comme l'exige le contrôleur financier.

Il est vrai que l'APC est l'ordonnateur, mais ses décisions sont soumises à l'avis, voire au diktat des contrôleurs financiers et les trésoriers intercommunaux. Les prérogatives dont parle le ministère de l'Intérieur relèvent du travail ordinaire de l'administration. On nous accorde le droit d'établir des cartes nationales, mais on nous interdit d'octroyer des terrains aux investisseurs. On ne veut plus être des boucliers qui font face à des problèmes dont les solutions ne relèvent pas de notre autorité.

Comment jugez-vous le bilan de ces quatre années à la tête de l'APC ?

Au début du mandat, nous avions tracé comme principaux objectifs d'absorber le chômage, régler le problème d'eau potable et d'acheminer le gaz naturel dans tous les foyers de notre commune. Quatre ans plus tard, je considère que les deux premiers objectifs sont atteints à 80%. Si tout va bien, le gaz de ville sera disponible dans tous les villages de la commune avant la fin de l'année en cours. Idem pour l'alimentation en eau potable qui a connu beaucoup d'amélioration. S'agissant du premier objectif, certes la zone d'activité et de dépôt (ZAD) a été viabilisée, mais les deux tiers des projets qui y sont prévus, n'ont pas vu le jour. Deux investisseurs voulant réaliser une

usine de textile et une limonaderie sont bloqués depuis plusieurs mois à cause de l'occupation illicite du terrain devant accueillir leurs projets. L'APC n'est pas habilitée à intervenir car la ZAD est gérée par l'agence foncière de la wilaya.

Ces projets sont pourtant plus qu'une nécessité pour augmenter les recettes de la commune...

Justement, notre commune vit toujours grâce aux subventions publiques. Le budget communal varie, selon les années, entre 60 et 150 millions de dinars (MDA). Et 80% des dépenses sont obligatoires. La masse salariale dépasse 20 MDA. Nous devons encore 7 MDA à Sonelgaz et 12 MDA à l'ADE. C'est l'APC qui paie à ce jour les factures des mosquées et des écoles primaires. Durant ce mois de juin, nous allons consacrer 20 MDA sur le budget primitif pour le chapitre équipement et investissement. Ce qui est insignifiant. Je rappelle au passage que 80% des taxes liées au droit de place et la location des biens communaux ne sont pas recouvrées. Les gens refusent de payer. Pourtant, la taxe oscille entre 600 et 1500 DA. Même les exploitants des 100 locaux du Président refusent de payer. En 2014, nous avons recueilli 600 000 DA alors que nous pouvions mobiliser jusqu'à 6 MDA.

Nos concitoyens doivent comprendre que l'APC ne peut pas continuer à fonctionner de cette manière.

R. K.

ORAN

Les médecins résidents reviennent à la charge

● Hier matin, les médecins résidents ont à nouveau battu le pavé au sein de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) pour dire non à la nouvelle loi sanitaire.



Le projet de la nouvelle loi sanitaire inquiète les médecins résidents

Les médecins résidents d'Oran ont observé, hier, à partir de 11h, un piquet de grève à l'EHU 1^{er} Novembre, dans le cadre du mouvement de protestation lancé il y a un mois. Ce mercredi, les grévistes se rendent à l'EHS Canastel pour battre le pavé pour une deuxième journée consécutive de protestation. «Fierté, dignité et solidarité», tel est le credo des spécialistes en formation, qui appréhendent le service civil et les conditions socioprofessionnelles qui les attendent pour accomplir les années de service obligatoires. Ils protestent également contre «la possibilité» d'imposer la même durée de service pour tous les postes, quelle que soit la zone géographique du pays, à savoir trois années pour le

Sud, comme pour le Nord. Cette mesure fait partie des nouvelles dispositions du projet de loi sur la santé, qui est encore au stade de «brouillon» nous dit-on, mais dont une copie a pu être révélée pour que les médecins finissent par réagir. Les résidents d'Oran ont été les premiers à réagir et sont suivis dans leur protestation par leurs confrères des deux autres CHU de l'Oranie : Tlemcen et Sidi Bel-Abbès. Mardi, les médecins de Tlemcen devaient voter pour le lancement d'un mouvement de grève.

A Oran, une assemblée a été tenue hier à l'issue de laquelle les grévistes ont décidé de maintenir leur mouvement à raison de trois jours de protestation par semaine. Ils maintiennent leur plateforme de revendications et insistent sur les mesures

incitatives qui, au final, ne représentent que le minimum dont a besoin un médecin pour accomplir sa mission. «On ne peut pas obliger un médecin spécialiste à partir à Tiguentourine accomplir son service civil, sans lui garantir un logement de fonction, du transport et lui donner le même salaire qu'un praticien dans le service public dans une grande ville au Nord», s'indigne Dr. Bentayeb, qui a fait parti des quatre délégués qui ont été reçus lundi au ministère de la Santé par le chargé des études et de synthèse. Cette réunion à Alger, qui a duré plusieurs heures, a permis de programmer d'autres rencontres formelles à l'avenir, durant lesquelles on pourra considérer que les résidents d'Oran seront en pourparlers avec la tutelle.

Redouane Benchikh

BÉCHAR

Les associations impliquées dans l'emploi se concertent

Une vingtaine d'associations locales se sont regroupées, hier, autour de Laleg Kamel, expert algérien international du programme de la jeunesse et de la société civile, pour discuter et exécuter les recommandations du séminaire ayant débattu, en mars dernier, du programme d'appui de la jeunesse et de l'emploi (PAJE) cofinancé par les responsables algériens et européens. Le Pool de ressources et d'expertise associative (PREA) qu'anime et dirige l'expert est un accompagnateur des acteurs associatifs dans le domaine de la jeunesse. Le pilotage du PREA et le suivi de ses activités qui sera assuré par un comité technique local (CTL) a pour vocation de former les acteurs associatifs dans le but de développer leurs projets, de créer un lien social et contribuer au développement local. Ainsi, les services proposés

aux associations sont dans trois domaines : information, formation et appui conseil. Mais les associations locales devront au préalable répondre à des questionnaires visant à mettre en relief l'évaluation de leurs capacités, leurs besoins, leurs forces et leurs faiblesses ainsi que le niveau de leur formation. A l'issue, la rencontre sera sanctionnée par un protocole de sélection de 16 associations. Les informations recueillies auprès des associations faciliteront l'identification de celles-ci pour pouvoir intégrer le processus participatif grâce au diagnostic et l'état des lieux des acteurs actifs dans le domaine de l'appui à la jeunesse. L'expert a surtout insisté sur l'implication, la responsabilité des associations et la continuité permanente du travail à fournir et de ne pas s'arrêter à mi-chemin.

M. Nadjah

TIARET

Hommage à Mohamed Taïbi

C'est une Journée nationale de l'artiste quelque peu particulière que célèbre Tiaret, en cette année 2016, avec la disparition de deux figures emblématiques de la mythique troupe «Safir Ettarab». Après le décès de l'accordéoniste Mohamed Maghraoui, voilà que Tiaret perd Mohamed Taïbi (1943/2016). Feu Taïbi, celui qui a intégré l'ex-RTA d'Oran en 1965 et travaillé à l'orchestre du TNA d'Alger en 1970 a été, dira l'un de ses frères, «celui qui

a pris le flambeau des mains de Maâchi, quelques mois avant sa mort. Hamani, ajoute-t-il, a fait revivre le projet après s'être vu confié les clefs du local dans lequel activait la troupe». Le violoniste que fut Taïbi rentra à Tiaret en tant que musicien accompli. Employé dans l'Education à l'ex- ITE, il savait manier le violon à merveille. Ses nombreux amis, dont notre confrère Amar Belkhodja, qui a beaucoup milité pour que soit dédiée une journée en

hommage aux sacrifices des artistes, lui ont d'ailleurs rendu un hommage digne de sa stature. «L'initiative est de taille, c'est le moins que l'on puisse dire sur notre regret...un artiste talentueux aux doigts magiques, laissant entendre une mélodie veloutée et apaisante de par son éloquence, sa finesse et sa redoutable sensibilité. Oui, il est parti pour ne pas dire qu'il est mort, car il restera vivant dans nos cœurs et nos pensées». A. F.

FREND A

Enquête sur la distribution du couffin du ramadhan

Saisie par le tribunal, la brigade de la sûreté de daïra de Frennda a convoqué certains élus communaux pour les auditionner à propos de la distribution, l'année dernière, du couffin du ramadhan. Une distribution faite, selon des sources locales, tardivement. Les opérations de distribution du couffin aux démunis semblent poser problème dans cette commune. Plusieurs procès ont été intentés aux élus dont d'ex-maires et revoilà que ça repart cette année coïncidant avec la mise à l'écart de trois élus, des membres de la commission des offres, sur ordre de la tutelle. Selon des indiscrets, certains fournisseurs n'auraient pas rempli les conditions du cahier des charges. Nul doute qu'avec cette énième affaire, les opérations de distribution du couffin sont mal parties en dépit d'accalmies relatives qui n'ont pas valu de grognements mises à part des jérémiades à propos de la qualité de certains produits inclus dans les colis alimentaires. L'exemple de pruneaux altérés à Takhemaret et du café pas si bon et donc bon marché sont là pour témoigner du peu de respect de certaines APC pour la dignité de leurs concitoyens.

A. F.

SAÏDA

La ville au rythme de la solidarité ramadhanesque

34 532 familles devront bénéficier du couffin de Ramadhan. L'enveloppe financière est estimée à 17 milliards de centimes et touchera les 16 communes. Cette solidarité se traduit aussi par la réouverture de 9 restaurants de bienfaiteurs servant plus de 14 000 repas servis et quelque 10 000 emportés. Hakoum, président du Croissant rouge, nous apprend pour sa part que son organisation distribuera 270 repas à emporter et 200 repas seront servis à table, et ceci grâce aux bénévoles et à aux bienfaiteurs. Enfin la gendarmerie et la sûreté affichent clairement leur sens sécuritaire et humanitaire en contraignant aux entrées de la ville des haltes obligatoires pour les automobilistes et routiers retardataires pour la rupture du jeûne.

Sid Ahmed

NOUVELLES D'ORAN

LE CINÉMA UNIVERSEL À L'HONNEUR À LA CINÉMATHEQUE

Une vingtaine de longs métrages du cinéma universel, dont certains ont été réalisés durant les années 1990 et à partir de 2000 jusqu'à 2015, sont à l'honneur à la Cinémathèque d'Oran à l'occasion du Ramadhan. Ce programme «Spécial Ramadhan» a débuté lundi à raison de trois projections quotidiennes à 14h, 16h et 22h30. Pour les films à l'affiche durant cette première semaine, on notera les longs métrages américains tels que *The messenger*, *Le dernier des Mohicans*, *Pour quelques dollars de plus*, *Le roi Arthur*, *Duel au soleil*, *Avatar* et *Open range*, le film britannique *Coup de foudre à Notting Hill*, le dernier long métrage hindou *Piku* (2015). «Les femmes du bus 678», figurent également au menu de ce programme hebdomadaire.

T. K.

VERS L'OUVERTURE DE DEUX NOUVELLES ANTENNES ADMINISTRATIVES À OUED TLÉLAT

En vue de répondre aux besoins de la population, un projet de réalisation de 2 antennes communales a été inscrit au profit de la commune de Oued Tlélat, a-t-on appris. Les travaux de la première antenne située au site des 3100 logements ont été déjà réceptionnés. Elle sera opérationnelle une fois les équipements livrés. La seconde annexe sera construite à la cité 300 logements sociaux, indique-t-on. Avec le relogement de plus de 1000 familles, la réalisation de telles infrastructures est jugée indispensable. Outre ce projet, une antenne postale sera également réalisée à Hai Toumiat.

F. A.

UNE COMMISSION POUR L'INTERDICTION DES CONCESSIONS DES PLAGES

Une commission technique de wilaya chargée de veiller à l'application, à partir de début de semaine, du décret ministériel interdisant la concession des plages a été installée, lundi, par le wali d'Oran. Elle a regroupé l'ensemble des responsables concernés des 14 communes du littoral, de la sûreté nationale, de la gendarmerie, de la protection civile et du tourisme. «Les membres de cette commission sont chargés d'effectuer des tournées et visites inopinées à travers les 34 plages autorisées cette saison à la baignade pour veiller à l'application de la loi et prendre les mesures qui s'imposent à l'encontre des contrevenants», a indiqué le wali. «Pour ce qui est des parkings de stationnement des véhicules à travers le littoral, seuls ceux qui ont été retenus par les APC concernées lors des opérations d'adjudication peuvent exercer dans un cadre réglementaire», a-t-il rappelé.

T. K.

LE BILAN A ÉTÉ FOURNI HIER PAR LE HAUT-COMMISSARIAT POUR LES RÉFUGIÉS

Plus de 10 000 morts en Méditerranée depuis 2014

● L'EU veut s'attaquer aux «causes profondes» des migrations en donnant aux Africains des perspectives d'avenir chez eux, via le financement de projets concrets.



Six migrants retrouvés morts à Catane (Italie)

PHOTO: D. R.

Plus de 10 000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée depuis 2014. Ces migrants sont morts en tentant de rejoindre l'Europe. L'information a été donnée hier à Genève par le porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). En 2014, il y a eu 3500 morts en Méditerranée, l'an dernier 3771, auxquels s'ajoutent 2814 décès depuis le début de 2016. C'est un véritable bilan de guerre. Ce chiffre effrayant montre encore fois l'ampleur du drame de l'immigration. De son côté, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui ne dépend pas de l'ONU mais qui est basée à Genève, estime que depuis le début de l'année 2016, il y a eu 2809 morts en Méditerranée, à comparer avec 1838 morts durant le 1^{er} semestre 2015. «Le nombre de décès en Méditerranée en 2016 dépasse de presque 1000 personnes le bilan du 1^{er} semestre 2015, alors qu'il reste encore trois semaines avant la fin du 1^{er} semestre 2016», a indiqué l'OIM dans un communiqué. L'OIM a également donné des précisions sur le naufrage la semaine dernière d'un bateau de migrants au large des côtes de la Crète. Selon

l'OIM, qui se base sur des témoignages, 648 à 650 personnes étaient à bord du bateau et 320 manquent à l'appel. En date du 5 juin 2016, poursuit l'OIM, 206 400 réfugiés et migrants sont arrivés en Europe par la mer, via la Grèce, Chypre et l'Espagne depuis le début de 2016. Aucun décès n'a été signalé en Méditerranée depuis samedi 4 juin. Comme arrêter cette catastrophe ? La Commission européenne pense avoir trouvé la solution. Elle a dévoilé hier un nouveau plan pour freiner l'afflux migratoire, faisant miroiter de nouvelles aides financières réservées aux pays «coopératifs» d'Afrique, d'où viennent la plupart des migrants ayant entrepris la périlleuse traversée vers l'UE ces dernières semaines. «L'idée est de se baser sur l'expérience que nous avons récemment eue pour nos accords avec la Turquie», a expliqué le commissaire en charge des migrations, Dimitris Avramopoulos, dans une interview publiée hier par le quotidien allemand Die Welt. Pour s'assurer une coopération des pays d'origine dans la maîtrise des flux migratoires, le plan propose des partenariats renforcés, en priorité avec des pays comme l'Éthiopie, le Niger, la Nigeria, le Mali,

le Sénégal, mais aussi la Jordanie et le Liban. «Nous pouvons garantir aux pays qui se montrent coopératifs, en plus des aides actuelles, un soutien financier additionnel et un renforcement des relations commerciales», a avancé M. Avramopoulos. «Pour ceux qui ne respectent pas les accords, il pourrait y avoir aussi des restrictions», a-t-il prévenu, indiquant que la Commission présenterait un plan d'investissement détaillé à l'automne, inspiré du «plan Juncker». Les Européens sont disposés à mettre sur la table quelque 3 milliards d'euros du budget européen, censés déclencher des investissements complémentaires jusqu'à 62 milliards d'euros si des partenaires privés participent et que des Etats membres y contribuent de leur côté. L'objectif affiché est de s'attaquer aux «causes profondes» des migrations, en donnant aux Africains des perspectives d'avenir chez eux, via le financement de projets concrets. Il s'agit aussi d'obtenir des pays africains qu'ils luttent davantage contre les passeurs et acceptent beaucoup plus de «réadmissions» de leurs ressortissants.

Aniss Z.

REPÈRE

Par Mohammed Larbi

La politique autrement ?

De nouvelles forces politiques émergent actuellement en Europe et l'accueil qui leur réservé témoigne d'un besoin. Il ne s'agit pas, pour elles, de succéder à celles qui existent, mais d'aider celles-ci à disparaître comme en témoignent leurs premiers résultats électoraux. Un temps pour tout, aussi bien pour les idées que pour les formes de lutte. Rien que cela ! Et cela suscite l'intérêt des uns et l'appréhension des autres, comme si la politique était entourée d'un cercle que ne peuvent franchir que peu de personnes. A vrai dire, elles sont en train de chambouler le paysage politique, remettant même en cause le statu quo et le conformisme qui ont fini par éloigner le citoyen de la politique. Ou, à l'inverse, attirer des aventuriers comme le prouvent les nombreux scandales. La situation est telle, aujourd'hui, que ces mouvements sont pris très au sérieux. Et de ce point de vue, parler uniquement de la fin du statu quo est insuffisant, puisque de nouvelles forces se substituent à d'autres que le Liban. «Nous pouvons garantir aux pays qui se montrent coopératifs, en plus des aides actuelles, un soutien financier additionnel et un renforcement des relations commerciales», a avancé M. Avramopoulos. «Pour ceux qui ne respectent pas les accords, il pourrait y avoir aussi des restrictions», a-t-il prévenu, indiquant que la Commission présenterait un plan d'investissement détaillé à l'automne, inspiré du «plan Juncker». Les Européens sont disposés à mettre sur la table quelque 3 milliards d'euros du budget européen, censés déclencher des investissements complémentaires jusqu'à 62 milliards d'euros si des partenaires privés participent et que des Etats membres y contribuent de leur côté. L'objectif affiché est de s'attaquer aux «causes profondes» des migrations, en donnant aux Africains des perspectives d'avenir chez eux, via le financement de projets concrets. Il s'agit aussi d'obtenir des pays africains qu'ils luttent davantage contre les passeurs et acceptent beaucoup plus de «réadmissions» de leurs ressortissants.

même fortement. Même tendance en Italie où, tout compte fait, le mouvement anti-parti cinq étoiles porterait bien son nom. Son parcours est tout simplement fulgurant depuis son lancement en 2009 par l'humoriste Beppe Grillo avec pour objectif d'en finir avec la classe politique traditionnelle. Cette réussite est liée à l'attente des Italiens qui le lui ont bien rendu en faisant la deuxième force politique du pays et la première à Rome. Sa candidate a obtenu, dimanche dernier, un résultat historique en arrivant nettement en tête du premier tour des élections municipales à Rome. Elle affrontera le 19 juin Roberto Giachetti, candidat du Parti démocrate (PD), centre-gauche) soutenu par le chef du gouvernement italien Matteo Renzi. Virginia Raggi, une avocate de 37 ans, a creusé l'écart dans la capitale italienne où les Romains, désabusés par des années d'immobilisme et de laisser-aller, lui ont accordé près de 36% de leurs voix. Le résultat dans la capitale est l'objet de toutes les attentions car le cas de Rome est particulièrement emblématique d'une certaine Italie empêtrée dans les «affaires», au point qu'elle est administrée depuis octobre dernier par un commissaire extraordinaire, nommé par le gouvernement, depuis la démission d'Ignazio Marino. Sa force consiste à profiter des faiblesses des autres et à compter sur l'honnêteté de ses membres. Sur le plan national, les mesures de son programme sont très variées : mise en place d'un revenu minimum, référendum pour sortir de l'euro, mesures strictes contre la corruption, réduction des salaires des hommes politiques. En 2014, ne manque-t-on pas de relever, Beppe Grillo avait réclamé un «tour de vis» sur les visas humanitaires. Certaines conventions ont été éliminées, des dirigeants sont plus proches de leurs électeurs. Le discours a changé. Tout cela pour faire la politique autrement. La tendance, est plutôt lente, mais elle est bien réelle. M.L.

Importante société internationale installée à Constantine

CHERCHE

dans le cadre de son projet Des entreprises spécialisées et qualifiées

Dans le domaine des espaces verts pour la fourniture et pose de gazon naturel en plaque y compris le transport.

Quantité : 100 000 m2

Veuillez nous transmettre vos factures pro forma :

Fax : 031 63.70.91
Tél. : 031 63.70.67
Email : archibac25@yahoo.fr

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بومرداس
مديرية التنظيم والتشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الانتخابات والجمعيات
رقم: 03/83 بوت شرا، 16

ووصل استلام التخليغ بالمطابقة القانونية مع
المرسوم التنفيذي رقم 74/15

طبقا لأحكام المادة 10 من المرسوم التنفيذي رقم 74-15 المؤرخ في 16 فبراير 2015 الذي يحدد الأحكام والقانون الأساسي التوجيهي الملحق على النادي الرياضي القوي.

تم هذا اليوم 29 ماي 2016 استلام متكررة المطابقة القانونية المؤرخة في 16/12/2016 تحت رقم 16/12/2016 والتي اصطلح على القانون الأساسي للجمعية المحلية المسماة

الجمعية الرياضية «الأخمين» برج منابل

المسجلة تحت رقم 08/140 بتاريخ 08/06/2006
المقامة بجمي المنظر الجميل ببلدية برج منابل
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18
فقرة 02 من القانون 06-12 المؤرخ 06-12 جانفي 2012 الملحق بالجمعيات.

Séjours Touristiques

Etats Unis - Mexique - Angleterre
France - Turquie - Egypte

Vacances Été 2016

Etats Unis
New York Miami - Bahamas
9 nuits 10 Jours

Angleterre
Londres
9 nuits 10 Jours

Mexique
Cancun - Playa del Carmen
15 nuits 16 Jours

France
Côte d'Azur
Nice - Cannes - Monaco
10 nuits 11 Jours

Turquie
Istanbul - Antalya
9 nuits 10 Jours

Egypte
Caire - Sharm El Sheikh
9 nuits 10 Jours

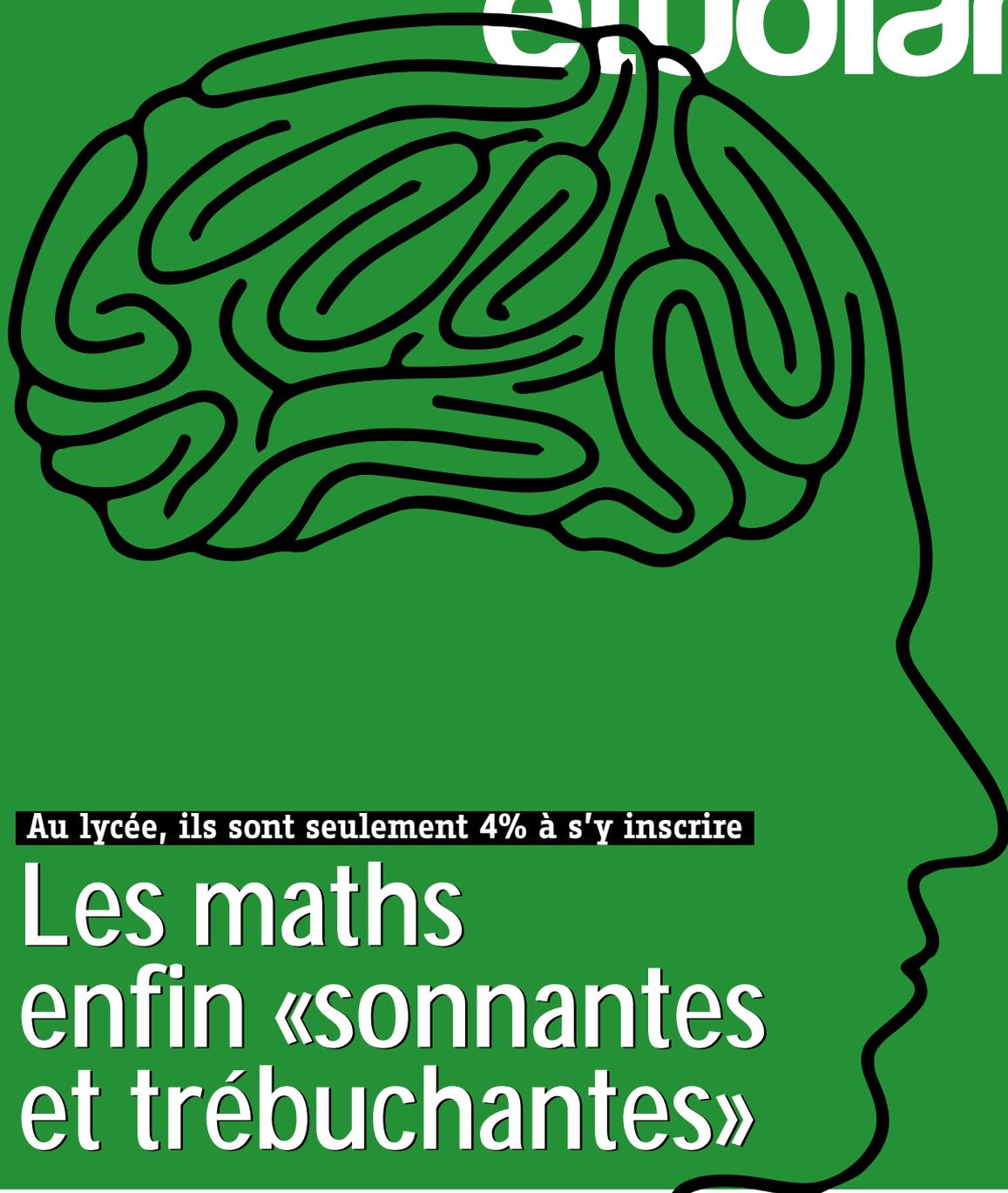
Email : slctours@yahoo.com 9 02 Rue de Savoie Hydra Alger
Tél : 021 48 34 54 / 49 - 0555 204 840 - 0555 204 618

LOCATION DE CHAPITEAUX

foire ■ exposition ■ réception

Contactez-nous aux
0770 74 83 77 - 021 31 19 58

PUBLICITE



Au lycée, ils sont seulement 4% à s'y inscrire

Les maths enfin «sonnantes et trébuchantes»

Samir Azzoug
sazzoug@elwatan.com

Pourtant calculateurs dans l'âme, les Algériens ont boudé, ces dernières années les mathématiques. Eux, dont les prises de position et les conclusions toujours rapides et compulsives obéissent à des raisonnements souvent complexes et alambiqués, ont délaissé les équations qui ne rapportent plus. Le divorce est tellement consommé qu'en avril dernier, les autorités algériennes, à travers le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, ont tiré la sonnette d'alarme en réaction à des statistiques inquiétantes concoctées par l'autre ministère, celui de l'Education nationale. En effet, cette dernière institution révèle que moins de 4% des élèves choisissent de s'inscrire en mathématiques au lycée. Hadjar reconnaissait que malgré l'ouverture de 145 filières universitaires aux bacheliers en mathématiques, la déficience est importante et cela surtout dans le volet

formation de spécialistes en mathématiques, en math info et même en modélisation. «*Il est vrai qu'en général le niveau des étudiants a bien baissé en mathématiques. Le constat est bien réel dans les différentes spécialités qui nécessitent l'apport d'un enseignant issu de la faculté de mathématiques*», témoigne le professeur Boukhetala Kamel, rapportant l'expérience de ses collègues. Le doyen de l'unique faculté de mathématiques du pays (à l'USTHB, les autres étant selon ce responsable des départements) assure toutefois que les inscrits dans son établissement ont un niveau «*satisfaisant à 70%*». Mais pour le commun des apprenants et de leurs parents, tous paliers confondus, les mathématiques sont un domaine réservé aux torturés de l'esprit. Dans un nouveau système de valeurs, où même l'algorithme le plus complexe n'arrivera pas à en déterminer les fondements, les maths n'ont pas la cote. Malgré leur univers illimité, ils peinent à investir celui des algériens en dehors des calculs simples sonnants et trébuchant. Y compris dans les «grandes»

études, où la majorité des universitaires tentent de fuir cet univers souvent abstrait. «*Il y a essentiellement deux problèmes qui empêchent l'essor des mathématiques*», analyse le doyen. D'abord, celui de la langue des études. «*Dans le primaire et le secondaire, les élèves étudient les maths en arabe. Une fois à l'université, c'est le français qui est imposé. Donc, les inscrits se retrouvent largués. Malheureusement, il n'y a pas de synergie entre le secteur de l'éducation et celui de l'enseignement supérieur*», opine-t-il. Le second problème est d'ordre culturel. «*Pour être matheux, il faut aimer les mathématiques. Mais, aujourd'hui, avec cette culture de khobzistes, même les parents dénigrent cette spécialité car elle ne rapporte pas*», poursuit le Pr Boukhetala. Mais malgré ces maux, les mathématiques reprennent leur place. «*La faculté de mathématiques compte actuellement 1 800 étudiants. Elle*

a 10 laboratoires de recherche, une dizaine de mastères, 4 licences et 260 enseignants. C'est assez conséquent tout cela», se félicite le doyen en affirmant que la diversification des offres de cursus adaptées aux réalités économiques a contribué au nouvel élan de la spécialité. «*Nous avons ouverts 4 masters en recherche opérationnelle et un master en mathématiques financières. Ce sont des maths qui s'adaptent à l'environnement. Nous sommes loin d'avoir une économie planifiée, donc, il faut des nouvelles règles. Ces règles sont posées par les mathématiques qui assureront les bases d'une économie volatile*», développe le responsable pour dire, que c'est le besoin qui crée la demande sur ce domaine. Avec les mathématiques financières, ce sont les mondes des assurances, des organismes financiers et autres secteurs dépendant des analyses et de l'évaluation des risques qui seront les meilleurs recruteurs. Ainsi, voilà que les études qui semblaient tellement abstraites, touchent du concret sonnante et trébuchant.

Y a-t-il désaffection pour les mathématiques ? Depuis quelques années, les candidats au baccalauréat se plaignent de la difficulté des sujets proposés lors des examens, et c'est devenu même leur hantise. Le déclin de l'intérêt des élèves pour les mathématiques débute au collège puis se poursuit au lycée. Seulement 4% des élèves choisissent les maths au lycée. Les mathématiques sont aujourd'hui au cœur du développement scientifique ; leur importance dans l'enseignement et pour la formation de l'esprit scientifique – et du citoyen – est incontestable. Un débat vigoureux sur l'enseignement des mathématiques devrait s'ouvrir pour comprendre les raisons de ce désintérêt, la nécessité de revoir la méthodologie de son apprentissage et enfin comment amener les élèves à renouer avec les maths et la logique.

Mme Samia Kebbouche Mehaddene. Présidente d'A²DEMTI

Un monde technologique ne peut prétendre à l'innovation sans développer une recherche consistante en mathématiques



▼ Dans les années 1970 et 80 particulièrement, le niveau des mathématiques à l'université d'Alger était considéré comme très élevé. Mais très rapidement, le niveau a baissé, y compris et surtout dans les paliers inférieurs (primaire et secondaire). Quelles sont les raisons les plus plausibles ?

Effectivement, et avec le témoignage d'un prof de maths à l'école prépa de Paris, que j'ai eu l'occasion de rencontrer en 2013 à Paris, il disait qu'il y a quelques années, il avait eu des étudiants algériens dans son cours et ils étaient les plus brillants en mathématiques, ils étaient des étudiants sortant de l'école algérienne. Et les raisons de cette baisse de niveau sont multiples :

1/ Une difficulté d'ordre didactique : L'enseignement des mathématiques, du primaire à la terminale, est dispensé en langue arabe, par contre à l'université il est en langue française ou anglaise dans la plupart des universités algériennes, ce qui conduit à la rupture du contrat didactique (l'étudiant ne maîtrise plus la terminologie, il est absorbé par les tentatives de comprendre les termes au lieu de s'investir dans le savoir).

2/ L'étudiant choisit sa filière selon le marché de l'emploi, et à ma connaissance, ce marché en Algérie et ailleurs n'offre pas grand-chose.
3/ Les objectifs, le contenu et les acquis attendus de l'enseignement des mathématiques sont généralement définis dans le curriculum. Au cours des dernières années, la majorité des pays, dont l'Algérie, ont révisé leur curricula de mathématiques de manière à accorder une plus grande priorité aux compétences, à accroître les liens transdisciplinaires et à accentuer les applications des mathématiques dans la vie de tous les jours. La démarche fondée sur les acquis d'apprentissage tend à apporter une réponse plus intégrale et plus souple aux besoins des apprenants. Cependant, une traduction efficace des objectifs du curriculum dans la pratique pédagogique dépend, entre autres, de l'encadrement spécifique apporté aux enseignants et aux établissements dans l'exécution des curricula, et c'est là qu'il y a défaillance ; la formation initiale et continue des enseignants n'est pas en adéquation avec le nouveau curricula.

4/ L'image des mathématiques et des mathématiciens : combien d'entre nous ont répété ces phrases devant des amis et des proches et surtout devant les enfants : je n'aime pas les maths, elles sont difficiles, les maths ça sert à quoi ?, les maths c'est trop difficile et surtout aucun avenir..., vous imaginez un peu l'image des maths qu'on donne à cet enfant ?

▼ Aujourd'hui, si vous deviez évaluer le niveau des mathématiques algériennes que diriez-vous ?

Il n'y a aucun doute, des Algériens mathématiques nombreux et ils ont prouvé leurs compétences à des manifestations nationales et internationales, il suffit de bien les prendre en charge dès le primaire et de bien les encadrer, la preuve, la délégation algérienne qui a participé à la coupe Euro-Maths fin mai 2016 à Paris a décroché la 2^e place, sachant que ce groupe a été entraîné et préparé au sein des clubs de maths de l'Association algérienne pour le développement de l'enseignement des mathématiques et technologie de l'information A²DEMTI. En Août 2015, lors de la finale internationale des jeux mathématiques et logiques qui s'est déroulée à l'université Paris Diderot, un élève de 2AM (collège) a décroché la 3^e place (la 1^{re} journée des épreuves, il est classé premier) et un autre la 9^e place. Ces clubs créés depuis 2012, regroupent des élèves qui aiment les maths, ils s'entraînent sur des jeux mathématiques (niveau primaire et début collège), puis sur des problèmes de recherche (fin collège, lycée et plus). On a plusieurs wilayas qui ont ouvert ces clubs, reste toujours qu'on trouve des difficultés financières et surtout des locaux pour héberger ces activités.

▼ Que faire pour justement faire progresser davantage cette spécialité ? Y a-t-il d'ailleurs, aujourd'hui un engouement pour ces études ?

Monsieur le Premier ministre et Mme la ministre de l'Éducation, ont mis tous deux l'accent sur l'importance de cette matière dans le développement de notre pays lors de la conférence nationale sur l'éducation en juillet 2015. De son côté, l'Association algérienne pour le développement de l'enseignement des mathématiques et technologie de l'information (A²DEMTI)

(www.aademi.org) a vu le jour le 05/05/2011 dans le but d'ouvrir et d'assurer des espaces d'échanges entre les acteurs concernés par l'enseignement de cette matière, à l'échelle nationale et internationale. D'ailleurs, avec les activités de notre association on a pu apporter un soutien assez considérable dans les formations des formateurs en didactique des mathématiques, en nouvelles technologies dans l'enseignement des maths et dans la préparation des élèves aux compétitions. «Dans les clubs des maths, on fait des maths autrement, en plus c'est génial on les fait avec nos amis, avec nos parents, c'est différent de la classe» a d'ailleurs, dit un jeune lycéen du club d'Azazga, et c'est là une des solutions pour faire aimer les maths en jouant. Par ailleurs, il est impératif que le marché du travail mette en valeur les diplômés en mathématiques. Il faut également créer des IREM (Institut de recherche en enseignement des maths). Dans ce sens, l'association vient de lancer le projet EREM (Equipe de recherche en enseignement des mathématiques à Tizi Ouzou, Bouira et deux en cours à Ghardaïa et Chlef). Beaucoup d'autres solutions existent, elles seront plus efficaces si tous les concernés joignent leurs efforts, l'alerte a été donnée depuis quelques années, il faut passer à l'acte, nos enfants sont capables de relever les défis.

L'engouement pour ces études, ne va pas tarder à venir, je garde espoir, depuis qu'on anime les clubs des maths beaucoup de lycéens de ces clubs ont choisi des filières mathématiques.

▼ Un dernier mot ?

Bravo aux jeunes Algériens et Algériennes qui nous ont honorés lors de leur participation à la compétition internationale des mathématiques à Paris, notre sponsor Techno, que je remercie d'ailleurs pour son grand soutien, souhaite organiser une petite réception à leur honneur, j'invite par le biais de cet article les tuelles concernées (MEN, MESRS, MJS, MAE et M.Culture...) à participer à cette réception, ça leur fera un énorme plaisir.

Samir Azzoug

En Août 2015, lors de la finale internationale des jeux mathématiques et logiques qui s'est déroulée à l'université Paris Diderot à Paris, un élève de 2AM (collège) a décroché la 3^eme place (la 1^{re} journée des épreuves, a été classé premier) et un autre la 9^e place



▼ Il est dit que la majorité des élèves et étudiants n'aiment pas les mathématiques. Pourquoi d'après vous ?

Même les pays les mieux classés dans le monde en mathématiques, tels que les États-Unis d'Amérique (14 médailles Fields, équivalent de prix Nobel, et la France avec 13 médailles) souffrent de la fuite des élèves et des étudiants de cette matière. Les mathématiques fondamentales interviennent partout (sciences de l'ingénieur, physique, chimie, biologie, génétique, informatique, téléphonie, électronique, économie, finance, marketing...). Elles soutiennent et ouvrent la voie à de nombreuses découvertes dans l'ensemble du corpus scientifique. La place des mathématiques dans l'ascension technologique humaine croît fortement à mesure des nouvelles découvertes. Elles agissent en continuité sur le progrès et d'une façon intense. L'algorithmisation des sociétés technologiques se déploie grâce et par les mathématiques. La production exponentielle de données numériques dans le monde ne peut être exploitée efficacement que par une étude mathématique pertinente. Le big data, la virtualisation, le stockage massif de l'information et son traitement automatisé ne peuvent avoir forme que par les mathématiques. La robotique progresse par les mathématiques. Un monde technologique ne peut prétendre aujourd'hui à l'innovation sans développer une recherche consistante en mathématiques. Que ça soit les mathématiques «fondamentales», ou «appliquées», un théorème très abstrait peut rapidement trouver une application très concrète. Les mathématiques constituent ainsi l'ingrédient fondamental du progrès, encore faut-il qu'elles soient identifiées en tant que telles par l'ensemble des citoyens. A mon avis, le désamour des mathématiques vient du fait qu'en Algérie, on ne rencontre les maths qu'à l'école et son enseignement les rend ennuyeuses, elles sont enseignées sans transmettre et faire comprendre aux élèves le sens de ce qu'ils font. Aujourd'hui on fait des maths au collège pour être prêt à faire des maths au lycée. Faire des maths se résumerait à apprendre par cœur des formules, des techniques pour les appliquer bêtement sans comprendre pourquoi, ce sont des ingrédients suffisants pour s'ennuyer et se décourager.

Fatma-Zohra Foudil
 mfoudil@elwatan.com

Toute la politique linguistique de l'Etat algérien s'est construite sur le déni de la réalité. On a tout réduit à l'un : unicité de la langue, de la nation, du parti, du gouvernement, etc.», l'entame de l'intervention du Dr Abderrezak Dourari, lors de la journée d'étude sur l'aménagement des langues nationales et étrangères, organisée le 02 juin par le département de français à l'université Alger 2, est sans équivoque. «On (les décideurs) était un peu d'accord avec Paul Ricœur, qui voulait absolument l'existence d'un «un» sans présence définitoire de l'autre», poursuit le directeur du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (Cnplet). Le professeur des sciences du langage et de traductologie à l'université Alger 2 et docteur de l'université de la Sorbonne (France) qualifie cette imposition d'une doctrine unique de «contre-nature». «Vous ne pouvez pas vous définir sans qu'il y ait l'autre, car c'est l'autre qui vous définit. Or, toute la politique linguistique (algérienne) a été établie en faisant abstraction de ce que vous êtes et de ce que pensent les autres de vous», note-t-il en indiquant que parler en langue française ne fait pas de l'être un Français, «Vous êtes francophone et on vous accepte sans aucun problème», poursuit-il. Dourari, qui a traité dans certains de ses ouvrages la question du multiculturalisme, note que ce qui caractérise d'abord le pays n'est pas la pluralité des langues, mais plus le multiculturalisme de la société dans tous les domaines, y compris religieux. «Notre société n'est pas uniquement musulmane et l'islam n'est pas un, car il y a plusieurs tendances (sunnite, chiite). Il y a aussi des Algériens chrétiens, qui sont à l'aise dans leur christianisme, et des Algériens juifs, qui sont très mal à l'aise dans notre société. Ce n'est pas par rapport à leur judaïté qu'ils sont mal à l'aise, mais c'est notre société qui n'accepte pas cette religion et qui est devenue intolérante», argue-t-il. Dans ce qu'il appelle le foisonnement culturel et linguistique algérien, Abderrezak Dourari met en relief l'existence des langues qui relèvent du patrimoine national, en se focalisant sur «une langue, une identité, une culture millénaire» qui est la culture tamazight. Il regrette que ce foisonnement ait été mis sous une espèce d'unicisme dominant presque «monothéiste». «On a voulu que tous soient un. On a voulu tailler un costume à une taille particulière. Et malheureusement, ce costume n'allait à personne en Algérie», assène-t-il. Et c'est de ce contexte de domination que serait née, selon le linguiste la «revendication de tamazight comme langue et culture, comme histoire de notre pays». Cette volonté de casser l'unique dominant s'est faite dans la confrontation, imposant ainsi un discours passionnel au détriment de celui rationnel. «La raison pouvait sérier un ensemble d'arguments, de discours rationnels pour dire telle ou telle réalité identitaire, linguistique, etc. Mais elle était tout le temps confrontée à une posture idéologique et politique basée sur l'unique. Il était donc normal qu'il y ait beaucoup de passion», développe-t-il en rappelant que dans les années 70-90, le pays est passé par une phase qui risquait de faire éclater carrément la nation algérienne, car selon son analyse, il était pris sur des positions antagonistes et des positions de confrontation et d'affrontement. En fin orateur, A. Dourari explique que la mise en place d'un décor historique, culturel, sociologique et anthropologique était plus que nécessaire pour l'approche linguistique, sociolinguistique et pour l'approche de l'aménagement linguistique. «On ne peut pas aller à l'aménagement linguistique en s'asseyant dans son bureau,

Journée d'étude sur l'aménagement des langues nationales et étrangères en Algérie

Une langue aménagée est essentiellement un artefact

dans un laboratoire complètement isolé de ce qui se passe dans la réalité et d'invoquer X ou Y comme autorité en la matière et ensuite commencer à légiférer en matière de langue. C'est faux. Si on n'est pas imprégné de la situation historique, culturelle, sociale... il n'est pas possible de faire de l'aménagement conforté, mais un aménagement à côté de la plaque», assène le linguiste. Allant plus loin dans son analyse, le professeur relève l'installation de deux postures intellectuelles fondamentales. Il s'agit d'abord de la posture apologétique, qui serait «celle d'une partie de l'élite algérienne qui s'est cru obligée de devoir soutenir la politique officielle de l'Etat algérien en disant que si l'on n'applique pas cette politique monolingue et monoculturelle, il y'aura un risque d'éclatement». L'autre

posture, toujours selon l'orateur, est celle critique. «Quand on est dans une posture rationnelle, l'on est nécessairement dans une posture critique. Donc, il y a une latitude qui consiste à déconstruire les discours officiels et institutionnels et éventuellement à être sur une position de construction d'un discours différent», enseigne-t-il, en rappelant le contexte algérien dominé par les deux grandes postures épistémologiques qui ont caractérisé les élites algériennes : arabisants contre francisants. «Je ne suis pas favorable à cette division. A l'époque, ces élites étaient divisées entre arabisants conservateurs et francisants modernistes. Et cela est complètement faux», martèle-t-il en expliquant que cette lutte passionnelle et émotionnelle a laissé à la marge le côté

rationnel : la raison. A cette dichotomie, est venue par réaction la question de la reconnaissance de tamazight comme une demande de pluralité. Celle de la reconnaissance non seulement d'une langue mais d'un pluralisme et d'un multiculturalisme. «Cette demande exige, face à un système politique essentiellement basé sur l'idéologie du «un», qu'il y ait un accouchement au forceps. C'est ce qu'il y a eu», explique-t-il, en relevant que maintenant que la langue a été reconnue officielle, un regard a posteriori révèle que la langue dont l'oralité est déterminante a subi un travail d'aménagement. «Mais comment sauvegarder cette oralité dans un monde où les sociétés sont mondialisées grâce à la communication, à l'internet et au contact des langues et des cultures. Ce n'est pas facile de sauvegarder cette langue. Donc on est obligé de faire un travail d'aménagement qui a été fait essentiellement à partir d'une posture de passion et non une posture de raison», déplore-t-il. Ce qui fait qu'aujourd'hui, explique encore Dourari, qu'avec les académies, on continue de rencontrer des problèmes d'aménagement établis sur des bases rationnelles. Face à cet état de fait, le directeur du Cnplet évoque le travail souvent préconisé en la matière par Karl Popper, épistémologue connu, qui consiste à adopter le «peacemeal engineering», c'est-à-dire l'évolution à petits pas. «Car l'autre type d'évolution est brutal. Donc il risque de créer une rupture dans la société qui est très dommageable à la cohésion sociale. Repenser la totalité de l'aménagement, c'est-à-dire la grammatisation, la naissance de l'orthographe, le passage à l'écrit de cette langue est un vrai problème. Il y a une multiplicité des attentes. Et cette multiplicité fait partie de notre réalité et il faut la prendre en charge et non pas l'ignorer», prône-t-il, en dénonçant certains «discours qui répètent exactement les mêmes schémas intellectuels engagés par l'Etat algérien depuis l'indépendance. C'est-à-dire on voudrait encore reconduire l'unique, l'unicité, ne pas reconnaître la variation ni les différences de points de vue et imposer. Exactement comme la politique linguistique d'arabisation l'a fait, prendre un modèle de langue qui est totalement artificiel et l'imposer», enfonce-t-il, en décrétant que la question de la normalisation de la langue tamazight est face au même problème que celui de la langue arabe institutionnelle. «On (la société) connaît plusieurs langues. On ne peut pas faire abstraction de toutes les connaissances, de tout l'univers sémantique et encyclopédique qui existe dans ces langues que le locuteur connaît et qui n'est pas accessible aux autres personnes. On a donc toujours ce besoin de traduire. Mais la traduction est dans la plupart du temps fautive et ne réussit pas parce que le monde de connaissances qu'il y a dans ces langues- là n'existe pas dans les langues vers lesquelles on veut traduire. Donc, on ne peut pas traduire facilement le sens du langage vers l'arabe ou vers tamazigh», explique Dourari, qui regrette les tentatives malheureuses qui se font à l'université de Béjaïa et de Tizi Ouzou, où «des gens décident qu'ils sont des grands spécialistes de la sémantique et de la grammaire générative. Il faut dire qu'on est en train de créer une langue artificielle. Et il faut savoir qu'une langue aménagée est essentiellement un artefact. Mais il ne faut pas pousser le bouchon trop loin, parce que si la langue est totalement artificielle, cela signifie qu'elle est coupée de son vivier, de ce qui fait sa vivacité et sa raison d'être», tranche-t-il. De ce fait, Abderrezak Dourari préconise l'adoption de la position de Peacemeal engineering dans l'aménagement de la langue en ne négligeant pas ce qu'il est nécessaire de faire par la traduction et la recherche sur les corpus, comme le font les langues anglaise et française aujourd'hui.





PHOTOS : DR

La conférence nationale des universités pour l'évaluation du système LMD, qui s'est tenue les 12 et 13 janvier 2016 au Palais des nations à Alger, a permis de relever certains aspects négatifs et dévoilé des dysfonctionnements dans la gestion de nos universités. La gouvernance a été pointée du doigt comme étant une «insuffisance» dans la gestion actuelle de l'université et un obstacle majeur à la réforme du LMD.

De nos jours, l'université est soumise à des pressions en faveur du changement. Elle est appelée à se redéployer, car sa contribution à la prospérité économique du pays est indispensable. Le rôle des universités dans les sociétés modernes est largement reconnu. Elles sont censées créer des connaissances, améliorer l'équité, répondre aux besoins de la société, et faire preuve de plus d'efficacité dans l'accomplissement de ces tâches. Elles sont sollicitées pour apporter une contribution particulière à l'accomplissement des objectifs de l'Etat en matière de croissance, de prospérité et de cohésion sociale. Pour répondre à ces attentes, l'université algérienne doit relever d'énormes défis : être à l'écoute de son environnement, atteindre un niveau de qualité soutenant la comparaison internationale, et surtout rénover sa gouvernance. Elle est appelée aussi à accroître et diversifier ses modes de financement. Ces objectifs majeurs supposent une mutation de l'enseignement supérieur avec une nouvelle vision qui doit être au centre des préoccupations stratégiques en matière de développement national.

En Algérie, le programme du gouvernement a souligné l'importance du rôle prépondérant des établissements d'enseignement supérieur et introduit souvent des réformes, telles que le LMD. Celui-ci est un système d'enseignement comme un autre. Il n'a jamais été une baguette magique ou une solution miracle capable de résoudre, d'un coup, les problèmes du système d'enseignement en vigueur depuis des décennies. Abandonner le système LMD, retourner au système classique ou tout simplement greffer un autre système, fût-il importé d'une autre planète, ne résoudra en aucune manière la situation actuelle de notre université.

La solution réside surtout dans l'adaptation des mécanismes du LMD aux réalités de l'université algérienne. Tout ceci doit être

Dr Aidel Salih. Directeur du Laboratoire d'électronique et des télécommunications avancées (ETA). Ancien vice-recteur de la pédagogie de l'UBBA. Docteur d'Etat ès-sciences

Pour une nouvelle gouvernance à l'université

accompagné évidemment par une stratégie qui donnera naissance à une nouvelle gouvernance universitaire. A ce jour, on peut constater que le tutorat a été un échec dans son application, en raison des hésitations de l'administration, du scepticisme des enseignants et de l'indifférence ou du manque d'enthousiasme des étudiants. Le tutorat est l'accompagnement de l'étudiant en dehors des tâches pédagogiques, pour lui faciliter son implication dans ce système d'enseignement afin de lui permettre d'acquiescer une certaine autonomie dans sa formation, et de lui offrir les moyens de sa réussite à travers un encadrement de proximité. Un autre problème qui a été au centre des discussions de cette conférence est le déphasage de l'université avec les réalités socio-économiques du pays. L'offre de formation «à la carte» en adéquation avec les besoins des régions n'a pas répondu aux attentes des initiateurs du système LMD. Qui plus est, le manque de licences et de masters professionnalisants, a été un autre défaut de la cuirasse du LMD, suite à la méfiance du monde de l'entreprise.

Le ministre a déjà averti, haut et fort, avant la tenue de cette conférence, que «le système LMD ne sera pas abandonné». Alors que certaines actions menées actuellement par le MESRS prouvent le contraire : l'unification des programmes d'enseignement en graduation (licence et master), la réduction drastique des offres actuelles de formation en licence et en master, ou la future mise en place d'un doctorat unifié. Celles-ci vident le système LMD de sa substance originelle qui est la mise en place d'offres de formation spécifiques à chaque établissement

universitaire. Il est tout à fait vrai, qu'au début de la mise en place du nouveau système LMD, les commissions chargées de l'évaluation des offres de formation étaient peu regardantes sur l'opportunité de leur ouverture. Ceci a donné naissance à des licences et des masters à profusion, et créé une véritable cacophonie en matière de spécialités. Le but évident recherché était de faire passer en force le système LMD, coûte que coûte, et de démanteler ainsi le système classique. Au final, des milliers de formations ont été agréées, souvent dupliquées et redondantes. L'action qui est engagée actuellement par le MESRS rappelle, à bien des égards, la manœuvre d'un pilote d'avion contraint à un atterrissage forcé, mais qui entreprend de faire un demi-tour en douceur vers l'aéroport de départ tout en évitant de créer une panique à bord.

Pour réussir le processus de modernisation dans l'enseignement supérieur en Algérie, il faut surtout adopter une nouvelle stratégie de gouvernance à l'université, diversifier les modes de financement des établissements supérieurs, favoriser l'assurance qualité et appuyer leur responsabilité en matière de personnel académique et scientifique. Cette question a été maintes fois soulevée par les syndicats des enseignants. Le MESRS fait la sourde oreille à une revendication qui mérite pourtant une attention particulière. Il faut savoir que la réussite du système LMD sous d'autres cieux est due à plusieurs facteurs, entre autres, la prédominance d'une bonne gouvernance à l'université.

La nécessité de faire face à ces changements profonds afin d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur doit entraîner



la révision en profondeur des structures actuelles de gouvernance des établissements. Il est évident que l'Etat va conserver un rôle central dans le contrôle et la coordination de l'enseignement supérieur puisqu'il le seul pourvoyeur de fonds, mais il doit permettre une transformation progressive d'une étroite mise sous tutelle des établissements vers une gestion plus autonome suivie par divers acteurs externes. De même, la gouvernance interne des établissements, traditionnellement exercée par une équipe de direction centrée sur les immenses prérogatives du recteur, est restée figée depuis des lustres. Elle doit évoluer nécessairement vers des modes plus managériaux et collégiaux. Elle doit aussi mettre en lumière la diversité des modèles de gouvernance, par exemple en matière de direction, de gestion et de collecte de financements externes. L'université doit opérer sa mue vers une structure moins rigide et plus ouverte aux changements.

En d'autres termes, la nouvelle gouvernance doit assurer le cadre dans lequel l'université poursuit ses buts, et ses objectifs stratégiques de manière cohérente et coordonnée. Elle doit répondre aussi aux questions suivantes : qui est responsable et quelles sont les sources de légitimité des décisions exécutives prises par les différents acteurs ? Peut-on assimiler la gestion d'une université à celle d'une entreprise et considérer le recteur comme son chef ?

Notre système d'enseignement supérieur a subi d'importantes transformations sous les coups de boutoir d'une série de changements nationaux et internationaux, comme l'augmentation rapide et conséquente du nombre d'étudiants, la mondialisation et

ses répercussions tant sur le plan politique, social et économique, et les fortes réticences observées par une partie de la communauté universitaire nationale envers la réforme LMD.

Le recteur est généralement le principal responsable de la planification stratégique de l'établissement, de son développement et de son organisation, ainsi que des activités de gestion et de contrôle. Il est au sommet de la pyramide de la prise de décision au niveau de l'université. Ceci lui confère de larges prérogatives et fait de lui un acteur incontournable dans la vie universitaire. Mais paradoxalement, ce qui fait la force d'un recteur chez nous se révèle souvent être son talon d'Achille. Il évolue la plupart du temps dans un environnement soumis à des facteurs exogènes difficiles à maîtriser. A titre d'exemple, la majorité des problèmes à l'origine des perturbations menées par les étudiants dans certaines universités sont dus aux retards dans la réception des nouvelles infrastructures pédagogiques programmées de longue date, et qui relèvent plutôt des compétences des DLEP et des services des wilayas.

Force est de constater aussi que la durée du mandat d'un recteur est extrêmement instable et aléatoire. A titre d'exemple, l'UBBA a vu le passage d'un recteur qui a présidé aux destinées de l'université pendant 9 longues années, alors que son successeur a jeté l'éponge au bout de...9 mois.

Dans certains pays développés, le recteur est désigné par les acteurs internes à l'établissement, mais sa nomination est du ressort d'une autorité externe, telle que le ministère de tutelle ou le chef de l'Etat. Les pouvoirs de décision sont repartis entre le recteur et le président du conseil d'administration dont les membres sont extérieurs à l'université.

Ce mode d'organisation est comparable au modèle américain. Dans d'autres pays, le conseil d'administration compte une

majorité de représentants extérieurs venant du monde des affaires, de l'industrie et de l'administration régionale. En outre, la présidence du conseil d'administration est confiée, non pas forcément à un universitaire, mais à une personnalité extérieure reconnue, très qualifiée et expérimentée.

Comment assurer une gouvernance des établissements d'enseignement supérieur et garantir leur indépendance et leur dynamisme tout en favorisant la réalisation d'objectifs économiques et sociaux essentiels ?

Il faut tout d'abord que cette bonne gouvernance permette l'existence d'organes de direction pérennes et légitimes, qui feront l'objet d'une large adhésion de la communauté universitaire. Les décisions prises, par exemple par le conseil d'administration ou le conseil scientifique ne peuvent pas être remises en cause du jour au lendemain, dans le cas d'un changement de recteur.

Dans ce cadre, il faudrait envisager de nouveaux modes de gouvernance qui associent la tutelle de l'Etat et les forces du secteur socio-économique selon des modalités nouvelles.

Les universités se verraient accorder une plus grande autonomie pour gérer leurs propres affaires. Les fonds publics seront alloués sous forme de «dotations globales», en plus d'un financement propre de l'université obtenu à travers des services ou des contrats de recherche en direction des entreprises et du secteur socio-économique. Il est évident que le gouvernement aura toujours la primauté sur toutes les décisions et engagements de l'université, en indexant les financements aux performances et à la qualité, qui fera l'objet d'une évaluation cyclique et publique.

Les établissements d'enseignement supérieur doivent s'évertuer à répondre aux critères en matière de financement et de réglementation tout en renforçant leur position sur le marché. Le modèle convenable d'une nouvelle

gouvernance des universités, est de type collégial et consultatif, et se caractérise par des instances à large participation et globalement représentatives.

La composition des conseils d'administration doit être revue afin de permettre à des personnes extérieures, issues du monde de l'entreprise et des partenaires économiques de l'université, d'y siéger.

Il faut aussi revoir l'organigramme de gestion de l'université qui est devenu obsolète. Ceci passera par la création de nouveaux vice-rectorats, en plus déchargés de mission qui seront capables de suivre les mutations de l'université et de répondre à de nouvelles exigences. La révision du statut de l'enseignant-chercheur est indispensable pour mettre fin, par exemple, à la confusion entre les prérogatives de responsables pédagogiques importants comme les chefs de domaine, les chefs de filière ou les chefs de spécialité. Force est de reconnaître aussi la répulsion et la grande aversion des enseignants envers les postes de responsabilité au niveau des départements et des facultés. L'éclatement du secrétariat général de l'université en plusieurs entités séparées devient une nécessité. Celui-ci détient actuellement en son sein une multitude de services qui pénalisent lourdement la gouvernance de l'université.

Le ministre a raison de rappeler lors de cette conférence que «les meilleurs diplômés ne seront pas forcément de bons enseignants». Ils ne seront pas pour autant de bons dirigeants et des responsables chevronnés à l'université. Il faut donc promouvoir la formation des responsables aux outils de management modernes pour combler les insuffisances de la gestion administrative actuelle des universités.

L'université doit constituer l'exemple à suivre dans la bonne gouvernance pour toute la société. Les traditions universitaires qui y existent sont séculaires et le permettent amplement. En effet, les conseils scientifiques

ont été toujours des organes élus. On peut étendre ce principe pour la désignation du recteur ou des doyens. L'autorité du MESRS, qui aura tout à gagner, ne sera nullement remise en cause dans ce processus, qui va lui assurer un droit de regard et une position d'arbitre en cas de conflit ou de dépassement. On ne peut se satisfaire à ce sujet du statu-quo actuel qui est délétère, largement responsable de la crise larvée que connaissent certains établissements depuis des années. Un autre facteur de sclérose, tout aussi puissant, qui menace le développement de l'université est la propension des universitaires au repli sur un soi-même corporatiste.

Les établissements d'enseignement supérieur pourront commencer à mettre en valeur leurs spécificités et leurs diversités qui seront autant d'atouts à faire valoir auprès de leurs partenaires. Cette vision sera encadrée par des mécanismes de responsabilisation dont l'objet essentiel sera de promouvoir et d'instaurer la confiance entre l'université et son environnement. Ce modèle aura pour conséquence de renforcer la position consensuelle du chef d'établissement et le conforter ainsi dans ses choix et dans sa politique.

Ces changements peuvent bien sûr, créer des tensions, et pourront difficilement être acceptés. Les établissements d'enseignement supérieur doivent se montrer alors imaginatifs en trouvant un juste équilibre entre la mission universitaire et les pouvoirs de décision d'une part, et la viabilité financière et leurs valeurs traditionnelles d'autre part. Ils doivent concilier aussi la recherche de l'excellence et le développement de l'équité. Dans le contexte de l'économie du savoir, et du progrès multidimensionnel de la nation, les enjeux sont grands.

32"
LED TV HD ready TNT

+

Démo HD / Wifi Tête double sorties

Pack
رمضان
22 500 DA

* Offre valable jusqu'au 15 Juin 2016 Stock limité

Condor
Préparez votre avenir !

01 76 11 3075
www.condor.dz

PUBLICITÉ

CULTURE

SOIRÉES RAMADHANESQUES À L'HÔTEL HILTON À ALGER

Le chapiteau, ça tente !

● A l'initiative de Wellcom Advertising, pour la quatrième année consécutive, WellSound a arrêté un programme artistique des plus intéressants à l'occasion des soirées ramadanesques 2016.



Les potentiels intéressés pourront assister du 9 juin au 3 juillet prochain à vingt-six soirées hautes en couleur. Lors d'un point de presse, organisé dimanche à la salle Tassili de l'hôtel Hilton, les organisateurs ont dévoilé la riche programmation 2016. Devenu depuis quatre ans un rendez-vous incontournable, WellSound a su s'imposer grâce à la riche sélection de ses artistes. L'engouement du public est telle que chaque année WellSound est classée meilleure kheïma d'Algérie. La société Welcom Advertising a tablé sur une diversité culturelle, par un choix de programme et d'artistes venus des quatre coins du monde. La première partie de la soirée sera assurée par des spectacles de danse et la deuxième par une tête d'affiche. Le coup d'envoi de ces soirées ramadanesques se fera avec un spectacle inédit, à savoir Argel de la Havana, de l'artiste algérien Amazigh Kateb par ses propres musiciens, dont P'tit Moh, Amar Chawi, Rabah Hamrane et Dj Boulaouane ainsi que par des artistes cubains, tels que Xavier Compos Martinez, Ramos Rodriguez, Perdo Varios et Jeremy Nacif. Ce nouveau projet, qui sera présenté pour la première fois en Algérie, est né à l'occasion d'un voyage collectif informel organisé en juin 2015. En l'espace de trois heures, les musiciens comptent bien donner toute sa place à la tradition afro-cubaine. D'autres artistes se succéderont sur la scène du chapiteau de l'hôtel Hilton d'Alger. Ainsi, on retrouvera pour la soirée du 10 juin l'incontournable groupe Gáada Diwan de Béchar, suivi le lendemain du rappeur français d'origine ivoirienne Kaaris. Se succéderont, par la suite, Freeklane le 14, Kader Japonais le 15, l'hypnotiseur Herve Barbereau le 16, le rappeur français CH le 17, la chanteuse libanaise Carole Samaha, le 18, O'Black Out, le 21 juin, Mister You le 20, l'Orchestre national de Barbès le 21, le rappeur algéro-marocain Leck le 22, Zoubir Show & El Dey le 24. L'Algérino, Allooua, Alonzo, Gradur, Cheb Housseem & Cheb et Abdelkader Secteur sont également attendus au WellSound. Mieux encore, les organisateurs comptent retransmettre six dates du match de l'Euro

2016. A la question de savoir, pourquoi certains artistes sont reconduits chaque année, la responsable des relations publiques de WellSound Iness précise : « Nous avons

consulté notre public avant de commencer la sélection du programme. Nous n'avons fait que répondre aux attentes et aux besoins de notre fidèle public. » Les prix des billets d'accès

oscilleront entre 1500 et 2000 DA, avec une consommation incluse, ainsi qu'un parking gratuit.

Nacima Chabani

JOUEZ ET GAGNEZ

PROMOTION

China
Enrichie en pulpe

SLIMANI VS GUEROUABI

+ DE 15 PLAYSTATION 4 + DE 40 HOVERBOARD + DE 30 GALAXY TAB 4 270 BALLONS

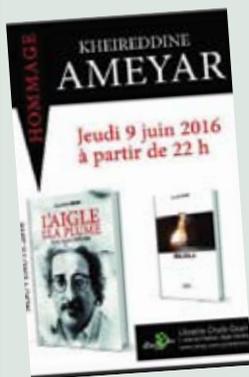
WWW.PROMOTCHINA.COM

f / CEVITALVITALITE SERVICE CONSOMMATEURS 021 98 45 55

PUBLICITÉ

HOMMAGE

Soirée hommage à Kheireddine Ameyar le 9 juin à la librairie Chaïb Dzaïr (1 avenue Pasteur). Venez le redécouvrir avec ses amis en présence de son épouse !



ESSAI

Des Igelliden aux sultans : courbe d'histoire

Auteur de plusieurs ouvrages, Younès Adli a publié dernièrement un essai intitulé Des Igelliden aux sultans. Courbe d'histoire (2016), un travail de mise en perspective de la puissance des dirigeants amazighs de l'Afrique du Nord à travers l'histoire. Essayiste, Adli est également romancier. Son premier roman, Les Nubel (2008), est un récit historique qui retrace la vie d'une famille berbère romanisée du IV^e siècle. Ce roman

est né après l'essai qui l'a précédé, La Kabylie à l'épreuve des invasions. Des Phéniciens à 1900 (2004). Younès Adli a publié un total de huit titres, dont le premier remonte à 2000 sur le poète Si Mohand Ou Mhand. L'intérêt que porte l'auteur à sa région natale et à la culture et civilisation berbère apparaît dans sa quête de la mise en valeur des érudits ou des hommes de culte, comme El Hocine El Wartilani, Sidi Abderrahmane Bou Qobrine,

Mohand Saïd Ibnou Zekri, El Waghliissi, Boulifa qui ont œuvré à produire une «pensée kabyle» que Younès Adli a consignée dans son remarquable ouvrage en deux tomes. Les efforts de préservation de la pensée kabyle aux XVIII^e et XIX^e siècles (2010 et 2012). La recherche est le mot-clé dans la démarche de l'auteur. Pour lui, l'exploration et l'analyse des corpus sont fondamentales dans l'acte d'écriture.

Commentant des incompréhensions qui traversent les élites, Younès Adli préconise la concertation qui «chez nos anciens, avait l'art d'ériger le débat et l'équité en rempart contre les absolutismes. A mon sens, c'est le meilleur guide pour trouver sa voie». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il s'exprime surtout sur la recherche et l'écriture.

S. G.

ASSOCIATION ALGÉRIENNE POUR LA SAUVEGARDE ET LA PROMOTION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

ASSOCIATION AGRÉÉE PAR ARRÊTÉ DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'ENVIRONNEMENT DU 21 JUIN 1989

E-mail : association_athar@yahoo.fr - Tél. : 07 70 35 15 97

Lors de la dernière AG de l'AASPPA qui a eu lieu le 28 mai 2016, a été élu un nouveau bureau composé comme suit : présidente, Nagète Aim-Séba Fauré, 1^{er} vice-président, Mohamed Harkat, 2^e vice-présidente, Fatma Alioua, secrétaire gale, Farida Benouis, 1^{ère} secrétaire gale adjointe, Hadjira Redjimi-Bensalem, 2^{ème} secrétaire gal adjoint, Farid Ghili, trésorière, Christine Benhassine, trésorière adjointe, Rozelene Haroun. L'AG a voté également l'augmentation des membres du bureau de 6 à 8 membres ainsi que le changement de siège, à l'adresse suivante : EURL TEDUS (BABZMAN), Résidence Chabani, Val d'Hydra, Batiment F5E, rue du parc des loisirs, 16 028 Hydra.

BON PLAN SAHRA

■ chapiteau de l'hôtel Hilton Pins Maritimes-Alger
Chaque soir à 21h30
9 Juin : Argel De La Havana By Amazigh Kateb
10 juin : Gaada Diwane Bechar
11 juin : Kaaris
12 juin : O'Black Out
13 juin : Freeklane
14 juin : Kader Japonais
15 juin : Herve Barbereau
16 juin : SCH
18 juin : Carole Samaha
19 juin : O'Black Out
20 juin : Mister You
21 juin : ONB
22 juin : Leck
23 juin : Zoubir Show & El Dey
24 juin : L'Algerino
17 juin : Gradur
25 juin : Djam
26 juin : Dj R-One & O'Black Out
27 / 28 juin : Gnawa Diffusion
29 juin : Cheb Houssein & Cheb

Wahid
30 juin : Alonzo
1er juillet : Allaoua
2 juillet : Abdelkader Secteur
3 juillet : O'Black Out
Accès : 1500/2000 DA

■ Jardins de Dar Abdeltif
Au programme huit soirées animées par des artistes de musiques actuelles et traditionnelles dans le cadre si chaleureux et rempli d'histoire qu'est la villa Abdeltif.
Jeudi 9 juin 2016 -Kamel Aziz
Vendredi 10 juin-El Dey
Jeudi 16 juin Hamdi Benani
Vendredi 17 juin- Hamidou
Jeudi 23 juin- Lila Borsali
Vendredi 24 juin- Djafar Aït Menguellet
Jeudi 30 juin-Imzad
Vendredi 1er juin -Lemna Becharia

Point de vente : Dar Abdeltif, les ventes débutent le premier jour du Ramdhan jusqu'au dernier spectacle, de 15h à 19h et de 21h jusqu'au début du spectacle
Tarif : 500 DA

■ Salle Mougar-Alger
Jeudi 9 juin à 22h
Pensée à Amar Ezahi
* Nesreddine Galiz
* Mohamed Chetouane
* Aziouz Rais
Vendredi 10 juin 2016 :
Pensée à Hadj Boudjemaâ El Ankis
* Nawel Illoul
* Didine Karoum
* Hakim El Ankis
Samedi 11 juin 2016 :
pensée à Cheikh Hasnaoui
* Ali Meziane
* Taous
* Hasnaoui Amehtchouh

TÉLÉVISION



COPA AMERICA 2016 (Brésil en Bleu)

NEWS

Will Smith et Lennox Lewis porteront le cerceuil de Mohamed Ali

Le comédien américain, Will Smith, et l'ancien champion du monde de boxe, Lennox Lewis, porteront avec six autres personnes le cerceuil de Mohamed Ali à ses obsèques, vendredi, a annoncé lundi un porte-parole. Will Smith a joué le rôle de Mohamed Ali dans le film de Michael Mann Ali, sorti en 2001. Il est depuis resté proche du boxeur légendaire décédé vendredi. Né en Grande-Bretagne, Lennox Lewis est considéré comme l'un des plus grands boxeurs de ces 25 dernières années, ayant décroché plusieurs titres mondiaux dans les années 1990 et 2000. AFP

PRIME-TIME

<p>22:50 Divertissement</p>  <p>100 FI SAA</p> <p>19h45 : coran sous titré en français 20h15 : Chant religieux 20h25 : Lharba natek (03) 20h35 : Boudhou 4 (03) 20h55 : Bibiche et Bicha (03) 21h30 : Zhor el Machoura (03) 22h00 : Ils nous ont fait rire (02) 22h50 : 100 fi SAA 23h30 : Fousoul el hayet (03) 00h15 : Sahante el djanoub</p>	<p>20:00 Série</p>  <p>HOUSE OF CARDS</p> <p>House of Cards est une série télévisée américaine créée par Beau Willimon, produite par David Fincher, Kevin Spacey, Eric Roth, Andrew Davies et Michael Dobbs, elle est l'adaptation de la série britannique homonyme, elle-même adaptée du roman de Michael Dobbs. La série est diffusée depuis le 1er février 2013 sur Netflix aux Etats-Unis et au Canada.²</p>	<p>21:50 Feuilleton</p>  <p>BIN NARINE</p> <p>20:30 Waed Wa Chouk Série 21:15-Kalimat Sir Série 22h-Wamoun Série 22:45-Yasmine Arik Série 23:30 23:35-Hathoukoum Série 23:35 Bin Narine Série</p>	<p>22:25 Doc</p>  <p>LE GRAND TOUR DES LITTÉRATURES : LE NEW YORK D'UWE JOHNSON</p> <p>Uwe Johnson (1934-1984) est né en Poméranie, a connu la fuite devant l'Armée rouge puis a vécu en RDA avant de passer à l'Ouest en 1959. Au printemps 1966, il part à New York avec sa famille et y passera deux ans. Il y écrit une oeuvre monumentale en quatre tomes.</p>	<p>22:55 Doc</p>  <p>AMY</p> <p>En mêlant images d'archive, le réalisateur revient sur le parcours de la chanteuse Amy Winehouse, morte à l'âge de 27 ans, en juillet 2011. Mal dans sa peau, souffrant d'importantes addictions à l'alcool et à la drogue, la chanteuse a marqué l'histoire de la musique avec seulement deux albums, «Frank» en 2003 et surtout «Back to black» en 2006, avec notamment le tube «Rehab».</p>	<p>19:55 Football</p>  <p>COPA AMERICA</p> <p>01:00 Panama - Bolivie 04:00 Argentine - Chili Mercredi 08 Juin 2016 02:00 Etats Unis - Costa Rica 04:30 Colombie - Paraguay Jeudi 09 Juin 2016 01:30 Brésil - Haïti 04:00 Equateur - Pérou Vendredi 10 Juin 2016 01:30 Uruguay - Venezuela</p>
--	--	--	--	---	--

PUBLICITÉ

**SOCIÉTÉ
DE PROMOTION
IMMOBILIÈRE
COMMERCIALISÉE**

des
appartements haut
standing, dans des
résidences gardées
à Chéragha.

Tél. :
0559 122 101

**VENTE
D'APPARTEMENTS**

BOUZARÉAH ag vend F6/F5 avec terrasse dans résidence livrable fin 7/2016. Tél. : 021 93 59 54 - 0661 510 700

AÏN ALLAH ag vend F4 4e ét. standing. Tél. : 021 93 59 54 - 0554 068 389 - 0558 417 017

VEND F3 90m2 2e étage centre Boumerdès. Tél. : 0552 999 050

VD beau F4 Kitani, acte L/F. Tél. : 0560 626 509

VD Hydra promotion h. standing, box. Tél. : 0560 051 110

VD à S. Hamdine promo finie F4, F5, box. Tél. : 0560 051 110

VD Didouche F5 200m2 2e ét. 3 façades 4M 200. Tél. : 0560 051 110

VD aux Vergers dans promo finie à 70% F3, F4, F5 duplex. Tél. : 0550 262 030

VEND duplex 150m2 Baba Hassen. Tél. : 0661 764 911 Ag s'abst.

AG TAMGOUT vd joli F4 à Hydra Abou Nouas 143m2 immeuble à 2 étages avec garage 2 voitures sans vis-à-vis très belle vue prix 6 milliards 100 nég. Tél. : 0540 493 191

AG MESBAH vd F3 Coopemad Nord. Tél. : 0550 474 260

TÉLEMLY F3 100m2 ref. à neuf 1M700u + F2 3e étage 64m2 1M600u. Tél. : 0662 590 133

RUE LIBERTÉ F4 80m2 1er étage 2 M. Tél. : 0662 590 133

VD F3 Belcourt 63m2 2 fac LF. Tél. : 0552 103 102 route principale

VEND

très belle villa de deux étages + cour + jardin fruitier, 450 m2/200 m2 bâti, chauff. central, retapée à neuf, à 6 km de Boufarik, village Benkhellil n°31 au lieudit Ain Aïcha, entrée 51 près de la mosquée. Prix très intéressant à négocier.

Tél. : 0553 178 311

VD F4 85m2 3e ét. Tipasa. Tél. : 0550 821 494

VD beau duplex 240m2 D. Ibrahim. Tél. : 0550 264 291

AG MESBAH vd F3 les Annas-sers 2, 4e étage. Tél. : 0550 474 260

JOLI F3 102m2 2e Hydra 3300u. F4 120m2 Audin 3000u. Tél. : 0661 510 835

PART. vd F4 EGECO Bachedjerrah prox. stat. métro prix 2 milliards. Tél. : 0540 422 326

LA MADRAGUE port vend loft 117m2 vue 180% mer convient logement ou bureau. contactalger@yahoo.fr - Tél. : 0697 631 854 - 0551 779 485

VD des F3 en bord de mer acte+ LF, Ain Tagourait, Tipasa. Tél. : 0772 417 223

VD F3 F4 haut standing dans une résidence à Dar Diaf. Tél. : 023 37 10 28 - 0770 994 109

PROMOTION vend F4 standing parking clôture gardé Chraga. Tél. : 023 37 10 69 - 0770 938 388

NOUVELLE promotion à Chéragha vend apparts. standing F3 F4 F5 tte comm. Tél. : 023 37 10 28 - 0770 994 104

ANNABA part. à part. vend appt. F4, rdc, 130m2 avec livret foncier clôture prix après visite, accepte prêt bancaire. Tél. : 0778 62 06 49

VD des apparts en Espagne. Tél. : 0541 213 503

LA RÉSIDENCE vend petit F3 Hydra rue Yahia Belhayet 75m2 bien aménagé au 1er étage idéal pour investissements. Tél. : 0550 495 842 - 0560 066 918

LA RÉSIDENCE vd F3 ds une nouvelle promotion à Hydra 106m2 avec terrasse, garage 2e étage. Tél. : 0560 066 918 - 0550 495 842

PARTICULIER vend F3 50m2 local commercial logement ou profession libérale. contactalger@yahoo.fr - Tél. : 0697 631 854 - 0551 779 485

PART. vd F2 64m2 + F3 94m2 ttes comm. acte, fini 90% à BEK route de BEB, côté marché écoles, poste c. médical, tram prix 850u et 950u. Tél. : 0666 554 779

PART. vd F4 EGCO Bachdjarrh prox station métro prix 2 mds. Tél. : 0540 422 326

VENTE DE VILLAS

EL SOL vd 2 villas Ben Aknoun 470, 680m2. Tél. : 0553 298 322

EL SOL vd 682m2 Hydra Cat + 500m2 PTT + 413m2 PTT. Tél. : 0553 298 322

VEND villa Issate Mous + appa Réghaia. Tél. : 0550 926 566

VEND villa 300m2 non finie Ouled Fayet. Tél. : 0661 764 911 Ag s'abst.

25 km est de Annaba part. à part. vend villa R+1, cour, garage et jardin fruitier, actée. Prix après visite, accepte prêt bancaire. Tél. : 0778 62 06 49

LA RÉSIDENCE vend villa Poirson 900m2 R+1 idéale pour investissement. Tél. : 0550 495 841

LA RÉSIDENCE vend villa Hydra 200m2 bâti 190m2 avec 3 apparts. Tél. : 0550 495 841

VENTE DE TERRAINS

VEND terrain Djabara Meftah avec gaz électricité, l'eau assainissement. Tél. : 0551 374 928

VEND 430m2 Chevalley acte Tél. : 0560 626 509

VD à Tigzirt terrain 3500m2 w/ mer. Tél. : 0550 262 030

LA RÉSIDENCE vend terrain Hydra de 580m2 pour R+2-2. Tél. : 0550 495 841

P. vend terrain de 13 ares Kou-dria Ouled Moussa, LF., + c d'urbanisme R+3 + p de vente 2u le mètre carré. Tél. : 0557 581 902

VD 4000m2 à Ouled Selama acte. Tél. : 0559 822 831

VENTE DE LOCAUX

VD local 100m2 commercial et libéral Ben Aknoun. Tél. : 0555 691 263

VD OU LOUE local 200m2 rue Larbi Tebessi Alger. Tél. : 0551 933 928

LOCATION D'APPARTEMENTS

SAÏD HAMDINE ag loue F5 150m2 avec box, standing. Tél. : 0558 417 017 - 0554 068 389

F3 meublé proximité, Meissonnier, Didouche 75 000DA. Tél. : 0550 615 414 Ag

F5 pour bureaux Didouche 90 000DA. Tél. : 0550 615 414 Ag

L. F2, F3 Hydra + F3 Ben Aknoun + F4 Dély Ibrahim. Tél. 0781 389 727

LOUE F4+g Dély Ibrahim 11u. Tél. : 0550 575 888 Ag

LOUE niv. F3 165m2 Ben Aknoun. Tél. : 0552 170 448

LOUE F3 97m2 URBA 2000 4e ét. 10u. Tél. : 0550 575 888 Ag

HYDRA rue du Hoggar F2 50m2 5u f. Tél. : 0550 053 026

LOUE F4 180m2 garage Chevalley. Tél. : 0560 140 296 Ag

LOUE F2 nv garage meublé Val d'Hydra. Tél. : 0560 140 296 Ag

LOUE F4 125m2 Val d'Hydra. Tél. : 0560 140 296 Ag

LOUE F6 180m2 Didouche Mourad avec ascenseur. Tél. : 0560 140 296 Ag

LOUE F3 URBA 2000 Sahraroui bel appart. Ag Tél. : 0560 140 296 Ag

F2 Didouche 5u joli F3 102m2 s. meuble Hydra 10u. Tél. : 0661 510 835

AG MESBAH loue F4 Ben Aknoun. 5 ferme. Tél. : 0550 474 260

AG MESBAH loue F3 Douaouda prix 3. Tél. : 0550 474 260

AG loue duplex F7 Tixeraine. Tél. : 0560 610 297

LOUE F3 8u, F3 5,5u Dély Ibrahim. Tél. : 0661 764 911

LOUE F4 144m2 équipé, climatisé, chauffage central en face de la cour suprême 4e étage. Tél. : 0673 797 999

AG loue F2 1er étage Birkhadem. Tél. : 0554 945 162

HYDRA F3 meublé tt comm 8u. Tél. : 0554 762 053

RICHELIEU F4 2e ét. 6u + Didouche F2 1er étage 5u. Tél. : 0554 762 053

BD V F4 équipé, burx 1er étage 8u. Tél. : 0554 762 053

LOUE F3 nv meublé avec garage Dély Ibrahim. Tél. : 0560 140 296 Ag

LA RÉSIDENCE met en location F3 transformé en F4 Hydra 68m2 2e ét. convient pour profession libérale 100 000 DA/mois. Tél. : 0550 495 842 - 0560 066 918

LA RÉSIDENCE met en location F3 Hydra rue Casarée 90m2 2e étage très haut standing petite promotion moderne, appart. meublé clim, chauffage centralisé gge, s/sol. Tél. : 0550 495 842 - 0560 066 918

L. F2, F3 Hydra + F3 Ben Aknoun + F4 Dély Ibrahim. Tél. : 0781 389 727

LOCATION DE VILLAS

AG loue n/v Sources Tixeraine, Vergers, n/v + jar. Hydra. Tél. : 0550 447 993

L. duplex F4 les Dunes Chéragha disp de suite. Tél. : 0540 510 377

AG ZÉRALDA loue duplex F7 résid. Les Pins Douaouda 14 millions/mois. Tél. : 0552 199 805

AG MESBAH loue villa Mackley F12 prix 40 ferme. Tél. : 0550 474 260

LOUE villa avec piscine R+1 Dély Ibrahim. Tél. : 0661 764 911 curieux Ag s'abst.

LOUE pour ambassade 1500m2 Hydra rés. sécurisée. Tél. : 0560 051 120

LA RÉSIDENCE met en location jolie villa les Glycines 400m2 R+2 vue sur mer, endroit résidentiel. Tél. : 0550 495 842 - 0560 066 918

LOCATION DE LOCAUX

AIR DE FRANCE ag. loue 2 locaux 250 et 320m2 dans résidence livrable fin 07/2016. Tél. : 021 93 59 54 - 0554 068 389

LOUE grand restaurant centre Kh. El Khechna. Tél. : 0560 008 662

LOUE local de 40m2 à Dély Ibrahim à côté de la FAF. Tél. : 0663 290 820

LOUE plusieurs locaux 60 à 300m2 commercial. Tél. : 0550 262 030

LOUE showroom R+1, 320m2 à Oran, local tout neuf. Tél. : 0661 206 632

PROSPECTION

AGENCE ABDELAZIZ cherche achat terrain 1500 à 3000m2 urbanisé ou industriel à Rouiba, Oued Smar, Dar El Beïda, Réghaïa, Kh. El Khechna, Ouled Moussa. Tél. : 0661 650 946 - 024 74 12 05

CHERCHE pour couple location appartement type F1, F2, F3 Alger. Tél. : 0552 660 444

ACHAT OU LOCATION appartement centre Alger et environs. Tél. : 0552 660 444

PLUSIEURS couples cherchent location appartement Alger. Tél. : 0552 660 444

EL SOL cher. p DG allemand appart. ou nv. standing. Tél. : 0553 298 822

EL SOL cher. p sté achat 50 à 70 bureaux haut Alger. Tél. : 0553 298 822

LA PELOUSE cher. achat et loc. apparts. ds quar. rés. d'Alger. Tél. : 0550 447 993

URG ch. location F2, F3, F4, D. Ibrahim, Chéragha, O. Fayet, B. Hassen. Tél. : 0560 646 998

URGENT cherche F1, F2 à l'achat AG. Tél. : 0663 742 270 - 0560 140 296

URGENT cherche F4, F5 en loc. au Val d'Hydra, Ben Aknoun et environs AG. Tél. : 0663 742 270 - 0560 140 296

CH. location villa D. Ibrahim Chéragha O. Fayet, B. Hassen. Tél. : 0560 64.69.98

CHER. location F1, F2, F3, F4 B. Aknoun, S. Hamdine, Hydra, Les Vergers. Tél. : 0674 911 368

CHER. achat location, F3, F4 Hydra, env. Tél. : 0560 051 110

STÉ cher. immeuble 1200m2 et plus Hydra, D. Ibrahim, S. Hamdine. Tél. : 0560 051 120

URGT. cher. locat. villa, burx Hydra, environs. Vend F3 URBA 2000 cher locat. appart. Gardi. Tél. : 021 74 21 95 - 0550 544 925

INFOGÉNIE cher. location pour étrangers villa R+1 avec piscine, axe Hydra, Dély Ibrahim, Poirson. Tél. : 0661 506 403

FAGEST cherche apparts, niveau de villa en location et à l'achat à Kouba et environs. Tél. : 021 68.00.17 - 0561 68.27.57 - site : www.fagestimmo.com

URGT. cher. apparts. à la location Alger, environs. Tél. : 0550 575 888 AG

LA RÉSIDENCE cher. pour petite famille villa Hydra, Poirson, plus de 500m2 budget conséquent. Tél. : 0550 495 841

LA RÉSIDENCE cher. à l'achat pour couple avec 2 enfants avant la rentrée scolaire. F3, F4 ou duplex Hydra, Mackley, Les Glycines, budget important. Tél.

**PROMOTION
IMMOBILIÈRE
VEND
des
Appartements**

Dans une résidence
clôturée au centre-ville
de Boumerdès.
Paiement par tranches
ou crédit bancaire 1%.

Tél. : 0560-02-40-33
0659-45-95-03

0550 495 842 - 0560 066 918

LA RÉSIDENCE cherche à l'achat en urgence pour jeune couple F3, F4 hauteurs d'Alger, Sacré Cœur, le haut Didouche, Télemly avec vue sur mer budget 3,5 milliards. Tél. : 0560 066 918

LA RÉSIDENCE cherche à l'achat immeuble pour société de 70 brx parking 20 v Chéragha Ouled Fayet Dély Ibrahim Ben Aknoun. Tél. : 0550 495 841

IMMEUBLES

VD/LOUE immeuble bord de route artère commerciale. Tél. : 0560 051 120

LA RÉSIDENCE loue immeuble Chéragha 400m2 1200m2 développée 2000m2 prix intéressant lei Hydra., Tél. : 0550 495 841

LA RÉSIDENCE vd immeuble de 600m2 R+3 -3 sup. développée 2000m2 prix intéressant lei Hydra., Tél. : 0550 495 841

PROPOSITION COMMERCIALE

ENT. cher. emprunt remb. court terme finan chantiers bénéfiques garantis 50%. Tél. : 0552 302 940 - 0554 184 038

TIMIMOUN complexe 4ha 160 lits resto, salle de conférences cherche associé investisseur majoritaire. Contactalger@yahoo.fr - Tél. : 0697 631 854 - 0551 779 485

ÉCHANGE

ANNABA échange F4 rdc 130m2 bien fini, livret foncier, contre similaire à Alger ou environs. Tél. : 0778 620 649

FONDS DE COMMERCE

CÈDE agence de voyages agréée par l'IATA, professionnels uniquement. Email : voyages18@yahoo.fr

AUTOS

LOCATION de voitures à Alger. Tél. : 0559 525 202

ACHAT véhicules d'occasion ou neufs. Tél. : 0661 690 384

ACHAT véhicules accidentés ou en panne. Tél. : 021 91 35 62 - 0550 590 360 - 0771 394 982

PUBLICITÉ

CLINIQUE PRIVÉE

Recrute

- Un gynécologue
- Un réanimateur

Tél. : 0554 910 148

AUTOS

LOCATION de voitures à Alger. Tél. : 0559 525 202

ACHAT véhicules d'occasion ou neufs. Tél. : 0661 690 384
ACHAT véhicules accidentés ou

en panne. Tél. : 021 91 35 62 - 0550 590 360 - 0771 394 982

VD minibus DFSK 9 places 2013. Tél. : 0697 631 854 - 0551 779 485

OFFRES DE SERVICES

RÉPARATION machines à laver toutes marques. Tél. : 0770 405 316 - 0542 29 26 00-0662 631 923

RÉPARATION machine à laver toutes marques à domicile. Tél. : 0542 76.98.02 - 0698 99.77.28

RÉP. ins. clim. frigo m. à laver. Tél. : 0793 143 775

PRENONS travaux de peinture maçonnerie, étanchéité, plomberie, chauffage central. Tél. : 0553 082 447

POUR trav. étanchéité, peinture. Tél. : 0550 392 781

PRENDS travaux étanchéité

terrasse tuile toiture avec garantie. Tél. : 0558 88.87.49

DIVERS

VD plieuse guillotine 2500 OMAG rouleuse de tôle grugeoire grignoteuse presse, 10 T, bordeuse de tôle. Tél. : 0772 20.11.17 - 0772.36.60.77

ACHAT radiateur et chaudière. Tél. : 0550 099 898

PART. vend marmite Morice 2 coupe-légumes épluche-légumes cloche sous vide. Tél. : 0554 238 181

VD unité complète de matériel d'imprimerie. Tél. : 0559 195 921

ACHAT fusil de chasse neuf avec papiers réglementaires. Tél. : 0540 56.51.61

VD tous types de pointeuses. Tél. : 0771 807 993

ACHAT meubles d'occasion et divers + froid. Tél. : 0664 365 765 - 021 23 17 75

SPÉCIAL pharmacie. Besoin de comptoirs, d'armoires en bois et en verre ? Commandez durant le mois de ramadhan et bénéficiez d'une bonne remise. Demandez notre catalogue. Tél. : 0560 995 746

POUR vos magasins et showrooms, nous fabriquons des vitrines, présentoirs comptoirs, du sur-mesure et du standard à d'excellents prix qualité. Tél. : 0560 995 746

OFFRES D'EMPLOI

ENTREPRISE production T. Ouzou recrute 1 comptable expérimenté retraité possible maîtrise PC Compta, PC paie. Envoyer cv et photo à : comptable15@yahoo.com

STÉ étrangère recrute assistantes de direction salaire très motivant + transport CV+photo :ladirectiongeneral@yahoo.com

VOUS cherchez un travail pour l'été avec un bon salaire env. CV+photo : jobsete@yahoo.com

ÉCOLE cherche instituteur (trices) expérimenté(es) francophones. Tél. 021 91 66 24

DEMANDES D'EMPLOI

PÈRE de famille chauffeur expérimenté cherche emploi comme chauffeur. Tél. : 0540 26.88.16

H comptable DESS 20 ans d'exp. tenue compt. décl. fiscale parafiscale, bilan, tous états financiers compt. analyt. informa P Compta Alg. Tél. : 0667 05.43.59

JH 30 ans master biologie clinique, 4 ans d'exp. Tél. : 0664 26.19.80

JH 30 ans DEUA admin finance banque, 3 ans expérience, caisse trésorier CNAS banque.

Tél. 0664 26.19.80

JH 35 ans licence gestion comptabilité, stage d'expertise comptable, 7 ans d'exp. dans les finances. Tél. 0553 23.80.08

JH 27 ans diplôme électronique option automatique cherche emploi dans le domaine. Tél. : 0668 17.33.02

JH 30 ans cherche emploi comme chauffeur personnel exp. 7 ans très sérieux. Tél. : 0555 436 596 - 0668 625 788

COMPTABLE 32 ans d'exp. tenue comptabilité, bilans, décl., soc et fiscale, paie, dossier banque, import à mi-temps Alger. Tél. : 0551 111 946

H. 52 ans universitaire, 26 ans d'expérience cherche emploi. Tél. : 0666 692 133

JH 32 ans, ingénieur en électronique + plusieurs formations en QHES + 9 ans d'exp. cherche emploi. Tél. : 0556 24.78.26

Condoléances

Le groupe des Sociétés Hasnaoui ainsi que l'ensemble de son personnel, très attristés par le décès de **Hadj Tayeb Kaddour Djebbar**

en ce deuxième jour du mois de ramadhan, présentent à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde compassion.

إنالله وان اليه راجعون

Pensée

8 juin 2014 - 8 juin 2016. 2 années déjà depuis que nous a quittés pour un mode meilleur notre chère et regrettée mère **Hasbelaoui Tamani**



à l'âge de 80 ans. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée de prier Dieu le Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Tes enfants Abdeslem, Fouzia, Zahida et tes petits-enfants. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Condoléances

Les membres de la **Kasma des moujdahidine d'El Mouradia**, profondément attristés par le décès de l'ancien moujdahid **Djebbar Abdelkader** présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

P/Les membres de la **Kasma d'El Mouradia**

Pensée

Le 8 juin 2014, cela fait deux années sans toi cher père et époux **Dehaba Rachid**



Ton épouse née Benlatrache Hasna, tes filles Amina et Abir demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour toi. Repose en paix notre cher Rachid et qu'Allah t'accueille en Son Vaste Paradis.

Pensée

Il y a trente-huit ans, le 8 juin 1978, nous quittait pour un monde meilleur notre cher et regretté époux, père, grand-père et beau-père **Boukhobza Amar**



Le souvenir de cet être exceptionnel restera à jamais gravé dans nos mémoires. Merci d'avoir été pour nous le père dévoué, sensible, attentif et affectueux. Merci d'avoir fait de nous ce que nous sommes en nous donnant les moyens d'affronter les vicissitudes de la vie. Une pieuse pensée à sa mémoire. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons."

Pensée

A la mémoire de notre très cher père et grand-père **El hadj Baaloudj Tahar Ben Messoud** Ton absence a laissé un grand vide dans nos cœurs toi qui était généreux et toujours présent pour les tiens et les autres. 3 ans depuis le 07.06.2013 ! Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une petite pensée pour lui pleine de prières. Repose en paix cher père. Ta femme, tes enfants, tes petits-enfants et toute la grande famille.



إنالله وان اليه راجعون

El Watan

Pour toutes vos annonces publicitaires à

OUARGLA

une seule adresse...

Avenue de la Palestine, immeuble

Abdessmed, Ouargla

Tél/fax : 029 70 86 86 - Tel / 029 70 23 16



El Watan

Pour toutes vos annonces publicitaires à

SKIKDA

une seule adresse...

03 rue Brahim Maiza près de la gare

Tél. : 038 75.40.53 - 0561 67.07.98

Email : skikda@elwatan.com



JEUX - DÉTENTE

HORIZONTALEMENT : 1.Hors de la règle 2.Qui peut être saisi par les sens. Cardinal de droite 3.Tracas. Grande école. Lettres de Kurdistan. Celé 4.Issu. Général sudiste. Exprime un coup violent 5.Ehontée. Règle. Parfums 6.Future grenouille. Personnel 7.Amour de Zeus. Ralentissement de mouvement. Flairé 8.Acre. Après. Patrie d'Abraham 9.Un homme qui l'est en vaut deux, dit-on. Richesse. Expert 10.Placera un œil. Nickel. S'oppose à l'ubac 11.Magistrat municipal. Aspirât à la glande. Faisait fumer les Anciens 12.Technicien supérieur. Devant un prince. Vérifié 13.Sans effets. Enfoncera dans la boue 14.Tour symbolique. Avais à l'état latent. Rendu moins épais 15.Punit avec rigueur. Quart chaud. Crochets d'étal.

VERTICALEMENT : 1.Manifestations de joie 2.Vin espagnol. Pour choisir. Premier veto. Aurochs 3.Hurlement. Grugé. Coureur d'Australie 4.Enveloppe coriace. Echech. Adverbe de lieu 5.Met sur la balance. Réfléchi. Période historique. Chance 6.Travaux. Ecimera 7.Fin de messe. L'être en tant qu'il existe. Suspension des hostilités 8.Frotté d'huile. Corps dérivé de l'hydrogène arsénié. Pianiste français 9.Sigle de basket U.S. Laborieux. Pays 10.Phase lunaire. Terme de chantiers. Génisse. Conseil 11.Ville belge. Couches superposées 12.Vouée à l'Enfer. Roues à gorge 13.Article. Gaz rare. Demandes instantes 14.Levant. Coudre au bloc. Dix sur dix 15.Matériau. Boire à petites gorgées. Entrée en matière.

SOL. QUINZE SUR 15 PRÉCÉDENTS : **HORIZONTALEMENT :** 1.CONTRACTURES.AR 2.ORAGE. SE. ASTERS 3.MA. VISAGISTE. AF 4.PIS. NERUDA. ROI 5.ESSÉS. DM. ICTERE 6.NO. TAEI. IO. ET 7.SNACK. SNOB. RA 8.NAIS. TIEDEUR 9.TASSENT. NE. URNE 10.IR. TV. EST. ASA 11.OMAR. INCAS. AN 12.NUCELLE.ITS. PIE 13.RIRE. SINECURE 14.CEDA. VERITE 15.ASE. ORME. EE. SOT.

Quinze sur 15 N° 4455

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

VERTICALEMENT : 1.COMPENSATION. CA 2.ORAIISON. ARMURES 3.NA. SS. ANS. ACIDE 4.TGV. ENCASTRERA 5.REINS. KIEV. LE 6.SE. SN. IL. OR 7.CSARDAS. TENES 8.TEGUMENT. SC. IVE 9.ID. LOINTAINE 10.RASAI. BEE. STERE 11. EST. CI. SCIE 12. STORTOREUSE. UT 13.OE. AURA. PRES 14.ARAIRE. RN. AIE 15.RSF. ETC. ERNE. ET.

Mots croisés N° 4455

Par M. IRATNI

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT
 1- Oiseau passereau (mot composé). II - Effacés progressivement. III - Restes de nos ancêtres - Possessif - Ça vaut de l'or. IV - Brillantine - Morose. V - Séjour enchanteur - Solidement fondé. VI - Pays arabe - Consacré. VII - Ouvre un compte - Qui reflète la joie. VIII - Chambres chaudes - Fait grâce du solde. IX - Matière purulente féide, mélangé de sang - Un ton féminin. X - Pareil - Individus.

VERTICALEMENT
 1- Rossignol des murailles (mot composé). 2 - Qui importe. 3 - Déchiffré, à l'envers - Filet, au tennis - Ils vont d'un océan à l'autre. 4 -Est étalé - Licorne de mer. 5 - Gardien de secrets - S'oppose à tout. 6 - La terre personnifiée - Bruit de cliques - Du Japon au Bosphore. 7 - Grâce à Dieu - Agent de liaison. 8 - Succès. 9-La fin de l'esclavage - Récipiendaire pour le transport des matières fécales. 10 - Boule piquante - Individu spécial.

SOLUTION N° 4454

HORIZONTALEMENT
 1- INEXTREMIS. II - NAGEOIRES. III - TRI - RES-SAC. IV - RIDES - TA. V - ANE - ASSOIS. VI - ME - ODE - USE. VII- TREMIE VIII -RUSER - EDEN. IX - OSAS - ON - VE. X- SAR - CRABES.

VERTICALEMENT
 1- INTRAMUROS. 2 - NARINE - USA. 3 - EGIDE - TSAR. 4 - XE - ORES. 5 - TORSADER. 6 - RIE - SEM - OR. 7 - ERSÉS - JENA. 8 -MES - OUED. 9 -ISATIS - EVE. 10 - CASERNES.

Sudoku N° 755

REGLE DU JEU
 Une grille est composée de plusieurs carrés. Chaque carré contient tous les chiffres de 1 à 9. Chaque ligne comme chaque colonne contient aussi tous les chiffres de 1 à 9. Certains chiffres vous sont donnés, à vous de trouver les autres. Pour cela, procédez par déduction et élimination.

7			3	6				4	
						2	8		3
	6	4	9	8			7	1	
4	5								
			8	4					
								9	1
	8	1		3	9	2	4		
2		7	1						
	3			4	7				5

Solution Sudoku précédent

7	3	6	8	4	9	5	2	1
8	2	4	1	5	3	6	7	9
5	9	1	2	7	6	8	3	4
1	4	7	9	8	5	2	6	3
6	8	2	3	1	7	9	4	7
3	5	9	4	6	2	1	7	8
4	6	3	7	9	8	1	5	2
9	1	5	6	2	4	3	8	7
2	7	8	5	3	1	4	9	6

Tout Codé N° 4455

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage célèbre.

Couleur bleu foncé légèrement violacé.

1	2	3	4	5	6	7	3	6	8	3	9	P
10	1	2	3	7	4	3	6	8	3	8	6	
10	11	3	12	13	4	5	3	7	4	3	7	
11	13	3	8	5	3	4	3	14	4			
1	15	3	7	3	16	14	5	13	8	5	3	
17	3	6	5	3	1	6	4	14	13	7		
1	5	13	7	3	5	5	3	11	3	8		
5	1	5	13	7	3	7	9	14	7	3		
13	4	15	13	16	14	1	1	16	8			
14	8	3	3	8	5	13	17	1	13	5		
4	3	7	12	8	3	5	13	7	3	3	8	
8	14	12	13	1								
2	3	7	16	1	7	1						

SOL. TOUT CODÉ PRÉCÉDENT : SENTEUR - EVANGELINE LILLY

SOLUTION FLÉCHÉS EXPRESS PRÉCÉDENTS :
HORIZONTALEMENT : CHINOISES / INDIGNEE / ILEUS / OLE / ASIE / AN / RUGIR / TRES / NAT / THE / ECALÉ / RAT / PRET / BOLET / DNA / NID / TR / PIED / CAID / EN / PAIRS.
VERTICALEMENT : PHILANTHROPIE / INES / REAL / EN / INDUIRE / TEND / OISEUSE / TI / SIG / CP / DCA / SNOBINARD / AI / REEL / RALENTIR / SEES / TETARDS.

Fléchés Express N° 4455

insupportables	câble marin	vidangeais	sorte	ville de France
sans saveur	évaluer	praséodyme	altération musicale	
atténué				
...les sons			ventile	
résidence de souverain			petite voie urbaine	
stérilises				
fin de cérémonie		affaibli		orifice
cherche chicane			bouquin	travaux en cours
porte les titres				tourmant
		arcade de selle		
mer intérieure			cyclade	
coule en Sibérie			audace	
	nouveau soldat preneur de son			
étendue d'eau		grand disque sacré		chiffre romain
ville des USA				
		opère		
monnaie jaune		futur glacier		

ON VOUS LE DIT

EMAE honore ses étudiants...

Le Business Center du Park Mall de Sétif, devant ouvrir ses portes au début du mois de juillet prochain, a abrité en début de semaine une grandiose cérémonie de remise de diplômes de la promotion de l'institut EMAE Sétif. Celle-ci a touché 21 cadres de quatre spécialités : (expert international avec l'ordre de Genève-Certificat de qualification en techniques managériales et certificat de maîtrise en management en qualité). A noter que la formation a été dispensée par des consultants algériens et étrangers de renom. Dans la lancée, l'EMAE, qui a formé le personnel d'une trentaine d'entreprises de l'est du pays et d'Alger, faisant de la mise à niveau de leur personnel une priorité, compte lancer prochainement des formations de BTS en commerce international et les premières sections en management de l'hôtellerie et en design d'intérieur. Des spécialités très demandées aussi bien par les jeunes que par les professionnels des deux métiers.

Le Park Mall à l'heure des soirées ramadanesques

Accueillant quotidiennement plus de 25 000 visiteurs, le Park Mall de la capitale des Hauts-Plateaux, ouvert depuis le 4 février dernier, compte donner une autre dimension aux soirées de ses hôtes. Ainsi, un riche programme artistique vient d'être concocté. Les habitués du site ont rendez-vous du 9 juin au 6 juillet prochain, avec des soirées de chaâbi, du malouf, du chant moderne et de la magie. Le Dj Alcapone sera l'autre clou du programme. Lequel va sans nul doute drainer la grande foule. Celle-ci pourra à la fois passer d'agréables moments et faire des emplettes jusqu'à 2h du matin pour la première quinzaine du mois sacré. La fermeture sera par la suite décalée de deux heures. A noter que la direction du Park compte réserver un espace aux «Arts et lettres».

Cinq ans de prison pour un chef d'état civil à Tiaret

La cour de justice de Tiaret a condamné l'ex-chef de l'état civil de la commune de Serguine, âgé de 55 ans, à cinq années de prison ferme et au paiement d'une amende de 200 000 DA pour son implication dans une affaire de falsification de documents officiels. Le prévenu, du fait de son incapacité à se déplacer pour cause de maladie, a été jugé depuis son lit d'hôpital Frantz Fanon de Blida à travers un support médiatique via internet. Une première dans les annales de cette instance judiciaire à Tiaret. Dans la même affaire, la cour a innocenté 27 personnes. Durant l'audience, les chefs de famille, essentiellement des transhumants venant des wilayas d'El Bayadh, Sidi Bel Abbès et d'autres contrées ont nié avoir remis de l'argent moyennant la délivrance de documents, alors qu'aux enquêteurs de la gendarmerie il a été soutenu la remise de sommes variant entre 3000 à 5000 DA à l'inculpé pour faciliter illégalement la tâche.

Renforcement du dispositif sécuritaire à Tizi Ouzou

A l'occasion du mois de Ramadhan, la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a mis en place un dispositif de sécurité pour parer à toute forme d'atteinte à la sécurité et la tranquillité des personnes, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Dans cette optique, plusieurs mesures sont prises sur le terrain depuis dimanche dernier. Il s'agit notamment du déploiement des agents de manière à couvrir en permanence l'ensemble des secteurs, et assurer les besoins de sécurité sur le terrain, a-t-on indiqué. La prévention des actes de délinquance par la multiplication des patrouilles pédestres et motorisées, la sécurisation des lieux de regroupement du public avec une attention particulière aux marchés, stations de voyageurs et les lieux de culte, ne sont pas en reste des orientations données aux policiers. La sécurisation des manifestations culturelles et la mise en place d'un dispositif de régulation du trafic automobile avec pour objectif de sensibiliser les usagers de la route et lutter contre les infractions génératrices d'accidents sont parmi les autres mesures adoptées.

SPORT

Les ambitions des supporters du Real Madrid

● L'initiative provient de la ville de Annaba et ne cesse de se généraliser à travers le territoire national.



Les supporters algériens du Real Madrid

Un peu déçus des clubs locaux, les amoureux du foot semblent, de plus en plus, se tourner vers les clubs étrangers. Lors des matchs opposant des équipes locales, la ferveur des jeunes semble moins intense, ces dernières années, dans les rues et cafés. Par contre, si un match de foot opposant des équipes européennes, à l'instar des deux rivales espagnoles, le Barça et le Real, est programmé, c'est presque tout le monde qui est branché devant un téléviseur pour suivre la rencontre. Les rues se vident et les cris retentissent de temps à autre lorsqu'il y a une bonne action, ou un but qui dépasse le seuil de la transversale. A Blida, plusieurs jeunes se sont organisés à travers une associa-

tion des supporters du Real Madrid. L'initiative provient de la ville de Annaba et ne cesse de se généraliser à travers le territoire national. Ayant même l'agrément de l'équipe royale espagnole, Algerian Pena Madridista, et composée de jeunes qui aiment le Real... et la discipline sportive. Actuellement, c'est la période du «répit» sportif, mais l'esprit amical des supporters est toujours là, notamment lors des rencontres durant les soirées ramadanesques. «On a eu notre agrément émanant du Real le 17 août 2015. Tout a commencé à travers des rencontres de supporters sur Facebook, et c'est Nabil Mesadek de Annaba, un amoureux du Real et président de notre association, qui a fait

les démarches avec l'équipe royale», reconnaît Bounab Walid, vice-président de cette association. Agé de 28 ans, ce jeune de Blida dit avoir un penchant pour l'équipe royale madrilène depuis l'âge de 7 ans. «C'est un héritage parental ! En plus, le Real est non seulement de l'excellent jeu, mais aussi du caritatif et de l'humain», insiste-t-il, en montrant fièrement sa carte d'adhésion dûment établie chez la formation de Zidane. Son rêve : ouverture d'une académie du Real en Algérie, comme c'est le cas du AC Milan. «Ça sera tout bénéf pour nos jeunes, un plus pour le football algérien. En tous les cas, les Espagnols semblent intéressés par cette option. Pis encore, on a montré des photos de

Chréa à Florentino Pérez Rodriguez, le président du Real Madrid et il a été ébloui par la beauté du site. Il serait même intéressé par un centre de préparation physique au profit de son équipe sur les hauteurs de Chréa ! Je pense qu'il s'agit d'une opportunité à ne pas rater, c'est de trois en un : sport, tourisme et développement économique de la région. La balle est dans le camp des autorités, nous, on peut servir d'intermédiaires», espère-t-il. «On est certes des supporters, et on a bien fêté la victoire de notre équipe fétiche le 28 mai dernier lorsqu'elle a eu le titre de Champion d'Europe. Mais on veut aussi bénéficier du Real pour mieux développer et professionnaliser le foot en Algérie», conclut Bounab Walid. **Mohamed Benzerga**

TRANSFERT «FRAUDULEUX» DE NEYMAR

Le parquet demande que le joueur soit jugé

Après Messi, une autre super star du Barça se rapproche d'un procès : le parquet espagnol a demandé lundi que Neymar soit jugé pour avoir tenté de dissimuler le montant réel de son transfert en provenance du Brésil. Si l'opération a été une éclatante réussite sportive, ses conditions financières font scandale depuis 2014. Arrivé au FC Barcelone en 2013, le joueur de 24 ans est poursuivi sur plainte du fonds d'investissement brésilien DIS, qui possédait 40% de ses droits sportifs. Ce fonds



estime avoir été lésé parce que le montant réel du transfert lui aurait été caché. A Madrid, le ministère public de l'Audience nationale - juridiction chargée des affaires complexes - vient d'abonder dans le même sens, selon une source judiciaire. Il a demandé, dans des réquisitions signées lundi, que le joueur et son père, Neymar Da Silva Santos, soient jugés pour «corruption entre particuliers», tout comme l'ancien président du Barça, Sandro Rosell, et le club en tant que personne morale. A présent, c'est au

juge d'instruction de décider si le joueur doit bien être renvoyé devant un tribunal. Si jamais ils étaient effectivement jugés, le joueur et son père risqueraient une peine de prison de six mois à deux ans et une amende considérable. Par ailleurs, le parquet a également requis le renvoi pour «escroquerie» de M. Rosell, du Barça et du club brésilien Santos FC et de son dirigeant. La mère de Neymar, Nadine, pourrait être jugée pour avoir profité financièrement de l'opération. L'enquête a visé à déterminer si le véritable montant du transfert avait pu être dissimulé par le Barça et Santos, le club formateur de Neymar. Dans un premier temps, le Barça avait officiellement chiffré le transfert à quelque 57 millions d'euros - dont 40 millions pour la famille du joueur - mais la justice espagnole a estimé ce montant à au moins 83 millions.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE
SGP/SGDA - GSPG/EST
EURL ferme pilote Richi Abdelmadjid
 Commune de Belkheir, wilaya de Guelma

Avis d'appel d'offres national ouvert n°01/2016 pour la réalisation des travaux, de fourniture et installation de six chambres froides positives (isolation et équipement) à la ferme pilote Richi Abdelmadjid, commune de Belkheir, wilaya de Guelma

La ferme pilote Richi Abdelmadjid, commune de Belkheir, wilaya de Guelma, portant l'immatriculation fiscale n°0992241090949, lance un appel d'offres national ouvert pour la réalisation de six chambres froides positives (isolation et équipement) en lot unique.

Les entreprises qualifiées dans le domaine frigorifique, intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du service comptabilité de la ferme pilote Richi Abdelmadjid, commune de Belkheir, wilaya de Guelma, contre le paiement de 2 000,00 DA (Frais de reproduction).

Les offres doivent comporter une offre de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention (candidature), (technique) ou (financière) selon le cas, les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention «Soumission à ne pas ouvrir - Appel d'offres n°01/2016 - Projet de réalisation des Travaux de Fourniture et Installation de six chambres froides positives (isolation et équipement) à la ferme pilote Richi Abdelmadjid, commune de Belkheir, wilaya de Guelma (lot unique) en mettant l'adresse du maître de l'ouvrage.

Elle sera déposée au bureau du gérant de la ferme pilote Richi Abdelmadjid.

1- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être accompagné des pièces suivantes :

- Une déclaration de candidature dûment signée, datée et cachetée
- La déclaration de probité dûment signée, datée et cachetée
- Statut de l'entreprise pour les sociétés concernées
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, les soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants.

1. a/ Capacités professionnelles

Qualifications dans le domaine frigorifique

1. b/ Capacités financières

- Bilans des 03 dernières années visés par les services des impôts.
- Liste moyens humains avec justificatifs (acte notarié + diplôme pour les entreprises privées ou l'attestation de pré-emploi (DAIR, CTA, etc.) avec diplôme, et diplôme+ attestation de travail pour les entreprises publiques)
- Liste moyens matériels
- Attestations de bonne exécution.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

2- L'offre technique doit comporter

- Une déclaration à souscrire
- Le mémoire technique justificatif contenant :
- Liste du matériel avec justificatifs (cartes grises ou récépissé de dépôt ou factures d'achat pour le matériel qui fait l'objet d'achat et dépourvu de carte grise, ou dont la carte grise n'est pas encore délivrée. Pour le matériel ne possédant pas de carte grise, il doit être justifié par un PV d'un commissaire-priseur ou d'un huissier de justice, la date du PV ne doit pas dépasser un an à compter de la date du dépôt des offres).
- Attestation de mises à jour (CACOBATPH - CNAS- CASNOS), valides
- Attestations de bonne exécution similaire aux travaux du présent appel d'offres délivrées par les services contractants des projets réceptionnés définitivement pour les 05 dernières années.
- Planning des travaux suivant délai proposé
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».

3 / L'offre financière devra comporter

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, daté et cacheté
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, daté et cacheté

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant la période de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours par référence à la date de sa première publication.

Le dernier jour de préparation des offres correspond au jour de dépôt des offres le 22/06/2016 à 13h30.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera le dernier jour de dépôt des offres à 14h30 au siège de la ferme pilote Richi Abdelmadjid, commune de Belkheir, wilaya de Guelma.

Les soumissionnaires sont donc cordialement invités à y assister.



EPE-ALPHYT
 Filiale du Groupe industriel Asmdal au capital social
 de 459 040 000 DA
 Adresse : Route de l'Aéroport, BP 41 Dar El Beida, Alger
 NIF: 000416096326172
 Tél: 021 50.75.03 /021 50.88.05 - Fax: 021 50.84.97 / 021 50.75.12

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Appel d'offres national restreint n°02/DA/2016

Conformément à la procédure interne de passation des marchés de l'EPE ALPHYT Spa, nous informons l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national restreint n°02/DA/2016, lancé le 13/03/2016 dans les quotidiens en langue arabe *Echaab* et en langue française *El Watan* et *El Moudjahid*, et dans le BOMOP du 13/03/2016, pour effectuer une étude et la réalisation d'un hangar de stockage en charpente métallique au niveau de l'unité de production de Baraki, qu'à l'issue de l'analyse des offres et conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	NIF	Note technique	Note financière	Total
Sarl CMAK	099916000799054	57.33	38.92	96.25

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse, et ce, conformément à la procédure interne de passation des marchés de l'entreprise.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de l'entreprise contractante au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de cet avis dans la presse nationale conformément à la procédure citée ci-dessus.

■ Cherche **comptable femme** rigoureuse, dynamique et sérieuse au sein d'une entreprise agricole sise à Zéralda, Alger.

**Merci d'envoyer vos CV à :
 contact@bigagri-dz.com**

■ Cherche **ingénieur agronome** femme, rigoureuse, dynamique, sérieuse, au sein d'une pépinière agricole sise à Zéralda, Alger.

**Merci d'envoyer vos CV à :
 contact@bigagri-dz.com**

■ Cherche **ingénieur agronome** homme, pour poste de délégué technico-commercial, dynamique, rigoureux et sérieux au sein d'une entreprise agricole située à Alger.

**Merci d'envoyer vos CV à :
 contact@bigagri-dz.com**

■ Semencier cherche **ingénieur agronome** homme expérimenté pour poste de superviseur national commercial.

**Merci d'envoyer vos CV à :
 contact@topsem-dz.com**

■ Semencier cherche **ingénieur agronome** femme expérimentée pour poste administratif.

**Merci d'envoyer vos CV à :
 contact@topsem-dz.com**

■ Semencier cherche **ingénieur agronome** homme expérimenté pour poste de développement.

**Merci d'envoyer vos CV à :
 contact@topsem-dz.com**

Félicitations

M. et Mme Sid Otmane Hamid & Hayat ainsi que les familles Douzidia, Kartous, Abbas, Bouzar et Deja sont très heureux d'annoncer la brillante réussite de leur fille

MANEL
 au master en gestion des ressources humaines.
 Ils lui souhaitent une vie pleine de réussites et de succès Inch'Allah.



Félicitations

Ton tout premier voyage autour du soleil fut une source de découvertes extraordinaires ! Il fut plein de joie, de plaisir et d'amour.
 Durant toute cette balade, tu as appris à t'asseoir, à te lever mais aussi à rire, à crier, à pleurer...
 Bref, tes pouvoirs ne font que commencer. Profite bien du prochain voyage et n'hésite pas à visiter tous les jolis mondes qui t'entourent.
 Joyeux anniversaire petite princesse
FATIMA ZAHRA DAUD
 Ton papa, ta maman et ton frère qui t'adorent



MOB

Sendjak
nouvel
entraîneur

C'est désormais officiel, Nacer Sendjak succède officiellement à Amrani à la barre technique du MOB après avoir finalisé, avec le président Zahir Attia, le contrat en France. De ce fait, l'ex-entraîneur de la JSK et de la sélection nationale est attendu aujourd'hui à Béjaïa en compagnie du président du club où il paraphera son contrat avant de prendre ses fonctions officiellement dès jeudi, pour préparer la Coupe de la CAF où le MOB fera son entrée le 17 juin. Sendjak aura comme mission de réussir un bon parcours en Coupe de la CAF. En plus de Sendjak, le nouveau boss du MOB a conclu avec l'ex-attaquant de la JSK, Kamel Yesli, pour rejoindre le MOB. D'ailleurs, c'est ce qu'a déclaré Zahir Attia sur les ondes de la radio locale : «*Sendjak est le nouvel entraîneur du MOB après l'accord conclu sur tous les plans alors que Yesli a accepté l'idée de rejoindre le club cet été pour une nouvelle expérience.*» Yesli est la première recrue du club alors que d'autres joueurs sont sur les tablettes, à l'image de Taïba et Djerrar (RCR) et Djaâboub (USB). Les Béjaïois continuent de se préparer avec un effectif amoindri pour la rencontre prévue entre les 17 et 19 juin devant le représentant de la Tanzanie, en l'occurrence Youngs Africans, au stade de l'UMA, sous la houlette du coach Laâbni. Concernant les cadres de l'équipe, Messaoudi et Hamzaoui sont attendus demain pour négocier, alors que Mebarakou n'a pas encore tranché sur son avenir avec le MOB.

L. Hama

ASO

Slimani se
fait attendre

L'ex-coach de l'O Médéa, Ahmed Slimani, qui a donné son accord de principe pour driver l'ASO Chlef, tarde à confirmer sa venue. La direction du club, qui tient à l'avoir cette saison, attend toujours son aval, mais ne peut le faire plus longtemps car la période de préparation approche à grands pas. Elle espère trancher rapidement cette question pour ne pas rester à la traîne en matière de recrutement de nouveaux éléments. Il est évident que l'objectif principal des dirigeants, cette saison, est le retour en Ligue 1 en évitant les erreurs récurrentes. Sur ce plan, le porte-parole de la SSPA, Abdelkrim Medouar, a insisté sur la nécessité de conjuguer les efforts de toutes les parties concernées afin de créer des conditions de travail favorables.

A. Yechkour

CLUBS PROFESSIONNELS
Les joueurs soumis
à un règlement intérieur

Un nouveau contrat fixe les droits et devoirs des joueurs professionnels

Les joueurs professionnels devront y réfléchir à deux fois désormais avant de faire la moindre déclaration à un journaliste. C'est ce qui ressort de la lecture du «règlement intérieur des clubs», conçu, précise-t-on du côté de l'instance qui dirige Mahfoud Kerbadji, «par une commission avec l'apport des clubs». Un document rendu public avant-hier, qui «englobe une série d'articles qui précisent les devoirs et les droits de chaque partie. Il complète le contrat professionnel qui lie le joueur au club employeur», ajoute-t-on de même source.

En effet, dans son article 5, relatif aux «relations avec la presse», il est signifié, entre autres, que «les déclarations aux médias relèvent exclusivement du chargé de la communication du club ou tout autre

personne dûment mandatée» et que «le joueur est tenu par l'obligation de réserve». De ce fait, «tout manquement à cette disposition est considéré comme faute grave». En d'autres termes, si un joueur tente de dénoncer, par exemple, une affaire de corruption, il va faire face à des sanctions parce qu'il a enfreint la réglementation relative à l'obligation de réserve. D'ailleurs, dans le barème des sanctions (articles 18), il est indiqué qu'un joueur rendu coupable de «déclaration à la presse sans autorisation des instances dirigeantes» est sanctionné par un «rappel à l'ordre» et un retenue sur salaire de 10%. Une «déclaration à la presse comportant des propos diffamatoires» est sanctionnée par une retenue d'un à deux mois de salaire, en plus du

passage de son auteur devant la commission de discipline. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que ce règlement intérieur empiète sur le code disciplinaire en évoquant des situations déjà prises en compte par ce dernier. A titre indicatif, la sanction n°20 de ce barème évoque un «carton rouge non motivé lors d'une rencontre officielle» : son auteur est sanctionné par une «retenue sur salaire selon barème FAF + 25% du salaire/retenue». Or, au-delà du fait que la notion de «motivé» est abstraite, le code disciplinaire évoque toutes les situations qui conduisent un joueur à écoper d'un carton rouge. A noter, en dernier lieu, que les montants des primes de match n'ont pas été définis dans ce contexte, mais laissés à l'appréciation de chaque club.

Abdelghani Aïchoun

NOVAK DJOKOVIC. Vainqueur de Roland-Garros

«C'est le meilleur moment
de ma carrière»

Novak Djokovic a battu Andy Murray en finale des Internationaux de France de Roland-Garros (3-6, 6-1, 6-2, 6-4). Le Serbe inscrit enfin son nom au seul tournoi du Grand Chelem qui manquait à son palmarès.



PHOTO: DR

Entretien réalisé par
Nasser Mabrouk

Que s'est-il passé dans votre esprit juste après avoir gagné le match, après toutes ces années à essayer de remporter ce tournoi ?

Beaucoup de choses ont traversé mon esprit depuis que je suis à Paris. J'ai senti que cette année c'était vraiment différent des autres années. Le rapport avec les fans, les gens chargés de l'organisation du tournoi, la sécurité, les ramasseurs de balles, tout était différent. Tout ce soutien et cet amour m'ont permis d'être assis ici avec la trophée. Je suis entré sur le court en étant bien pré-

paré. Il m'a fallu un peu de temps pour trouver le bon rythme. J'ai senti de la tension et de l'excitation, mais pas de pression. Sur le dernier point, je ne me souviens pas de ce qui s'est passé. C'est comme si mon esprit avait quitté mon corps et que j'observais celui-ci. C'était un instant palpitant. Le meilleur moment de ma carrière.

Qu'est-ce que cela représente pour vous d'avoir remporté les quatre Grand Chelem ?

C'est incroyablement flatteur de savoir que Rod Laver (en 1969) est le dernier en date à l'avoir fait. Il n'y a pas beaucoup de mots qui peuvent décrire ce que je ressens. C'est l'un des derniers challenges qu'un joueur de tennis peut se fixer. Je suis très fier. Je suis submergé par le fait d'avoir ce trophée à mes côtés. J'essaie juste d'apprécier ce moment.

Le match aurait pu changer si vous n'aviez pas sauvé une balle de break dans le premier jeu de la seconde manche...

C'était un des moments les plus décisifs de la partie. Je me suis remis en ordre de marche pour aborder ce set de manière positive. Je me suis alors mieux senti sur le court.

N. M.

FAF

Bouzenad aurait
démissionné

PHOTO: K. SAMI

Depuis lundi, Nadir Bouzenad ne serait plus secrétaire de la Fédération algérienne de football (FAF) ; il aurait remis sa démission au président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui l'aurait acceptée. Ni l'intéressé ni la FAF n'ont officialisé le départ de la cheville ouvrière de l'instance qui dirige le football national. Selon une source proche du Bureau fédéral, «le départ de Nadir Bouzenad n'a pas surpris ceux qui sont proches des deux hommes. Ce n'est pas la première fois que le désormais ex-secrétaire général prend une telle décision. Par le passé, il est revenu à deux reprises sur sa volonté de partir». Cet épisode signifie que le courant ne passait pas bien entre le président et le secrétaire général. Pourtant, rien n'indiquait ces derniers jours qu'un malaise existait entre les deux hommes. Nadir Bouzenad avait supervisé en partie le renouvellement des organes ces dernières semaines. D'après gorge profonde, «les rapports entre les deux hommes se sont tendus après le congrès de la CAF à Mexico City et après le match Seychelles-Algérie. Au lendemain de l'élection du président de la LFP, le ton est monté d'un cran. Nadir Bouzenad n'a pas accepté les remontrances faites par le président et a pris la décision de quitter ses fonctions». Nul doute que dans les prochaines heures la FAF publiera un communiqué à travers lequel elle confirmera ou infirmera la démission de Nadir Bouzenad et fournira, peut-être, quelques détails sur les raisons de son départ.

Yazid Ouahib

AFFAIRE CRBAF-ASK

Pourquoi l'article
80 et pas le 81
du code disciplinaire ?

L'affaire CRBAF-ASK n'a pas fini d'alimenter la polémique née du scandale de la fin de saison 2015-2016. La décision de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) de rétrograder l'équipe de Aïn Fekroum en division inférieure (DNA) est qualifiée d'«inique, arbitraire et non conforme aux règlements du championnat», indique un dirigeant de club de Ligue 2. En effet, la condamnation du CRBAF suscite des interrogations dans le milieu du football. Pourquoi sanctionner ce club et absoudre tous les autres ? La bataille dans laquelle s'est lancé le CRBAF contre les juridictions qui ont traité cette affaire risque d'être longue et à l'issue incertaine pour toutes les parties. Y compris celles qui «rendent» la justice. Sans trop revenir sur les attendus de l'affaire et ses zones d'ombre, il y a lieu de s'attarder sur certains aspects du verdict. Si effectivement le CRBAF est coupable de «violations présumées à l'éthique, à la morale et à l'intégrité du football professionnel», comme précisé en préambule de la décision de la commission de discipline, cela signifie qu'il y a eu arrangement de résultat. Cet accord ne peut se conclure avec une seule équipe d'une rencontre mettant aux prises deux formations.

La logique, la raison et, surtout, les règlements du football imposent que le résultat du match soit annulé avant la prononciation de la sanction qui suit, c'est-à-dire la rétrogradation. Pourquoi la commission de discipline de la LFP n'a-t-elle pas prononcé l'annulation du résultat du match CRBAF-ASK qui aurait entraîné automatiquement la relégation de l'ASK ? Les «experts» des commissions juridictionnelles peuvent-ils justifier, en citant les articles du code disciplinaire et du règlement du championnat sur lesquels ils se sont appuyés pour faire rétrograder le CRBAF soupçonné de «violations présumées à l'éthique, à la morale et à l'intégrité du football professionnel» sans annuler préalablement le résultat de la rencontre en cause ? Autre chose : pourquoi les deux commissions juridictionnelles de la LFP (commission de discipline et commission de recours) ont-elles opté pour une attitude sélective dans le traitement de cette affaire ? Elles ont fait recours à l'article 80 du code disciplinaire de la FAF qui traite de la corruption et prévoit, dans son alinéa 2, «suspension de l'équipe pour la saison en cours et rétrogradation du club en division inférieure». Cette sanction est prononcée lorsqu'il s'agit de corruption. Pour qu'il y ait corruption, il faut qu'il y ait au moins deux parties. En plus, dans le match en question CRBAF-ASK, qui des deux équipes avait plus d'intérêt que l'autre ? Celle qui n'était pas concernée par la relégation ou celle pour qui les 3 points de la victoire étaient vitaux ? La réponse à cette interrogation est fournie par l'article 81 du même code qui traite de l'influence, l'arrangement d'un match, pression et intimidation. C'est cet article qui devait servir de référence dans l'étude de cette affaire. La commission de discipline de la LFP ne l'a pas fait parce qu'il énonce dans ces trois cas de figure, la sanction suivante : «Match perdu sans attribution de points à l'équipe adverse, suspension des deux équipes fautes pour la saison en cours, rétrogradation en division inférieure des deux équipes fautes.» Pourquoi les commissions juridictionnelles de la LFP ont-elles totalement ignoré l'article 81 ? Quel est l'intérêt de ce choix ?

Y. Ouahib



PERMANENCES DURANT LE MOIS DU RAMADHAN

Les hôpitaux inspectés de nuit

Des inspections inopinées seront effectuées de nuit dans les différents CHU à forte activité au niveau national durant ce mois de Ramadhan. Les inspecteurs du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et des directions de santé cibleront les services des urgences et les maternités, deux pôles extrêmement actifs dans un établissement de santé. Il est également question d'inspecter la fonctionnalité des plateaux techniques, les conditions de garde, la présence des équipes et du directeur de garde de l'hôpital. L'instruction de Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, vise également les structures privées ainsi que les polycliniques fonctionnelles 24 heures sur 24. «Pendant le Ramadhan, l'activité dans les hôpitaux est

intense, surtout la nuit ; il est donc important d'assurer le service de manière adéquate et surtout pendant le f'tour, une période durant laquelle on enregistre un relâchement. Il faut également renforcer la vigilance dans ces structures à tous les niveaux. Les responsables des établissements sont tenus d'être présents, voire même de partager de temps en temps le repas du f'tour avec les équipes de garde, une manière de les encourager», nous confie une source au ministère de la Santé. Effectivement, durant ce mois sacré les urgences médicales accueillent exceptionnellement, outre les cas liés directement aux problèmes digestifs, de nombreuses victimes des accidents de la route ou de coups et blessures volontaires suite à des bagarres, lesquelles sont souvent appréhendées

durant cette période. Et les services des urgences croisent les doigts car de nombreux cas tournent au drame. Des dispositions sont donc prises par les premiers responsables des structures de santé. Les équipes de garde ont été réunies et instruites de redoubler de vigilance durant ce mois sacré. «Généralement, les premiers jours du Ramadhan, l'activité est particulière, notamment la nuit car de nombreuses personnes peuvent souffrir de malaise, d'indigestion et le problème se pose notamment chez les malades chroniques qui nécessitent une prise en charge dans les meilleurs délais», nous confie le directeur d'un CHU à Alger. A l'hôpital Mustapha à Alger, une structure très sollicitée, notamment les urgences et la maternité, des instructions ont été données

à tout le personnel afin de veiller au bon fonctionnement des services, notamment la nuit. «Les inspections ont déjà commencé et de notre côté on agit par anticipation pour assurer les services dans les meilleures conditions. Des rondes seront effectuées dans les différents services afin de s'assurer de la présence du personnel de garde, de la disponibilité du consommable et d'assurer la sécurité au sein de l'établissement. Durant cette période, on enregistre une grande affluence de visiteurs de malades et les groupes de bienfaiteurs qu'il faut également contrôler pour le bon fonctionnement des services. Ainsi, des horaires de visite sont exceptionnellement fixés durant la nuit et réglementés», nous confie M. Banana, le directeur du CHU Mustapha. *Djamila Kourta*

COMMENTAIRE

Le meilleur combat

Par Tayeb Belghiche

L'exemple vient d'être donné par le Ghana. C'est un pays anglophone, encerclé par des pays francophones. A l'indépendance, il a conservé la langue de Shakespeare, «butin de guerre», sur décision de la grande figure africaine de l'époque, le président Kwame Nkrumah. Pour être en harmonie avec son environnement linguistique, il a décidé d'introduire l'enseignement du français dès les premières années de la scolarité. Le bon sens de ses dirigeants et leur pragmatisme ont permis au Ghana d'avoir une croissance à deux chiffres, au point qu'il est appelé aujourd'hui «la Suisse de l'Afrique». Les fanatiques et analphabètes algériens, incultes qu'ils sont, ne connaissent rien de l'évolution du monde et veulent transformer l'Algérie en une autre Corée du Nord, hermétiquement fermée à l'universalité. Il a suffi qu'une dame ministre veuille faire sortir notre école obsolète de sa léthargie afin de propulser l'Algérie dans le réel développement économique, social, culturel et politique pour que les inquisiteurs — comme en a créés Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon pour faire la chasse aux musulmans — montent au créneau et crient à l'«atteinte aux constantes». Le crime est double : au yeux de ces taliban, c'est une femme (quelle horreur !) qui veut imposer un homme nouveau à l'Algérie et, en second lieu, son succès signifierait la perte de leur influence et la sortie du pays de l'obscurantisme salaf-wahhabite. La dernière agitation de nos islamistes a été signalée à l'Assemblée populaire nationale, où ils ont signé une pétition (ils se disent 150 alors que d'autres sources parlent d'à peine une quarantaine) pour demander la démission de M^{me} Benghebrat. Ils ont été rejoints par Abderrezak Makri et Abdallah Djaballah, deux hommes qui sont la négation même de la démocratie et des droits de l'homme. Depuis sa création en 1976, aucun homme, aucun parti, ne s'est manifesté à l'APN en faveur d'une pétition. Bizarrement, tous ces «parlementaires» ne se sont jamais fait remarquer pour dénoncer la gabegie érigée en forme de gouvernement, ni exigé des commissions d'enquête sur un Chakib Khelil qui a voulu couler l'Algérie pour le compte d'officines antinationales, ni sur les accusations de malversations qui pèsent sur Amar Ghoul dans l'affaire de l'autoroute Est-Ouest, ni sur l'implication d'un Abdesslem Bouchouareb dans le scandale Panama Papers. Au lieu de militer pour une opération d'assainissement de grande envergure pour nettoyer les écuries d'Augias, ces apprentis-sorciers ne rêvent que de créer les conditions pour une guerre civile en Algérie et, pourquoi pas, son éclatement pour préparer le terrain à la Oumma à laquelle rêvent Daech et AQMI. Une chose est sûre : la ministre de l'Education nationale est en train de remporter une victoire pour la réforme de cette école sinistrée. Elle a besoin d'être soutenue davantage, car il s'agit de sauver la jeunesse algérienne. D'ores et déjà, les premiers concernés, les associations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants ne trouvent rien à redire. Une manière de condamner la tutelle que veulent exercer les islamistes sur l'enseignement et de dire non au racisme linguistique des tenants de Ibn Taymiyya et de El Qaradawi.

POINT ZÉRO

Cosmic connection

2- LES VOLEURS DE VEGA

Type spectral AoVa. Magnitude 0,03. Age : 400 millions d'années. Distance : 25 années-lumière.

Après avoir frôlé Aldebaran, Anas s'est dirigé vers Vega sur son vaisseau spatial volé. Mais pourquoi aller si loin ? Dès son départ, Anas s'est rapidement détourné de la Lune, trop petite, et du Soleil, vague grosse boule de feu, ces deux objets célestes étant pourtant les grands référents de l'humanité. En se rapprochant de Vega, Alpha Lyrae de son nom scientifique, étoile blanche dans la constellation de la Lyre et première étoile autre que le Soleil à être photographiée en 1850, il s'est rappelé sa jeunesse à Alger où il passait ses nuits à regarder le ciel et ses milliards d'étoiles accrochées, tentant même de les compter. 5^e étoile la plus brillante du ciel, Vega est la Dilgan des Babyloniens, «le messager de la lumière», renommé plus tard par les Arabes «al nasr al waqî», le faucon plongeant, l'empire romain ayant utilisé cet astre pour marquer l'heure du début de l'automne, au moment

où Vega disparaissait sous l'horizon. Après un brevet de pilotage, Anas a choisi de quitter une carrière confortable à Air Algérie pour partir, en bateau, faire le tour du monde. Puis compulsé des connaissances sur les commandes des vaisseaux spatiaux, ainsi que vu des centaines de films sur la navigation. Mais comment a-t-il décollé ? Et d'où ? C'est un mystère, même si l'on devine pourquoi il l'a fait. En s'approchant de Vega le faucon, Anas n'a pu s'empêcher de penser à tous ces voleurs sans ailes qui ont élu domicile en Algérie, sans ne jamais lever la tête vers les cieux. Mais comme tout tourne dans l'espace, Vega qui fut l'étoile polaire il y a 14 000 ans le sera de nouveau dans 12 000 ans. Ce qui ne règle pas l'angoisse de Anas qui se pose encore la question que se posait Carl Sagan, père de l'exobiologie : qu'est-ce qui est le plus effrayant ? De savoir qu'il y a des extraterrestres quelque part, ou de réaliser que nous sommes seuls, entièrement seuls, dans cet immense univers noir ?

Par Chawki Amari

... à suivre

GENDARMERIE NATIONALE UN RÉSEAU DE TRAFIQUANTS DE DEVICES DÉMANTELÉ

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger ont déjoué une importante opération de fuite de capitaux en devises vers l'étranger, estimée à trois millions entre euros et dollars. Cette affaire a été déclenchée suite à des renseignements fournis par des citoyens sur le site «ppgn.mdn.dz». C'est ainsi que la gendarmerie a décidé de mener une enquête très approfondie à travers les différentes localités de la capitale. Des investigations qui ont abouti à la découverte d'un réseau important de trafiquants de devises au niveau de la wilaya d'Alger. Les services de la Gendarmerie nationale ont d'abord pisté un membre de ce réseau, en l'occurrence une jeune

femme de 33 ans dénommée Hadja Msira, détentrice d'un commerce au marché Réda Houhou (ex-Clauzel), au cœur de la capitale. Ce travail a mené les éléments de la gendarmerie à l'arrestation d'une bande composée de neuf personnes en possession d'une somme en devises estimée à près de trois millions en monnaies étrangères qu'elle tentait de sortir de manière illicite vers une destination inconnue à l'étranger, et ce, via l'aéroport Houari Boumediène et la frontière Est (Tunisie). Selon le communiqué de la Gendarmerie nationale, cinq personnes ont été présentées devant le procureur général de la République et quatre autres sont sous contrôle judiciaire.

N.A.